VOL. XX, No 2

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION:
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

SOMMAIRE

	Page
Grand Canada sans Canadiens	2
Un départ	2
Après la Semaine Sociale de Rimouski	3
Sur la grève des salaisons	3
Le problème des approvisionnements	4
Avant l'ouverture des abattoirs	4
Le cours à domicile de l'U.C.C.	7
Conférence de M. Albert Rioux	8
Industrie laitière	10
L'éducation familiale	15
L'Acadie Rurale	17
La vie rurale et ses avantages	19
Le feuilleton de "La Terre de Chez Nous"	21
La revue des marchés	22
La grève des salaisons	23

La Terre DE CHEZ NOUS

OTTAWA, MERCREDI LE 8 OCTOBRE 1947

Le Ministère fédéral des Anciens Combattants reçoit les journalistes au Manoir St-Castin. Il s'agit d'expliquer le fonctionnement de la loi de l'Etablissement agricole des Vétérans et d'exposer les résultats présentement atteints. De gauche à droite: M. H. Fecteau, rédacteur au "Soleil" de Québec, M. Stéphane Boily, surintendant provincial de l'Etablissement agricole des vétérans, M. L.-E. Trépanier, officier régional des Relations extérieures, M. Dominique Beaudin, directeur de la "Terre de Chez Nous", M. J.-D. Belzile, surveillant régional du Ministère des Anciens Combattants pour Montréal, M. Louis Rousseau, surintendant régional de Gaspé. Manquent sur cette photographie plusieurs surveillants régionaux, fonctionnaires provinciaux et journalistes.

Au congrès de la Coopération

Première grande réunion de tous les coopérateurs de langue française du Canada.

Cette semaine, Montréal sera le siège de la première grande réunion de tous les coopérateurs de langue française du Canada, sous les auspices conjointes du Conseil Canadien de la Coopération et du Conseil Supérieur de la oLopération. Tous les coopérateurs sont invités à ces assises, au Jardin Botanique, 4101, rue Sherbrooke est, les 10 et 11 octobre prochain.

Le thème du congrès est de très grande actualité: "L'administration des coopératives". La journée du vendredi sera consacrée à des séances plénières où l'on donnera des exposés des progrès de la Coopération dans chacune des provinces canadiennes. L'hon. Cyrille Vaillancourt sera le conférencier d'honneur à la séance du soir.

La journée de samedi sera partagee dans la matinée, en réunions de secteur.

Voici le programme des conférences et discussions de la séance du secteur des coopératives agricoles, à 9 h. 30 a.m.

1) Organisation administrative:
   a) Les organes administratifs: M. J.-M. Bonin.
   b) Les relations entre administrateurs: M. G.-E. Turcotte.
   c) Le bureau: M. Octave Hénuset.
2) Problèmes d'administration:
   a) Bilan et budget: M. J.-L. Descoteaux.

suite à la page 23)

La Fédération et la grève

La Fédération Canadienne d'Agriculture publie une déclaration au sujet de la grève de salaisons.

La Fédération Canadienne d'Agriculture vient de tenir son congrès annuel en Colombie Canadienne pour la première fois au cours de ses 12 années d'existence. Kelowna, au centre de la célèbre vallée fruitière d'Okanagan, a été le site choisi pour cette réunion qui a duré trois jours. Plusieurs résolutions et déclarations ont été publiées à la fin de ces assises. Voici les plus importantes.

Grève des salaisons

La Fédération ne pouvait ignorer la grève des employés des maisons de salaison, à cause de l'envergure nationale du conflit et des grandes pertes qu'il cause aux éleveurs d'animaux. Après avoir pris pleinement connaissance des faits et avoir discuté la situation à fond, les directeurs de la Fédération viennent de rendre publique la déclaration suivante:

"La Fédération Canadienne d'Agriculture s'est toujours abstenue, et s'abstient encore de commenter ou exprimer son opinion sur la légitimité d'aucun conflit ouvrier Elle accorde toute sa sympathie au désir des unions qui veulent améliorer les conditions des ouvriers. Elle a maintes fois encouragé l'application de mesures sociales destinées à rehausser les conditions de vie.

suite à la page 23)

Au premier septembre, 930 vétérans avaient été rétablis sur des fermes

C'est l'un des bons résultats obtenus dans Québec par l'Office de l'Etablissement agricole des Vétérans. — Conférence de presse organisée par M. Stéphane Boily, surintendant provincial. — Avantages de la loi trop peu connus.

A la fin de septembre, M. L.-E. Trépanier, du Service des relations extérieures du ministère fédéral des Anciens Combattants, convoquait les journalistes au Manoir St-Castin, une auberge justement réputée sise au Lac Beauport à une vingtaine de milles de Québec. C'était pour présenter un rapport à l'opinion publique sur le travail accompli à date dans la province de Québec et plus encore pour attirer, avec le concours de la presse, l'attention des vétérans sur les avantages que peut leur offrir l'établissement sur des terres ou même dans la pêche commerciale. A la fin de l'amicale causerie qu'il prononçait ce jour, — le 22 septembre, — M. Stéphane Boily, surintendant pour la province de Québec, précisait ainsi le plein sens de cette réunion: "... la loi agricole des vétérans a une vaste portée sociale. Nous croyons qu'un trop grand nombre de vétérans dans cette province et de dirigeants de la société ne sont pas encore informés des bénéfices qu'offre aux anciens combattants cette loi. C'est dans le but de les atteindre que nous demandons aujourd'hui la coopération de la presse quotidienne et hebdomadaire de cette province afin de renseigner les dirigeants de la société et d'amener tous les vétérans qui ont des aptitudes pour la vie rurale à tirer avantage de la loi précisément faite en leur faveur".

Les résultats obtenus

Les représentants du Ministère des Anciens Combattants dans la province n'avaient rien négligé pour atteindre la fin précédemment déterminée. Ils s'étaient donné la peine de venir de leurs lointaines régions pour rencontrer les journalistes et indiquer les succès obtenus à date comme les principales difficultés qui retardaient leur besogne.

Les statistiques qui ont été citées valent pour la période allant du début de la mise en vigueur de la loi au 1er sptembre 1947. On constate que 7,527 ont demandé à bénéficier des avantages offerts par l'Office de l'Etablissement agricole des Vétérans. Exactement 5,189 demandes ont été agréées. Le nombre de prêts d'établissement consentis est de 2,286 dont 814 sur des fermes authentiques et 1,282 pour ce qu'on a convenu d'appeler des établissements semi-agricoles. Enfin, 116 vétérans se sont établis sur des terres du ministère de la Colonisation, — ce qui leur donne droit aux prêts d'Ottawa et aux octrois de Québec, — et 74 dans la pêche commerciale. A la date mentionnée, l'Office avait acheté tout près de 90,000 acres de terre, l'équivalent du comté de Chambly en superficie, et les prêts consentis s'élevaient à près de $12,000,000. Ces chiffres parlent par eux-mêmes et seront tenus pour satisfaisants par tous ceux qui savent les difficultés qu'il a fallu surmonter.

Qui est vétéran ?

Aux termes de la loi, les vétérants admis à bénéficier des avantages offerts sont ceux qui ont fait du service actif outre-mer et les mobilisés (pour ne pas dire conscrits) qui ont été tenus dans l'armée au moins un an Il importe que tous ces jeunes gens, surtout s'ils sont issus de paroisses rurales, sachent quelle reconnaissance le gouvernement leur garde et parfois un ami peut leur rendre un véritable service en

(Suite à la page 23)

On passerait aux poursuites

Menace dirigée vers les cultivateurs qui ne sont pas en règle avec l'impôt sur le revenu.

L'impôt sur le revenu tient la vedette une fois de plus. De maintes paroisses de la vaste région de Montréal, plusieurs cultivateurs nous informent qu'ils ont reçu des avis les enjoignant de produire des rapports pour les années courant de 1940 à 1945. Comme on dit familièrement, cela ne se fait pas en criant "ciseaux". A moins de tenir une comptabilité très à point et de conserver toutes les pièces justificatives, il faut être doué d'une extraordinaire mémoire pour refaire cinq ans de dépenses et de recettes.

C'est pour aider les cultivateurs à se tirer de problèmes de ce genre que l'U.C.C. s'est préoccupée dans le passé de mettre un service d'information sur l'impôt à leur disposition. Des critiques avisés ont cru que c'était faire le jeu du ministre des Finances. Mais la question n'est pas là. Ce qui importe, c'est d'être en état de répondre aux questions discrètes et indiscrètes des vérificateurs ou inspecteurs qui peuvent se présenter. Tant que la loi n'est pas autrement faite, il faut pouvoir prouver, si le cas se pose, qu'on l'observe aussi bien que le gouverneur général.

D'après des informations qui restent fatalement vagues, on peut estimer à près de 3,000 les avis de poursuite adressés aux cultivateurs par les bureaux de l'impôt sur le revenu à Montréal. Il s'agit

(Suite la page 22)

Honneur décerné à M. C.-H. Bois

L'Université de Montréal a décerné un doctorat en agriculture à M. Henri-Charles Bois, président-fondateur et syndic de la Corporation des Agronomes, président général de la Coopérative Fédérée de Québec et vice président général de l'Union Catholique des Cultivateurs

La collation de ce doctorat a lieu, aujourd'hui même au Cercle Universitaire, rue Sherbrooke, Montréal. Le conseil de la Corporation des Agronomes de la région de Montréal donne à cette occasion un banquet et une soirée sociale.

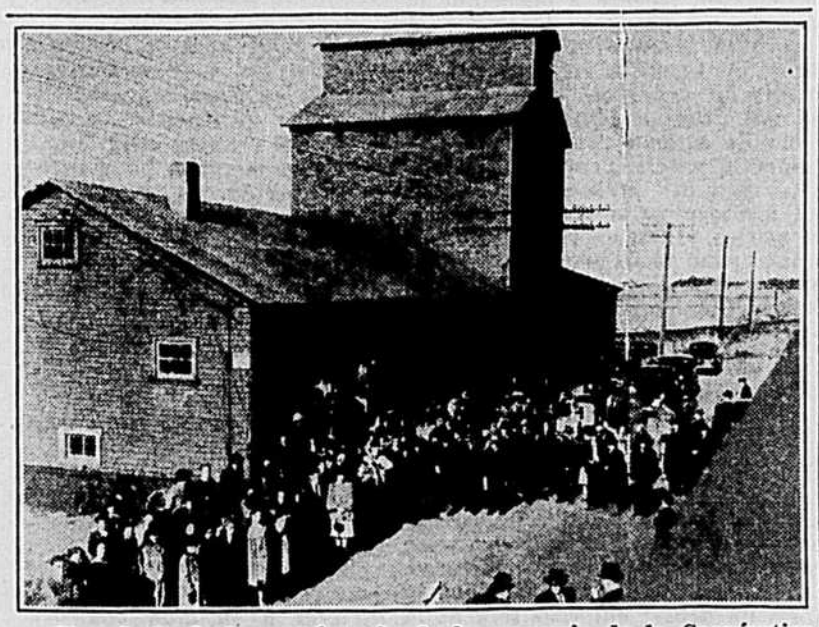

Vue de la foule massée près de la meunerie de la Coopérative Agricole de Bellechasse, après la bénédiction des entrepôts de la Coopérative et du Syndicat des producteurs de Fraises, à La Durantaye le 28 septembre dernier.

Cette photographie a été prise à l'ocasion de la visite des élèves finissants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière aux bureaux de l'Union Catholique des Cultivateurs à Montréal. On reconnaitra sur la première rangée, M. Pierre Gignac, président de la classe (deuxième de gauche), M. Thuribe Belzile, secrétaire général de l'U.C.C., M. l'abbé P. Mercier, M. Alp. Gauthier, professeur, et quelques membres du personnel de l'U.C.C.

Actualité

Grand Canada sans Canadiens!

Un ministre, supposé sain d'esprit, doué par définition de quelques-unes au moins des qualités de l'homme d'Etat, vient de tenir sur l'immigration des propos qui doivent jeter dans l'admiration les aliénés de Mastaï et de St-Jean-de-Dieu. Il veut amener au Canada assez d'immigrants pour que la population canadienne dépasse 25,000,000 habitants en 1972, c'est-à-dire dans 25 ans. Est-il possible de proférer de tels propos et de garder en même temps sa raison? N'avons-nous pas un peu le droit de penser que de telles insanités ne peuvent être attribuées qu'à un dément ou qu'à un véritable ennemi du Canada? Car vouloir enlever leur patrie à 12 millions de Canadiens pour la livrer à 13 millions d'étrangers, n'est-ce pas là manifestation de folie ou de haine?

Si le ministre, mordu par le microbe de l'impérialisme, pouvait réaliser son projet, qu'arriverait-il? Essayons de transcrire, chiffre pour chiffre, sa chimère dans la réalité.

Cela voudrait dire que, dans votre paroisse, vos deux voisins seraient remplacés par deux nouveaux venus. Dans la paroisse elle-même, la moitié de la population viendrait on ne sait d'où, des rives du Danube ou des rivages de la Vistule. En ville, en chaque maison de deux logis, il y aurait une famille étrangère. Partout des étrangers formeraient la moitié de la population, à supposer encore qu'ils soient répartis également sur tout le territoire. Ces treize millions d'immigrants seraient-ils des Canadiens par la seule vertu des eaux du St-Laurent ou des Grands Lacs? Non, à moins d'être inhumains, ils ne cesseraient pas de garder pendant un temps indéterminé les coutumes, les traditions, la langue de leur pays d'origine. Une pareille masse humaine ne saurait être assimilée en quelques années; elle pourrait tout autant assimiler ceux qui étaient possesseurs du pays.

Et dire que, de 1939 à 1945, les Canadiens se sont battus afin de défendre la patrie contre l'étranger? A quoi bon ces privations, ces misères, ces sacrifices? Pourquoi et pour qui ces mutilations et ce sang répandu? N'était-ce pas pour les Canadiens et pour leurs fils? Si le Canada a combattu pour ne pas devenir "l'espace vital" de l'Allemagne nazie, comme on l'a soutenu, pourquoi deviendrait-il maintenant l'espace vital de tous les étrangers du monde? Si une armée de 100,000 Allemands est redoutable, une masse en désordre de 13 millions de Juifs, de Polonais, de Russes, de Roumains, d'Autrichiens, d'Allemands et des mille nations de la terre, cette masse de 13 millions est-elle moins redoutable et devons-nous lui livrer le Canada? Ce serait une trahison plus infâme encore que pendant la guerre ou les mots n'ont plus de sens.

Naturellement on parle de transformer le Canada en puissance mondiale, de créer un grand pays avec une forte population, etc. Hélas! ce serait un grand Canada sans Canadiens! Car le passé serait aboli et les descendants des pionniers seraient à la merci de l'étranger; ils ne reconnaîtraient plus ni leur maison ni leur patrie. C'est ce malheur que veulent les partisans d'une immigration dénuée de toute mesure . . . et ils sont libres! Il y avait autrefois, pour les prétendus ennemis du Canada, la censure et les camps de concentration . . .

La population du Canada

D'après les chiffres publiés récemment par le Bureau fédéral de la Statistique, le Canada compte aujourd'hui une population de 12,282,000 âmes. Ce chiffre est pour le 1er juin dernier. C'est une augmentation de 275,000 âmes sur celui de juin 1946 qui était de 12,307,000. C'est la plus forte augmentation de population depuis la Confédération. L'immigration intense qui se fait depuis quelques mois est sans doute en grande partie responsable de cette augmentation.

Un départ

D'un agronome ami, nous recevons la lettre suivante:

Vous m'avez invité, M. Létourneau, à vous tenir occasionnellement au courant de mes petits problèmes. Aujourd'hui, je suis en face non d'un problème, mais d'une déception. C'est peut-être la même chose. Et j'ai pensé que vous ne liriez pas sans intérêt le dénouement d'une histoire qui, pour ma part, m'émeut encore.

En gros, voici ce dont il s'agit: un des bons cultivateurs de mon comté, un homme d'environ 55 ans, vient de plier bagage, comme on dit, et de s'installer à Québec où il a acheté une petite épicerie. La nouvelle ne vous laissera pas indifférent parce que vous connaissez ce cultivateur. Je vous l'ai déjà présenté, au temps où vous étiez au ministère, et nous avons passé une longue veillée chez lui au début de la guerre, en septembre 1940, si j'ai bonne mémoire. Veillée extrêmement agréable, disiez-vous à l'époque, et la personnalité de notre hôte vous avait frappé. Du monde fin, aviez-vous conclu.

Il s'agit de Monsieur X..., de St-Y... Et là commencera votre surprise. Car quand un jeune quitte la campagne pour la ville, c'est en somme un fait-divers malheureusement banal, mais qu'il s'agisse d'un homme de la trempe et surtout de l'âge de M. X... voilà qui force à réfléchir sur certains aspects de notre agriculture. Voilà un cas concret qui dépasse les lieux communs — pas toujours éloquents, hélas — sur la désertion des campagnes. Mais peut-on dire qu'il y a désertion dans le fait d'un homme qui a consciencieusement et intelligemment peiné pendant 35 ans? Non. Le mot serait inexact et offensant. J'appelle plutôt ça départ, changement de course, découragement peut-être...

J'ai eu dans le temps beaucoup de peine à gagner la confiance de ce monsieur. L'ai-je même gagnée tout à fait? Ce n'est pas un homme qui vous tapait sur l'épaule et, grands dieux, il ne fallait pas non plus lui taper sur l'épaule. Il était poli, mais distant, réservé. Je vous ai déjà appris qu'il appartenait à une famille très honorée non seulement dans la paroisse, mais dans tout le comté. Famille qu'on classait autrefois dans la haute bourgeoisie rurale. La maison ancestrale eut longtemps un vague air de manoir. Lui-même fut toujours distingué, spirituel et averti. Je ne suis jamais rentré chez lui sans me dire tout bas: "Ici il faut que je me force". J'eus passablement de peine à établir des ponts. Là où d'autres finissaient par se livrer avec incontinence, M. X... restait sur la défensive, lançant ça et là une réflexion narquoise et pessimiste. Pessimiste, je pense maintenant que c'est l'épithète finale qu'il faut attacher à son nom. Ses parents furent durement éprouvés par la maladie — comme bien d'autres pourtant — et il en garda toujours le souvenir. Il fut grave à l'heure où d'autres étaient exhubérants. Chargé d'un précoce fardeau, il le porta avec une admirable dignité. Les années se succédèrent, toutes chargées d'un labeur incessant et obstiné. Courtes joies et longues peines, courtes peines et longues joies. Puis, brusquement, j'appris qu'il partait pour la ville.

Cherchez la femme, dit-on, quand on scrute les causes de l'abandon du sol. Vaine recherche dans ce cas-ci: madame X..., originaire d'une famille rurale en vue, fut pour son mari une compagne parfaite, comme lui laborieuse à l'extrême, et chaque fois que je l'ai rencontrée, apparemment satisfaite de son sort. D'elle, point de ces remarques reprobatives et amères, comme il en tombe souvent des lèvres féminines. "C'est un dur métier" se bornait-elle à dire. Qui le niera?

Il s'esquintait sur une terre ingrate, penserez-vous. Eh! non, chez lui le sol, vierge de roches, plat comme un damier, et d'une fertilité fort au-dessus de la moyenne. Je ne suis pas prêt à dire que le système de culture appliqué restituait tous les éléments de fertilité, mais l'ensemble des méthodes sans valoir d'être citées en modèle, méritait néanmoins une note honorable.

Mais alors, songerez-vous, peut-être y eut-il quelque part une fuite par où s'écoulait le fruit du labeur, une dépense trop forte pour la modicité des revenus. Ici encore vous seriez dans l'erreur. A mon idée, personne ne vécut plus raisonnablement, plus frugalement. De la mesure en toute chose: ni économie, ni dépense excessives.

Des ennuis de famille alors? Pas davantage. Ses enfants ne lui donnèrent que du plaisir.

Et cependant il est parti pour la ville. Notez que je n'ai rien à dire contre l'épicerie. Mais si certaines servitudes s'attachent au métier d'agriculteur, je suis certain que celui d'épicier a aussi les siennes, sans cependant en avoir les grandeurs. M. X... sait ce que c'est que d'avoir affaire au public. Il va voir que l'épicier doit traiter avec un public particulièrement fugace et difficile. Enfin pour vieillir en paix, la sagesse millénaire conseille la campagne, havre sûr, rade abritée. Aller finir ses jours à la campagne, mais c'est le rêve avoué d'une multitude de citadins! Pourquoi M. X... poursuit-il l'itinéraire inverse, c'est ce qu'une simple lettre ne saurait expliquer.

Il est parti parce que l'agriculture ne paie pas toujours son homme. Dans son cas particulier, il était aux prises avec un insoluble problème de main-d'oeuvre. En ce coin du pays, "l'homme engagé", espèce en voie d'extinction, est hors de prix. Puis d'autres raisons s'ajoutèrent. M. G. Filion l'écrivait dernièrement: le labeur familial et l'addition de privations seuls empêchent le cultivateur de succomber à la tâche. A Rimouski, il vient de développer avec plus d'ampleur le même thème et proposer des remèdes dont vous avez sûrement pris connaissance. Ce qui rend difficile l'application des dits remèdes, c'est que les problèmes varient avec les fermes. Les 146 exploitations agricoles qui forment la paroisse où habitait M. X... posent dans mon esprit, quand j'y réfléchis à fond, 146 équations différentes. Sur aucune d'elles les données sont en tout point identiques. Il peut y avoir deux milles carrés de sol parfaitement homogène — et encore? — mais les hommes qui les cultivent, les plantes qui y poussent, les animaux qui y paissent, les saisons qui s'y suivent, présentent des différences qui pour être imperceptibles à l'oeil, n'en sont pas moins réelles et déterminantes. Chaque ferme pose donc son problème.

Il est indubitable qu'en 35 ans, la terre de M. X.. l'a peu rémunéré de son labeur. Certes il y a eu deux guerres à la suite desquelles le cultivateur a connu de meilleurs jours, mais, comme dit l'autre, s'il faut des conflits mondiaux pour insuffler de la vie à l'agriculture, c'est à donner l'envie d'aller se jeter à l'eau.

Un économiste, M. F.-A. Angers, a établi que le revenu net moyen des fermes dans le Québec a été de $711.62 en 1940, de $830.27 en 1941, de $1,050.47 en 1942 et de $2,234.46 en 1943. M. Filion trouve équitable de porter ces chiffres à environ $1,500 en 1946. Quinze cents piastres par année pour une famille agricole composée de cinq personnes, cela sonne la misère, presque la faillite. Cependant, compte tenu des prélèvements sur la ferme et du coût modique de la vie aux champs, M. Filion estime que ce $1.500 de revenu net sur une ferme familiale peut facilement représenter, en fait de besoins satisfaisants, un salaire ou un revenu de $3,000 en ville.

Notre ami X... gagnera-t-il $3,000 par année seul en ville? Tel est un des aspects de son problème. Loin de moi l'idée de lui faire quelque reproche que ce soit. Je me borne à noter que non seulement les jeunes émigrent, mais qu'il se trouve des vieux pour suivre leur exemple...

Je vous écris cette lettre, cher M. Létourneau, d'abord parce que vous avez connu X... et ensuite parce que je pense qu'il s'agit là d'un cas curieux. Ce petit fait projette, à mon sens, sur la vie rurale plus de lumière qu'un amas de mots et une kyrielle de chiffres... C'est un départ qui vous fera de la peine, mais bien moins qu'à votre humble serviteur...

Armand LETOURNEAU.

Journaux et Revues

Réédition d'un bon conseil

Le "Farmer's Advocate", revue agricole de London, Ontario, rappelle aux cultivateurs de l'est qu'il serait de leur intérêt de produire eux-mêmes une plus forte quantité de grains d'alimentation. Entre autres choses, il dit à ce sujet:

On soutient que l'aide au transport et les primes ont pour résultat de couper tout profit sur la production de grains d'alimentation en Ontario. Il en coûte moins cher de les acheter dans l'Ouest, dit-on. Cependant, les difficultés de transport et la hausse soudaine des prix font que l'éleveur voit ses espoirs déçus et qu'il ne sait plus quoi faire. Il n'était pas prêt à faire face à cette situation. Produire plus de grains dans l'est cela veut naturellement dire plus d'ouvrage, mais moins d'embêtements. Le cultivateur est maître de la situation dans une bonne mesure quand il produit ses propres grains d'alimentation .. De toutes façons, l'Est du Canada devrait produire à la fois plus de grains d'alimentation et de meilleurs fourrages, — sans oublier les pâturages, — et les cultivateurs ont maintenant six mois pour préparer leur programme d'amélioration de 1948.

A propos de nos congrès

Le "Salaberry", hebdomadaire de Valleyfield, a donné bonne place en ses colonnes au compte rendu des deux congrès de l'U.C.C. tenus dans son diocèse. Ses commentaires sur ces deux congrès de l'U.C.C. valent pour tous les autres. En voici la conclusion:

Quand des groupes d'hommes savent ainsi se réunir pour s'astreindre à l'étude de leurs problèmes; quand, au lieu de critiquer tout le monde, ils entreprennent de résoudre leurs difficultés par la coopération et par des pétitions raisonnables et calmes; quand ils réussissent à intensifier leur puissance représentative par de nombreuses adhésions; quand ils savent tirer tout le parti possible de la loi des syndicats professionnels, je crois sincèrement que nous devons mettre l'accent sur l'optimisme. L'U.C.C. n'est peut-être pas encore l'organisme parfait que certains empressés voudraient trouver tout fait sans y avoir contribué; c'est certainement l'un des organismes professionnels les plus en mesure de réaliser entièrement ce que l'on peut en attendre.

Les biens que nous cherchons

A la fin d'un article paru dans la "Revue Desjardins", M. le Sénateur Cyrille Vaillancourt insiste sur l'ordonnance des biens que nous devons chercher pour nous et nos familles. Il s'exprime de la sorte:

En conclusion, gardons nos Caisses populaires solides financièrement, assurons-leur une forte liquidité, puis travaillons à remettre en place et dans l'ordre d'importance les valeurs spirituelles, morales et économiques.

Valeurs spirituelles: La première de ces valeurs, c'est Dieu.

Valeurs morales: La charité que nous nous devons les uns envers les autres.

Valeurs matérielles Que l'on utilise les choses profitables, qui sont utiles, qui peuvent faire du bien et rendre service.

En mettant ainsi chaque valeur à sa place et en donnant la vertu du travail, soyons sans crainte, les choses iront pour le mieux.

La Raffinerie de St-Hilaire

Le "Nouvelliste" des Trois-Rivières a vu d'un bon oeil la formation d'une association de producteurs de betteraves à su-

(Suite à la page 22)

La Terre de Chez Nous

MERCREDI, LE 8 OCTOBRE 1947 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.

DIRECTEUR : Dominique Beaudin.

REDACTEURS ADJOINTS : Bernard Bérubé Laurent Lauzier et Georges-N. Fortin.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" aujourd'hui voisin de 80,000, est certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc. doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, (24) — Téléphone: LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Executif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire. Elle est imprimée à Ottawa aux ateliers du Syndicat d'Oeuvres sociales, Limitée.

AUTORISE COMME ENVOI POSTAL DE LA DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.

Après la Semaine sociale

La Semaine sociale de Rimouski est chose du passé. Du moins en ce qui concerne les manifestations publiques. Cela ne doit en aucune façon laisser supposer qu'il faut se hâter d'oublier les enseignements qui y ont été donnés. On ne mobilise pas toute une equipe de conférenciers pendant quatre jours pour le simple plaisir de les entendre discourir savamment sur un sujet donné, sans espérer de lendemain.

Les Semaines sociales ont un tout autre but. Il faut que la société en retire quelque chose de tangible dans un avenir qu'on voudrait aussi immédiat que possible. Aurement dit, il s'agit de traduire en actes, de faire passer dans la pratique les suggestions qu'on a fournies pour corriger une situation anormale ou résoudre les problèmes les plus urgents.

A Rimouski, il a été question de "la vie rurale". C'est un sujet de constante actualité, car la vie, qu'elle se déroule à la campagne ou ailleurs, est en perpétuelle évolution, crée sans cesse de nouveaux problèmes qu'il faut s'appliquer à résoudre au fur et à mesure qu'ils se posent. Autrement, c'est le recul ou le piétinement sur place. Quand on songe à tout ce que la vie rurale a contribué à édifier et à sauvegarder au Canada français, on ne peut se permettre de la laisser s'anémier ou péricliter.

Que ce soit sur le plan social, familial ou économique, la vie rurale subit un déclin inquiétant, reflète les tendances générales du siècle, est en butte aux forces dissolvantes qui minent la société jusque dans ses fondements. L'ambiance générale de mécontentement, souvent justifié, se reflète jusque dans le milieu rural. On veut, à l'instar des citadins, se procurer tout le confort, toutes les jouissances que permettent ou devraient permettre les développements de la science moderne. Et si l'on ne trouve pas à la campagne tout ce que l'on estime de nos jours nécessaire à l'existence, ou bien on s'appliquera à décrier ce genre de vie qui ne donne pas satisfaction, ou bien l'on désertera tout simplement le sol arrosé de la sueur des ancêtres pour aller grossir les rangs des prolétaires.

Les quelques statistiques fournies à la Semaine sociale de Rimouski sont tristement éloquentes à ce point de vue. Elles indiquent que le contingent de ruraux devient de plus en plus clairsemé. Les villes grossissent à vue d'oeil, au point de créer un problème social qui se révèle de plus en plus difficile à résoudre, tandis que les campagnes se vident à la même cadence, qui prendra l'allure d'une catastrophe si on ne réussit à l'enrayer à temps.

Les causes de cette regrettable tendance? On les a indiquées à Rimouski. Elles sont évidemment multiples: économiques, sociales ou mêmes morales. On se plaint, non sans raison parfois, que l'agriculture ne fait plus vivre son homme d'une façon décente, que la terre n'offre pas tout le confort, les distractions et les divertissements qu'on trouve à la ville, que la journée de travail est trop longue et le labeur trop harassant. A cela s'ajoute un affaissement des valeurs morales qu'a encore accentué la récente guerre, dont il est impossible de mesurer toutes les conséquences. Il semble qu'on ait perdu ou qu'on soit en train de perdre le sens des valeurs qui, jusqu'au début du siècle, avaient constitue le fond de notre vocation terrienne.

Les remèdes doivent être aussi variés que les maux à soulager. Les divers conférenciers n'ont pas manqué d'en signaler un bon nombre qu'il serait trop long d'énumérer ici. Ce qu'il faut surtout retenir et ce sur quoi on a paru insister davantage, c'est sur l'aspect familial et la valeur morale de la vie rurale. Son Excellence Mgr l'Archevêque de Rimouski en a fait le thème principal de ses allocutions. A plusieurs reprises, il a mis l'accent sur la nécessité de recourir à la religion pour empêcher nos gens de déserter la terre. M. Gérard Filion lui-même, qui a exposé le point de vue économique de la question, en est venu à cette conclusion que l'agriculture, pour survivre, doit rester "à la mesure des besoins et des capacités d'une famille", c'est-à-dire rester de caractère familial. "Cette forme d'agriculture, dit-il, ne crée pas de l'argent, mais des hom-

(Suite de la page 22)

Sur la grève des salaisons

On peut lire, en première page de la présente édition, une déclaration produite au sujet de la grève des salaisons par la Fédération Canadienne d'Agriculture, à l'issue de son assemblée générale annuelle tenue à Kelowna, C.C. En raison de la place prépondérante de l'élevage dans l'économie agricole du pays, la Fédération s'émeut des pertes considérables que la grève a déjà fait subir aux cultivateurs.

Tout en protestant de sa sympathie envers les ouvriers qui désirent de meilleures conditions de vie, la Fédération leur reproche d'avoir déclenché cette grève avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation prévus par les lois provinciales et fédérales. Mais le mal étant accompli, elle suggère au gouvernement fédéral des moyens d'alléger dans une certaine mesure les dommages causés aux cultivateurs: d'abord, l'établissement d'un Bureau qui surveillerait l'écoulement de la production aux Etats-Unis, aux prix en vigueur immédiatement avant la déclaration de la grève: et, en deuxième lieu, la liberté d'abattage et de vente de viande dans toutes les localités, et le relâchement temporaire des règlements locaux de vente jusqu'au strict minimum requis par l'hygiène publique.

D'aucuns se demanderont comment il se fait que la Fédération ne se soit pas prononcée plus tôt sur un problème de cette gravité. Il faut admettre que jamais situation n'a été plus confuse. Avant qu'on ne sache si l'arbitrage relèverait du gouvernement fédéral ou des provinciaux, il était impossible à un organisme national comme la Fédération, ni à ses diverses branches provinciales, d'exprimer des vues catégoriques. Aujourd'hui qu'on y voit un peu plus clair, la Fédération nationale y va de ses suggestions, comme le fera sans doute, le plus tôt possible, chacune des fédérations ou associations agricoles provinciales à son gouvernement respectif.

Et comment les cultivateurs n'auraient-ils pas leur mot à dire? Consultons le 20ème rapport de la Canada Packers Ltd. Il y est écrit que "sur chaque vente par dollar, il a été payé 80 cents et quart en matériel brut" — c'est-à-dire, en grande partie des produits achetés sur la ferme — "et un peu plus que 9 cents en gages et en salaires". En d'autres termes, ce sont les cultivateurs qui assurent à l'industrie des salaisons sa plus grande valeur. Ont-ils jamais été consultés proportionnellement au rôle qu'ils jouent dans cette industrie?

Maintenant, qui va payer la solde? Si la Canada Packers Ltd, par exemple, accorde aux ouvriers ce qu'ils demandent, elle ne le fera pas à même ses bénéfices. L'an dernier, elle a réalisé $0.01 de profit net par vente de $1.00, soit légèrement plus que $2,000,000 sur les ventes totales. — Non, elle achètera les animaux à plus bas prix, et c'est le cultivateur qui absorbera le coup. Tandis que l'ouvrier des salaisons verra son revenu net moyen monter à $2,300 par année, notre cultivateur verra le sien descendre au-dessous des $1,500 qu'il a pu récolter l'an dernier.

Nous n'inventons rien. Les remarques précédentes sont celles-là même du président de la Canada Packers Ltd, M. J.-S. McLean, et ont été entendues sur le réseau de Radio-Canada, le 17 septembre dernier.

Voilà qui nous autorise à endosser les propositions faites par la Fédération Canadienne d'Agriculture, et aussi à demander aux autorités provinciales de continuer de faire tout en leur pouvoir pour faire cesser ce ruineux conflit.

Georges-Noël FORTIN

Criblures

Congrès dans quinze jours

Nous sommes à la veille du congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs. Ce sera évidemment en tout premier lieu le congrès des agriculteurs qui se donnent la peine de faire partie de leur association professionnelle. Mais il est impossible à ceux qui n'appartiennent pas à l'U.C.C. de se désintéresser de ce que décideront et réclameront les mandataires de 36,000 cultivateurs de la province. Il est même certain que les membres de l'Union agricole représentent dans une certaine mesure toute la classe agricole. Car leurs travaux, leur participation à des assemblées, les demandes qu'ils formulent sont largement l'espoir de tous ceux qui vivent de la terre dans la province, même si beaucoup, parmi eux, pour des raisons assez courtes, ne jugent pas à propos de consacrer deux dollars par année aux intérêts généraux de leur profession. Bornons-nous à rappeler ici l'importance de ce congrès. Il se peut que, bien malgré vous et bien malgré nous, toutes les paroles qu'on y prononcera n'aient ni le même poids, ni la même utilité. Mais ceux qui ne voient là que parlottes auront une opinion plus juste en songeant que l'U.C.C. a pris naissance dans un congrès de cultivateurs dont la stérilité avait pourtant été copieusement prédite. Un ancien premier ministre de Québec, l'hon. M. Godbout, a déjà déclaré que, si l'U.C.C. n'existait pas, il faudrait la créer. Il y a plus encore : nous aurions un formidable retard dans l'organisation professionnelle et rien ne saurait plus rendre le bien qui aurait été omis.

D. BEAUDIN

Deux problèmes deux solutions

L'Episcopat de la province vient de faire d'importantes recommandations aux autorités civiles touchant l'impôt sur le revenu et le le problème du logement. Le dégrèvement des chefs de familles nombreuses d'un impôt devenu ruineux pour tous s'impose à la campagne comme à la ville. Nombre de pères de familles sont dans l'impossibilité d'établir leurs enfants sur des terres parce que le fisc et les autres taxes leur enlèvent les moyens de le faire. Il s'ensuit un exode rural alarmant qui complique davantage le problème social en créant de nouveaux prolétaires. Ces déracinés pourront difficilement s'adapter aux nouvelles conditions de vie, et l'on court le grand risque qu'ils passent dans le camp des révolutionnaires de demain. Quant au problème du logement, il ne se pose pas à la campagne, ou presque. La plupart des habitations de campagne, qui sont faites pour loger dix, douze et même quinze personnes, sont à moitié utilisées. Un grand nombre de leurs occupants ont pris le chemin de la ville à la faveur de la guerre et ne sont pas revenus. On constate ce paradoxe que tandis que les gens de la ville s'entassent les uns sur les autres comme des sardines dans des logements de fortune et des hangars, il reste de nombreuses pièces inhabitées dans les maisons de campagne. Conclusion : si l'on réglait le problème de l'exode rural, celui du logement serait en grande partie résolu.

B. BERUBE

L'Abitibi a des défenseurs

L'Abitibi a des défenseurs. Ils sont ardents, convaincus, presque violents. Ils ont trop entendu parler des températures glaciales du royaume de la Baie d'Hudson. Ces défenseurs, ce sont ses enfants. Car il y a maintenant une génération pour laquelle l'Abitibi est la terre natale. C'est un élément nouveau et d'importance. Quelle sorte d'homme peut tolérer que l'on dise à sa face du mal de ses parents, de sa paroisse, de sa patrie? Les enfants de l'Abitibi et les fils adoptifs de cette région d'avenir ne peuvent souffrir que leur petite patrie soit calomniée. Ils savent

(Suite à la page 23)

Chardons Secs

Les cultivateurs ne manquent pas de gens pour leur dire "quoi faire". Ils manquent de gens pour le faire à leur place.

Les cours et les discours se ressemblent en ce que les discours ne sont pas courts et que les cours sont longs...

L'hiver réussit à paralyser les insectes et à abattre les mauvaises herbes, mais ce n'est que pour six mois et le bon grain n'en profite pas.

La chanson de Blancheneige et des sept nains s'adapte aux circonstances: "Siffler en labourant..."

La bataille continue de se dérouler autour du point stratégique de l'Assiette-à-Beurre.

Tel ministre d'Ottawa veut que la population du Canada, gonflé par des flots d'immigrants, soit de 25 millions dans 25 ans. Le problème que le ministre ne résout pas, c'est de faire des Canadiens avec 13 millions d'étrangers. Il n'y a pas si longtemps qu'on se battait pour ne pas livrer le pays aux autres... Où est la différence?

Depuis qu'ont pris fin les restrictions sur l'abattage, les porcs peuvent mourir légalement.

Saisis de pitié, les employés des salaisons ont cessé de tuer, mais on découvre que c'était de la pitié envers eux-mêmes.

L'impôt sur le revenu revient trop souvent... et pourtant on en revient bien!

Le FAUCILLEUR

EPHEMERIDES

Des numeros de "La Terre de Chez Nous" publiés le 5 octobre 1932 — voilà 15 ans — et le 6 octobre 1937 — voilà 10 ans — nous tirons les quelques notes suivantes.

Voilà quinze ans...

L'U.C.C. s'engage résolument dans la voie du progrès. Elle étudie "la réforme des congrès", dans le but de mieux coordonner les études des membres et mieux servir leurs besoins.

Des congrès régionaux se tiennent en septembre et octobre, en preparation du congrès général. Parmi les demandes faites au gouvernement, on remarque un plan de crédit agricole mieux adapté à la situation du cultivateur, une commission d'industrie laitière, etc.

M l'abbé Armand Malouin est nommé aumônier de la Fédération diocesaine de Sherbrooke et organise son premier congrès.

Un Canadien se voit décerner par la France le prix Gandoger pour la Botanique. C'est le Fr. Marie-Victorin.

Voilà dix ans...

Dans son éditorial, M. Gérard Filion avertit les cultivateurs d'un grand danger: "Les agriculteurs de l'Ouest... sont en mesure de faire de l'industrie laitière à un prix de revient bien inferieur au nôtre. Il y a là un grave danger. Il est à craindre que les Prairies finissent par ruiner notre industrie laitière, tout comme elles ont tué la culture du blé au début du siècle."

L'Aide-à-la-Jeunesse vient d'être instituée. Ottawa et Québec lui consacreront $440,000. L'U.C.C. s'est empressée de réclamer une juste part pour la jeunesse rurale et son appel a été reçu favorablement.

Le bureau

Nos sociétés coopératives agricoles sont partout un peu l'âme des fermes et le grand bureau central de toute l'exploitation agricole. C'est dans ce bureau que se décomposent les opérations financières qui représentent des millions seulement sur le plan provincial; c'est là qu'un homme voit à la gérance d'une société possédée et administrée par ses concitoyens-cultivateurs, c'est le centre vital et actif de la coopération paroissiale, c'est le coeur qui répand sur nos fermes les approvisionnement et qui règle l'écoulement des produits. C'est la tête qui distribue conseils et suggestions, formules et organisation. La Coopération dans le champ prend souvent ses directives et renseignements de ce centre. Le bureau de la société coopérative agricole locale, c'est l'âme de la coopération.

On comprend que le gérant de la locale a tout un programme de travail à faire, une somme de responsabilités à prendre, un vaste champ d'initiative pour se débattre. On comprend aussi que cet homme doit nécessairement consacrer une forte partie de son temps au travail captivant et délicat de la vérification, de la tenue des livres, d l'organisation, de l'approvisionnement, de la distribution, etc.

De toute nécessité, le gérant d'une locale doit posséder son propre bureau dans lequel à toute heure de la journée il doit se retirer pour travailler en tout repos. Travailler dans les chiffres ou dans la technique, dans le domaine abstrait de la gérance proprement dite exige le calme et la solitude. Pour qu'un gérant donne son plein rendement, il lui faut un local. On ne peut concevoir dans quelles conditions travaillent certains gérants, là où leur petit bureau est confondu avec le comptoir. Tout est encombrement, bruit, papiers, annonces, produits, etc., enchevêtrement parfait, complet mélange.

C'est la clochette de la porte qui agace à tout instant, c'est le poêle tout chaud qui vous brûle le dos quand les pieds sont gelés, c'est un groupe de membres qui viennent s'y raconter les dernières nouvelles, c'est le commis, c'est la livraison dans l'entrepôt. Toutes choses qui énervent et distraient un homme qui doit nécessairement attacher son esprit à un travail abstrait et délicat. Toutes choses qui doublent et triplent les difficultés et sources d'erreurs inhérentes déjà au travail du gérant.

Il serait certainement opportun que certaines sociétés étudient cette situation afin d'améliorer les conditions de travail de leur gérant. Qu'elles leur trouvent ou leur fassent un coin spécial, propre, éclairé, confortable, où il pourra faire son travail plus facilement, plus agréablement et plus complètement. N'oublions pas que le gérant d'une société locale a des responsabilités sur le dos, qu'on lui donne les facilités de bien les remplir, qu'on lui donne l'opportunité d'exercer sa pleine initiative et son rendement récompensera pour les déboursés minimes occasionnés. Toute la société s'en ressentira et par là, tous les membres auront bénéfice à améliorer les services de leur société.

Que les membres ne pensent pas seulement aux services que leur locale peut leur rendre, mais aussi au confort de leurs employés. C'est là un point de vue négligé souvent qui offre de nombreuses perspectives d'amélioration.

L. HARDY, agronome

Le problème des approvisionnements

De tous les coins de la campagne nous arrivent à l'heure actuelle des informations à l'effet que les réserves de grains destinées à l'alimentation des animaux de la ferme baissent désespérément.

On sait que la récolte a été faible dans le Québec et l'on sait aussi que depuis plusieurs semaines par suite de la grève des employés de salaison, les cultivateurs sont dans l'obligation de nourrir des animaux qu'en temps normal ils auraient déjà mis sur le marché. Pour ajouter à la situation déjà peu intéressante, le mouvement des grains par wagon en provenance de l'Ouest est presque nul. Jusqu'à la fermeture de la navigation, il semble que la presque totalité des wagons disponibles seront utilisés pour transporter du grain destiné aux pays d'Europe. Nous n'avons pas d'objection bien au contraire à partager avec les autres pour aider au soulagement de la misère qui existe là-bas et nous sommes même prêts à sacrifier un peu du nécessaire, mais nous nous demandons s'il est bien sage de continuer à fournir des grains aux autres avant d'avoir approvisionné d'une manière un peu convenable les producteurs agricoles du Québec.

Nous ne tenons personne en particulier responsable de l'état de chose actuel, mais nous voudrions bien que les responsables—ils se connaissent—n'attendent pas le désastre pour agir.

Les coopératives de la province peuvent être assurées que nous faisons l'impossible pour trouver une solution au problème des approvisionnements et nous les invitons de leur côté à faire le nécessaire pour que ceux qui peuvent quelque chose le fassent immédiatement.

R. MARTIN, agronome.

Avant l'ouverture des abattoirs

Au moment où nous écrivons ces lignes (vendredi 3 octobre) rien laisse présager que les abattoirs ouvriront bientôt leurs portes. Nous sommes donc toujours vis-à-vis la même situation qui empire de jour en jour: les porcs prennent du poids, leur alimentation déjà assez coûteuse, augmente quotidiennement entraînant par ce fait une dimunition de qualité et de prix; les gérants locaux sont débordés de questions; les producteurs s'impatientent et craignent une chute des prix le jour où les abattoirs ouvriront de nouveau leurs portes, les grévistes décidant de travailler. En certains endroits, les animaux se vendent déjà à prix dérisoires. On abuse du producteur et de la situation difficile qu'il traverse. Une bonne méthode pour désintéresser le producteur et lui faire diminuer son élevage.

La grève des salaisons est excessivement injuste à l'égard du producteur. C'est à lui qu'elle crée de nombreuses difficultés. Elle affecte non pas celui qui paie l'ouvrier, mais celui qui lui fournit son gagne-pain. Des cultivateurs sont même surpris de voir que certains ouvriers de la Coopérative Fédérée de Québec soient en grève. Nous n'y pouvons rien, ces messieurs sont de l'union et leurs chefs conduisent la barque.

Il reste donc absolument vrai que la grève aux abattoirs refoule tous les animaux de marché à la campagne. Avant qu'il ne soit trop tard, nous croyons sage de faire quelques suggestions aux producteurs en prévision du jour où les abattoirs ouvriront de nouveau leurs portes. Il est un fait certain, c'est que le jour où les abattoirs ouvriront leurs portes, si tous les producteurs de la campagne s'empressent de déverser tous leurs animaux sur les marchés, il surviendra certainement une forte baisse: les marchés et les abattoirs seront encombrés pour plusieurs semaines et les prix tomberont, les animaux devant par ce fait traîner dans les cours, leur coût d'alimentation diminuera d'autant les remises retardées.

Nous osons croire que les producteurs comprendront qu'il est de leur intérêt de ne pas faire de panique et de n'expédier sur les marchés que les animaux qui doivent absolument être expédiés. Et parmi ces derniers mentionnons les porcs tout spécialement. Qu'on en profite pour expédier les porcs qui ont dépassé le poids du marché et les porcs ayant le poids requis, soit 210 à 220 livres à la campagne. Qu'on fasse à tout prix la sélection qui s'impose. Que les porcs dont le poids est inférieur à 210 livres à la campagne soient gardés encore quelque temps après l'ouverture des abattoirs. Que les veaux, moutons ou boeufs soient aussi gardés ou expédiés en faibles quantités.

Il n'y a pas à se le cacher, si tous les expéditeurs profitent de la cessation de la grève pour expédier tous leurs animaux prêts ou non, ce sera l'inondation sur les marchés et la chute monumentale des prix. Nous comprenons que la situation ne soit pas rose à la campagne, mais malgré tout il y va de l'intérêt des producteurs de ne pas s'énerver outre mesure et de bien raisonner leur situation. Si l'on ne veut pas que la récolte de viande déjà fortement affectée par les grèves ne soit pas un désastre, il faut une sélection raisonnable des produits et de leur expédition. De plus, lors des premières expéditions, que les préposés au chargement ne perdent pas de vue les précautions à prendre lors des chargemnets. Les expéditions massives sont dangereuses. Les chargements se font en vitesse et on néglige souvent jusqu'aux précautions les plus élémentaires. Que l'expéditeur sélectionne bien ses animaux pour ne faire que les expéditions les plus urgentes, qu'il pratique la prudence lors des chargements et il est certain qu'il n'aura pas à s'en repentir.

M. HARDY, agronome

Le blé est un excellent fourrage

Il n'y a pas beaucoup d'années, on considérait que le blé ne pouvait servir comme aliment pour les bestiaux. On l'avait étiqueté comme un fourrage féculeux "chaud", trop concentré pour être nourri sans danger. Graduellement cette opinion a été réduite à néant par des preuves expérimentales et l'on accepte maintenant le blé comme un fourrage excellent quand on s'en sert de la bonne façon.

Divers

Les coopératives américaines sont aujourd'hui soumises à une enquête semblable à celle que nous avons essuyée, il y a déjà quelques années. En effet, un comité du Congrès américain fait actuellement enquête au pays voisin afin de savoir si l'exemption de taxe dont jouissent les coopératives n'est pas un traitement de faveur. Aux Etats-Unis, les coopératives sont tout aussi heureuses que nous, puisqu'elles ont elles aussi leur Income Tax Payers Association dans la personne du National Tax Equality Association qui a inspiré le Congrès américain à faire cette enquête. Là comme ici, le mouvement coopératif se lève en masse pour se défendre. Il sera intéressant de suivre les rapports de cette enquête.

Il n'y a pas très longtemps, nous disions dans cette page: "Il serait donc à souhaiter que tous les ouvriers qui, aujourd'hui semblent ne penser qu'aux grèves, aux augmentations de salaire et au coût de la vie, méditent profondément les principes coopératifs en essayant de les appliquer chez-eux et en organisant eux-mêmes leurs propres magasins. Ceci éliminerait certainement chez le producteur et chez le consommateur un facteur important de perte ou d'exploitation."

Or, nous apprenons que le 11 septembre dernier était tenue à Winnipeg une assemblée conjointe du Winnipeg Labour Council et du Manitoba Federation of Agriculture and Cooperation. Cette réunion avait pour but de jeter les bases d'un organisme qui aura pour fonction: Réaliser une meilleure compréhension entre ouvriers et fermiers et par là organiser une méthode d'action profitable aux deux groupes. Les participants de cette assemblée sont assurés que cet organisme orientera les deux groupes vers l'unité. Et il fût unanimement résolu que la coopération était la meilleure formule pour tendre vers ce but.

L'organisation est fondée; elle a pour membres des ouvriers et des fermiers. On est en train actuellement d'en dessiner les cadres et il fût décidé d'inviter à y participer tous les chefs d'union ou groupes intéressés.

Le champ d'activité de la coopérative est très vaste, on s'en rend compte à tous les jours.

Al. HARDY, agronome.

Sur la Baie des Chaleurs

Il n'y a pas encore très longtemps, quand on parlait du Bas du fleuve, de la Matapédia, de la Baie des Chaleurs, l'auditeur se transportait par la pensée sur des rivages arides battus par tous les vents, sur des terres rocheuses, sur des villages perdus et isolés par de mauvaises routes, sur un pays sauvage et stérile qui fournissait à peine à son homme ses trois repas par jour.

Aujourd'hui, le nouveau venu comme le soussigné qui traversent ces régions restent frappés d'admiration devant la beauté des lieux et la stabilité économique de ses habitants. Sans avoir atteint un niveau très élevé de bien-être et de fortune, les gens des pays "d'en bas" peuvent être fiers de leur situation. Partout, tout indique un renouveau d'espérance trop longtemps retenu. C'est le progrès. Les routes rafraîchies ne sont pas fatiguantes, les terres améliorées sont plus productives, les demeures rajeunies sont accueillantes, c'est le paradis du touriste.

Tout coopérateur qui roule dans ces régions trouve dans chaque paroisse une société coopérative ou un syndicat coopératif. La coopération y a vu le jour dans des conditions très difficiles, elle s'est développée et affermie durant les dures années de guerre et persévère dans la consolidation de ses assises durant les jours difficiles de la paix.

Les coopérateurs de ces régions ont beaucoup de mérite. Ils ont contribué pour une large part à l'amélioration de leur condition sociale et économique. Sous la direction de gens dévoués et convaincus, ils ont édifié un monde nouveau par la coopération. Celle-ci leur rapporte joie de vivre et prospérité relative après les leur avoir promis. Combien promettent et ne donnent jamais ?

Ces gens ont attaqué de front leurs difficultés et leurs problèmes, ont étudié ensemble les solutions, ont orienté leurs efforts vers la plus économique et la plus efficace.

Ils ont aujourd'hui un magnifique résultat à leur crédit. Nous avons visité quelques-unes de ces sociétés ; toutes ont leurs difficultés qui, somme toute, sont les mêmes que celles dont souffre la centrale, mais en petit ; mais toutes, elles ont à coeur de passer à travers en vue d'améliorer leur situation et par là, leurs services.

Dans la Baie des Chaleurs, à St-Charles de Caplan, nous avons rencontré les représentants de quelques sociétés. Nous y avons rencontré des coopérateurs dans la force du mot, des gars qui veulent réussir et qui réussissent.

Nous avons vu là une réalisation dont l'exemple permettra à plusieurs la réflexion et fera naître la méditation.

A St-Charles de Caplan, les terres morcelées et subdivisées représentaient autrefois un pied à terre pour les pêcheurs. Ces gens ont étudié leurs problèmes, en sont venus à une seule forme de solution : la coopération. En 1940, la "Fraternité" était née ; 65 membres, $337.67 de capital, $20,000 de chiffre d'affaires.

En 1947, au delà de 40 membres avec plus de $50,000 de capital payé et près de $250,000 d'affaires. Des coopérateurs convaincus et solides que rien n'effraie. Seuls, ils ont étudié et approfondi leurs difficultés et leurs problèmes, seuls, ils en sont arrivés à la solution pratique : la conviction et l'action par la coopération. Les responsables de ces résultats : le gérant actuel, Monsieur L. Bernard et les cercles d'étude réguliers, suivis, intéressants et instructifs, auxquels assistaient des gens francs et loyaux qui n'avaient de directives à recevoir de personne sauf d'eux-mêmes, les meilleurs juges de leur propre situation.

Ces coopérateurs réalisant que leur agriculture avait tout à faire cehz eux et qu'elle pouvait devenir autre chose qu'une "side line" engagèrent à l'emploi exclusif de leur société Monsieur N. Champagne, agronome, dont le travail est d'augmenter la production et de réaliser pour les coopérateurs leur programme d'organisation de la production.

D'anciens pêcheurs, les gens de la Baie des Chaleurs s'ancrent sur la terre ferme et semblent s'y ancrer pour y rester. Cette terre, c'est la leur, celle de leurs fils. C'est celle qui les a vus naître, leur a donné l'abri et les a toujours un peu nourris. Ils l'aiment et veulent la laisser belle à leurs enfants.

Gens "d'en bas", vous avez un beau pays, vous êtes sur la grande voie du progrès, vous vivrez mieux, car la terre fait vivre ceux qui l'aiment.

Nous profitons de la circonstance, pour remercier de leur bon accueil tous ceux que nous avons rencontrés sur notre route. A ces contacts il y a tout à gagner. — En pleine et entière collaboration avec les locales, la Centrale peut par le fait de ces contacts, s'intéresser davantage aux déveolppements et au progrès du secteur coopératif agricole.

Devant les difficultés présentes et prochaines dans le domaine commercial, il faut à tout prix des contacts suivis entre les coopérateurs, pour maintenir la loi et le courage et ne jamais perdre de vue l'idéal coopératif.

M. Hardy, agronome.

Le Canada exporte peu de beurre

En réponse à une résolution du du conseil municipal de Québec, demandant au gouverneur fédéral d'interdire toute exportation de beurre canadien, le très hon. Louis Saint-Laurent, ministre des Affaires extérieures déclare que notre pays n'exporte du beurre qu'à Terre-Neuve et aux Antilles qui sont depuis longtemps nos clients. Ces exportations, dit le ministre, sont relativement petites.

Une gerbe de petites nouvelles

Bon accueil

Les cultivateurs des provinces de l'Ouest ont bien accueilli la nouvelle que la Grande-Bretagne paierait le blé canadien $2 le boisseau au lieu de $1.55 en 1942-49. La hausse, dit-on, vaudra un bénéfice supplémentaire de $70 millions aux cultivateurs de l'Ouest. La récolte de cette année est inférieure en quantité et en qualité à celle de l'année dernière.

Pas de même avis

Le chef de l'Opposition fédérale, l'hon. M. Bracken, prétend que ce n'est pas assez. Il dit que ce sont les cultivateurs canadiens qui devront supporter les frais de l'aide à la Grande-Bretagne, alors qu'ils devraient être répartis dans tout le pays. Les fermiers, dit-il, ont supporté une perte de $125 millions la première année de l'entente, la deuxième année, 200 millions de plus. Le montant total que recevront les fermiers pour leur récolte de 1948, même à $2 le boisseau, sera inférieur aux pertes qu'ils auront subies au cours des deux premières années.

Immigration

L'immigration est encore à l'ordre du jour. Cette fois, c'est un député anglais qui propose, dès son arrivée au Canada, un projet d'immigration britannique massive au Canada. L'Angleterre nous enverrait, paraît-il, des familles entières et des groupements importants. M. Wadsworth — c'est le nom de cet agent du gouvernement anglais — espère que le ment anglais—espère que le gouvernement canadien étudiera sérieusement son projet, car, dit-il, non seulement il applanira nos difficultés, mais il augmentera notre richesse.

Le prix du pain

Depuis que le gouvernement fédéral a discontinué ses subsides sur la farine et aboli le contrôle des prix, il y a une quinzaine de jours, les Canadiens paient de 2 à 3 cents de plus pour chaque pain de blé et davantage pour le pain de seigle. Même si la pesanteur du pain distribué a été modifiée en maintes localités, l'augmentation du prix, attribuée aux frais accrus de la main d'oeuvre et de la farine, atteint un chiffre à peu près identiques dans presque toutes les régions du Canada.

Le prix du sucre

La Commission des prix vient de nier catégoriquement la rumeur selon laquelle le contrôle sur le prix du sucre serait prochainement supprimé. Elle déclare en même temps que le prix du sucre resterait le même ou à peu près pendant encore longtemps. Elle fait remarquer qu'il n'est nullement question d'abolir le contrôle des prix et que ce prix au Canada se rapproche sensiblement de ceux en vigueur aux Etats-Unis et à Cuba.

Aide à l'Europe

Le président Truman vient de lancer un appel aux Américains pour venir en aide à l'Europe. Un boisseau de blé économisé par chaque Américain, dit-il, aura pour effet de prévenir en Europe la famine qui mène au désespoir et au chaos. Il a ajouté que les Etats-Unis "doivent" économiser 100 millions de boisseaux d'abord en plaçant moins de tranches de pain sur la table, mais surtout en se servant du grain destiné à l'alimentation du bétail.

Moins d'importation

La diminution des importations fait partie du programme britannique destiné à enrayer la crise. Le ministre de l'Agriculture anglais vient d'inviter les producteurs de graines de semence à diminuer les importations de graines de légumes et autres du Canada. Le ministre dit que la Grande-Bretagne est parvenue à produire toutes les graines de semence dont elle a besoin. Il ne voit plus la nécessité d'en importer du Canada. Les importatiens du Canada de graines de semence se sont élevées cette année à $3,383,728.

Cette photographie a été prise à la fin du congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet qui a attiré environ 1600 cultivateurs à Victoriaville, dernièrement. De gauche à droite: M. l'abbé Roch Pinard, aumônier diocésain, M. Benjamin Manseau, réélu président diocésain, et Mgr Roméo Gagnon, V.G., directeur des oeuvres diocésaines d'Action Catholique, qui représentait S. E. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet.

Recommandations de l'Episcopat

Au sujet de l'impôt sur le revenu et du problème du logement.

Au cours d'une récente réunion tenue à Québec, les archevêques et évêques de la province ont fait d'importantes recommandations aux autorités civiles touchant l'impôt sur le revenu et le problème du logement. Voici le texte de la déclaration de l'Assemblée épiscopale:

I.—Impôt sur le revenu

Tenant compte de la situation économique du pays et des besoins de l'Etat, les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, n'ayant en vue que le bien moral de leurs fidèles et voulant rendre plus faciles et l'établissement des jeunes gens et l'éducation d'une famille nombreuse, recommandent que dans la perception de l'impôt, les exemptions légales soient portées à $3,000.00 pour les chefs de famille et à $1,500.00 pour les célibataires.

II—Problème du logement

Le problème du logement va toujours s'aggravant. Il se fait sentir par la rareté des logis, le prix élevé des matériaux de construction et la difficulté de se les procurer, par les exigences injustes de certains propriétaires qui se refusent à louer leurs maisons aux familles avec enfants.

L'Episcopat de la Province de Québec, douloureusement préoccupé des graves conséquences d'une pareille misère sociale au point de vue population, santé et moralité, prie les gouvernements fédéral, provincial et municipal d'aider efficacement à la construction de maisons salubres, familiales et à prix populaires, et de donner la préférence aux familles nombreuses.

Photographie prise lors de la bénédiction des entrepôts de la Coopérative Agricole de Bellechasse et du Syndicat des producteurs de fraises, à La Durantaye, dimanche, le 28 septembre. Au premier plan, de gauche à droit, M. le curé L.-de G. Paquet, M. Ph. Morin, président de la Coopérative, et M. Félix Catellier, maire de La Durantaye.

Les producteurs protestent contre une déclaration des distributeurs de lait

"Demande inopportune", dit M. J.-H. Côté. — "Qu'on retranche sur les produits des distributeurs", réplique M. P. Hamel.

Par la voix de leur président, M. Jules-H. Côté, les distributeurs de lait ont déclaré à la Commission d'Industrie laitière qu'ils considèraient comme "absolument inopportune" la demande faite par la Fédération des producteurs pour une augmentation de 3 cents la pinte, et cela "en raison des conditions actuelles du marché du lait, en raison ensuite de l'augmentation obtenue par les producteurs de lait l'automne dernier, et maintenue durant la saison contre l'assurance formelle qu'aucune autre augmentation ne serait demandée".

Ce à quoi répond dans un communiqué remis aux journaux, M. Pierre Hamel, directeur de la Fédération des producteurs.

M. Hamel déplore qu'il n'y ait qu'aux cultivateurs qu'on ose proposer des moitiés de solution en espérant qu'ils sont satisfaits. "Nous demandons que l'on nous accorde un profit légitime et qu'on efface nos déficits avoués par le ministère de l'Agriculture lui-même. S'il est prouvé que la distribution coûte moins cher que la production, ce qui ne serait que normal, nous demandons que ce qu'on ajoutera au prix de production soit retranché au distributeur, sans que, pour cela, le prix au consommateur ne soit changé."

Message du Pape

En réponse au message de piété filiale adressé à la Cité Vaticane par le R. P. Archambault à l'occasion de la Semaine sociale de Rimouski, le Saint-Père vient de transmettre à l'archevêque de Rimouski, le message suivant:

"Sa Sainteté touchée filial hommage, renouvelle paternels voeux fructueux travaux Semaine sociale du Canada, renouvelle représentants épiscopaux Votre Excellence présidente, professeurs, tous participants, Bénédiction apostolique implorée". Ce message est signé "Montini".

Démission de M. John Hart

Le premier ministre de la Colombie canadienne, M. John Hart, vient d'annoncer son intention de se retirer prochainement de la vie publique. Il dirigeait un cabinet de coalition. Depuis que cette nouvelle a été rendus publique, les commentaires vont bon train. Le gouvernement de coalition voit la fin de ses jours approcher. Les conservateurs et les libéraux de cette province veulent pour chacun de leur groupe la direction des affaires. Les partisans de la C.C.F. entendent profiter de la situation confuse pour tenter de prendre le pouvoir.

Abdication de la reine des Pays-Bas

La reine Wilhelmine de Hollande vient d'abdiquer en faveur de sa fille, la princesse Juliana, qui devient régente des Pays-Bas. Cette abdication est motivée, dit-on, par des raisons de santé. La rei-

suite à la page 23)

Se Sent Bien! Grâce au NOVORO!

Lorsque la constipation fonctionnelle persiste et vous rend misérable, nerveux et sans goût pour rien et que vous souffrez de ses symptômes—maux de tête, mauvaive haleine, dérangements d'estomac, indigestion, perte de sommeil, manque d'appétit, et que votre estomac se sent surchargé à cause de gaz et de gonflement: procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaitre à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et réconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui le Novoro du Dr. Pierre. Précaution: Usez le seulement comme indiqué.

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

EXTRA Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE— — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raides et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que; indigestion et aigreurs.

Postez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Inclus vous trouverez $1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille de 11 onces de Novoro et gratis, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60¢).

☐ C.O.D. (frais additionnels).

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. C176-27
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Rendez votre maison moderne!

Vous pouvez installer avec facilité les modernes cabinets à l'eau ... Plus n'est besoin de la lointaine, froide et malodorante cabane, aujourd'hui passée de mode ... En peu de temps, à coût modique, votre maison sera modernisée par l'installation d'une toilette à l'eau. C'est possible chez vous et partout ailleurs. Voyez le dessin et jugez les avantages de cette très simple installation:

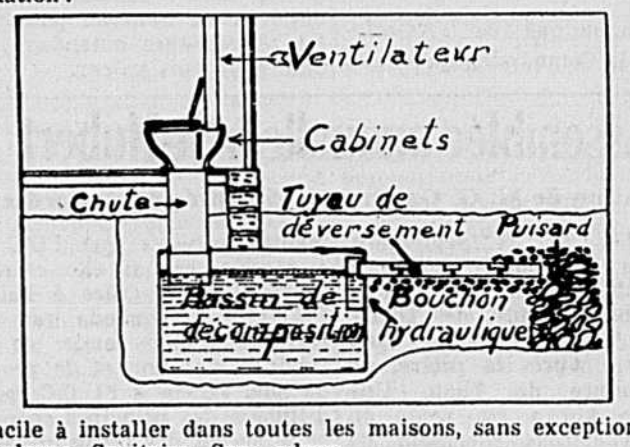

1—Facile à installer dans toutes les maisons, sans exception.
2—Moderne, Sanitaire, Sans odeur.
3—Approuvé complètement.
4—A l'épreuve du froid.
5—Pas de produits chimiques à acheter.
6—Prix modique.

Idéal pour les maisons de ferme, les écoles, les stations de service, les salles paroissiales, les maisons d'été et pour toutes maisons où il n'y a pas de système d'égout.

Sur demande *nous vous ferons parvenir, sans obligation de votre part, un dépliant illustré avec explications complètes.*

PAJEAN & FRERES

29, rue St-Jacques Est, (Chambre 3), Montréal, P.Q.
Ecrivez: il n'en coûte rien pour vous renseigner

L'établissement rural, notre salut

Tel fut le sujet traité à la Semaine social de Rimouski par M. Paul Gouin. — La colonisation, un problème de décentralisation.

M. Paul Gouin, président de l'Aide à la colonisation, a été le dernier conférencier à la séance de clôture de la Semaine sociale de Rimouski. Le sujet traité par M. Gouin était "La Colonisation, notre salut. Voici un résumé succinct de cette conférence.

Pendant longtemps, commence M. Gouin, parce que nous étions, par la force même des choses, un peuple de paysans, l'agriculture l'emporta haut la main. Puis le moment vint pour nous de pratiquer le commerce d'abord, l'industrie ensuite. Le plateau commerce-industrie commença de descendre. Un instant les deux plateaux se rencontrèrent, puis l'équilibre fut rompu. Le commerce et l'industrie triomphèrent, parce que dans leur plateau nous avions placé, sans trop nous en rendre compte, un poids trop lourd, une trop grande proportion de notre argent, de notre capital humain, de nos espoirs aussi.

Avons-nous envisagé depuis le problème de la colonisation — ou plutôt de notre établissement rural — comme il doit être envisagé, c'est-à-dire comme un problème de décentralisation ? Je ne le crois pas. Qu'avons-nous fait pour inculquer à nos gens l'amour de la terre, pour leur faire mieux connaître la nécessité, les avantages, les beautés de la vie rurale ?

Il ne s'agit pas de dénigrer l'oeuvre de nos éducateurs, poursuit M. Gouin, de nos maîtresses d'écoles qui sont de véritables héroïnes devant lesquelles je m'incline. Il s'agit tout simplement de nous demander, en toute franchise, si nous avons fait tout notre devoir dans ce domaine, au point de vue matériel comme au point de vue pédagogique. Sans doute avons-nous accompli de grands progrès, et il faut se réjouir que l'on ait enfin compris la nécessité d'augmenter les salaires de nos maîtresses d'écoles. Mais il me semble que nous pouvons, que nous devons faire davantage dans ce domaine, parce que c'est dans l'humble école de campagne que se trouve la solution première du problème de l'établissement rural.

Nos gens ont quitté la terre, dit encore M. Gouin, les uns parce qu'ils voulaient se lancer dans les professions libérales, le commerce, l'industrie, les autres, parce qu'ils étaient attirés vers la ville par le mirage des salaires hebdomadaires, de la vie plus facile avec l'eau courante, l'électricité, les théâtres, les distractions de toutes sortes. Peu à peu nous avons drainé nos campagnes de leur élite, de leur capital humain, de leurs ressources financières. Toutes ces richesses, nous les avons entassées en quelques grands centres.

Nous avons fait fausse route. Nous ne pouvons plus continuer à concentrer dans les grands centres capitaux et capital humain. Il nous faut décentraliser. Il faut retourner à la terre dans toute l'acception du mot, dans son sens le plus large le plus complet. Nous devons pratiquer en tout temps, et non pas seulement en période de crise, une politique de colonisation agressive, généreuse, moderne. Il importe d'établir ceux et celles qui en ont le goût et les aptitudes non seulement dans les territoires de colonisation, aussi dans les vieilles paroisses.

(Suite à la page 22)

L'ETERNEL COUPABLE

— Vous voyez... C'est encore votre faute !...

Cette caricature, tirée de "L'Unité Paysanne", Paris, montre que tous les maux sont imputés au paysan. Que le pain manque, que les prix montent ou que des salaisons fassent la grève, il est "l'éternel coupable"...

Tarifs augmentés de 30 pour cent

Décision de l'Association des Chemins de fer

L'Association des Chemins de Fer vient d'annoncer qu'elle se propose d'augmenter de 30 pour cent certaines charges de fret et d'express, à compter du 1er novembre. On se rappelle que les Chemins de fer avait fait une demande semblable il y a quelques mois, et qu'une Commission du Transport avait été crée pour étudier le cas et entendre des témoignages. Dans ce temps-là, les prix du transport étaient contrôlés par la Commission des Prix, et les Chemins de fer n'avaient pas autre chose à faire qu'à recourir à une telle procédure. Mais depuis que les contrôles ont été levés, au 1er septembre dernier, l'obstacle n'existe plus et les Chemins de fer ont la liberté d'augmenter leurs taux.

Le communiqué de l'Association avise la Commission qu'en vue de leur "besoin urgent" de revenus additionnels des mesures ont été prises pour rehausser de 30 pour cent le coût du transport de certaines marchandises, au 1er novembre prochain. Il précise cependant que les nouveaux tarifs seront "normaux", c'est-à-dire qu'ils représenteront les charges applicables au transport des marchandises en l'absence de tout compétiteur et alors considérées comme normales.

Cette décision de l'Association des Chemins de fer a soulevé les protestations de la part des membres de la Commission du Transport. D'aucuns ont affirmé que les Chemins de fer tentaient par là de "saboter" la Commission, au moment où elle poursuit son enquête, en lui soumettant un cas entièrement nouveau pour lequel les témoignages entendus jusqu'à date sont sans valeur.

Assemblée annuelle à St-Hubert

Allocution de M. G. Gaudrault, vice-président diocésain.

Dimanche, le 21 septembre, avait lieu l'assemblée générale annuelle du syndicat de l'U.C.C. de St-Hubert, comté de Témiscouata. L'assistance était assez nombreuse. Après la prière, on donna lecture du bilan. Une somme de $10 a été votée en faveur du bureau diocésain de Rimouski.

Après une longue discussion sur la Coopérative Fédérée, M. G. Gaudrault, vice-président diocésain, donna un rapport des services rendus aux cultivateurs par l'U.C.C. pendant la dernière année. Il insista sur le bureau de placement organisé récemment à Rimouski pour les fils de cultivateurs qui vont aux chantiers.

M. Gaudrault se déclara très surpris de voir que la coopérative ne reconnaissait pas tous les immenses services que l'U.C.C. lui a rendus, car si elle existe aujourd'hui c'est grâce à l'aide de l'U.C.C. Il demanda aux coopératives qu'une partie de leurs fonds d'éducation et de propagande soit versée à l'U.C.C. pour la diffusion des principes coopératifs et le succès des coopératives. En retour, celles-ci seront assurées d'une saine propagande et d'une bonne éducation sociale, et elles contribueront ainsi à mettre sur pied d'autres services sociaux.

M. Gaudrault termina son allocution en félicitant le syndicat de l'U.C.C. de St-Hubert pour le progrès accompli au cours de l'année et en faisant le voeu que 1948 soit une année de grand progrès pour l'U.C.C. dans toute la province.

Le Thé de Qualité
"SALADA"
ORANGE PEKOE

Il n'est pas plus difficile de s'aider que de se nuire. L'aide mutuelle accumule les mérites et les récompenses. Au contraire, la méfiance et la rancune ne rapporterien.

Vous voudrez un jour acheter
des animaux
une maison
ou un coin de terre
Les Obligations d'épargne
que vous achetez aujourd'hui
vous rendront alors service

GRÂCE à l'épargne, vous pourrez réaliser vos projets. Un des moyens les plus faciles d'augmenter vos économies, c'est d'acheter des Obligations d'épargne du Canada. Elles peuvent être encaissées en tout temps, au prix d'achat, plus les intérêts à 2¾% par année. Elles sont gagées sur toutes les richesses du pays. Tout particulier peut posséder $1000 en Obligations d'épargne du Canada de la deuxième émission. Elles se vendent au comptant ou par versements. Calculez dès maintenant combien vous pourrez économiser au cours des prochains douze mois et passez aussitôt votre commande d'Obligations.

EN VENTE chez les courtiers en valeurs et dans les banques;

Qui épargne gagne
Les Obligations d'épargne du Canada
DEUXIÈME ÉMISSION

Vue d'ensemble de l'assistance au récent congrès de l'U.C.C. tenu à Victoriaville pour les cultivateurs du diocèse de Nicolet.
(Photo de "La Tribune", de Sherbrooke).

Le cours à domicile de l'U.C.C.

Quel rang votre région occupera-t-elle l'an prochain

Plusieurs articles publiés dans ce journal ont fait allusion à la grande importance du prochain cours à domicile de l'U.C.C. Mais il n'est pas tout de mettre un problème grave à l'étude, il faut être certain que les élèves qui s'y intéresseront seront assez nombreux pour assurer à l'étude un succès considérable. Autrement, les plus belles leçons et les meilleures intentions seront inutiles.

Et qui peut assurer un grand succès à notre prochain cours à domicile si ce ne sont pas tous les membres de l'U.C.C. qui mettent la main à la pâte? Personne. L'Union est la seule organisation qui possède actuellement les cadres qu'il faut pour déclencher un vaste mouvement d'éducation dans tous les centres agricoles du Québec. D'où une grande responsabilité pour tous les dirigeants diocésains et locaux de l'U.C.C.

Dans le tableau qui accompagne cet article, nous donnons le nombre des élèves diplômés pour chacune des fédérations régionales pour les deux dernières années. Ces chiffres sont significatifs: ils prouvent que les cours à domicile n'ont pas eu toute l'attention qu'ils méritent dans plusieurs régions de la province. Nous pourrions même ajouter qu'ils n'ont obtenu du succès que dans quelques régions. Les résultats des deux dernières années peuvent être amplement dépassés. Que chacun en parle dans son coin, que chacun organise des équipes d'étude et les principes d'exploitation d'une entreprise agricole qui seront exposés au corus de cet hiver seront connus par tous les bons cultivateurs progressifs. Chacun dans votre région, regardez les chiffres que nous citons dans le tableau et décidez quel doit être le rang que vous occuperez l'an prochain.

Louis-Ph. POULIN

NOMBRE D'ELEVES DIPLOMES DE L'U.C.C.
Cours à domicile 1945-46 — 1946-47

Fédérations régionales:	1945-46	1946-47
Amos	37	10
Chicoutimi	60	39
Gaspé	20	
Joliette		53
Mont-Laurier		15
Montréal	8	6
Nicolet	155	330
Québec-est	96	81
Québec-nord	3	38
Québec-ouest	8	12
Québec-sud	9	8
Rimouski-est	257	240
Rimouski-ouest	553	389
Saint-Hyacinthe	39	32
Saint-Jean	3	12
Sherbrooke	24	19
Témiscamingue	23	
Valleyfield	1	
Congrégation Notre-Dame	212	223
Nouveau-Brunswick	19	21
Total:	1,528	1,528

Inspection rigoureuse du marché des pommes

Préférence aux pommes du Québec

Désireux d'assurer aux pomiculteurs et aux consommateurs de Québec la protection qui leur est due, et de défendre ainsi l'intérêt général, le Ministère de l'Agriculture, par son service d'inspection, a entrepris une campagne d'épuration des marchés, nous informe M. Jules Simard, sous-ministre de l'Agriculture. Conformément aux dispositions de la loi, les pommes tarées, frauduleusement classées ou vendues sous un faux nom — pour induire le public en erreur — devront disparaître du marché.

Producteurs et acheteurs se sont unis pour réclamer la protection du gouvernement dans la situation difficile ou se trouve le Canada par suite de la fermeture du marché anglais. L'abondante récolte de la Colombie et de la Nouvelle-Ecosse prendra le chemin de Québec et d'Ontario. Ces pommes sont de belle qualité, soigneusement classées. Pour faire face à cette grave concurrence, les belles pommes de Québec devront également être bien classées et emballées. C'est ici que le service d'inspection servira les intérêts de l'agriculture en empêchant que des fruits de rebut déprécient aux yeux de l'acheteur les pommes de la province. La campagne d'assainissement commencée ces jours-ci se poursuivra durant tout l'automne. Se sachant protégé, le consommateur se fera un point d'honneur de donner la préférence aux pommes du Québec, et n'aura qu'à s'en féliciter, conclut monsieur Simard.

UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Congrès général annuel

Avis est par les présentes donné que le congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs aura lieu, à Montréal, en la salle de l'Assistance publique, 458 est, rue Lagauchetière, les 22 et 23 octobre 1947.

Le Secrétaire général,
Thuribe BELZILE.

Montréal, le 6 octobre 1947.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

Avis d'assemblée générale

Avis est par les présentes donné que la douzième assemblée générale annuelle des membres de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. aura lieu le mercredi, 22 octobre 1947, à 2 heures de l'après-midi, à la salle de l'Assistance publique, 458 est, rue Lagauchetière, Montréal.

Le secrétaire,
Pierre-Eug PROULX.

Montréal, le 3 octobre 1947.

LA SOCIETE MUTUELLE
D'ASSURANCES GENERALES
DE L'U.C.C.

Avis d'assemblée générale

Avis est par les présentes donné que la quatrième assemblée générale annuelle des membres de la Société Mutuelle d'Assurances Générales de l'U.C.C., aura lieu le jeudi, 23 octobre 1947, à 9 heures du matin, à la salle de l'Assistance Publique, 458-est, rue Lagauchetière, Montréal.

Le Secrétaire,
Roger BRISSON.

Montréal, le 2 octobre 1947.

Devoirs...

(Suite de la page 24)

tout les premiers devoirs, les premieres responsabilités. Dans un programme d'éducation appelé à rehausser le niveau moral et social de la jeunesse, il faudrait faire très large la part de la formation morale et intellectuelle, établir nettement les valeurs qui priment toutes les autres. Sans que l'on ait recours à l'emploi de termes trop savants, il va falloir intégrer dans ce programme d'éducation quelques éléments vulgarisés bien entendu, de philosophie et de sociologie. Et comme la famille ne peut à elle seule entreprendre avec chance de la mener à bien une tâche de cette importance, il va falloir qu'elle ait recours à la force du nombre. Ici entrent en scène les associations professionnelles.

Les association professionnelles sont avant tout appelées en raison même de leur nature, par leur ramification dans la famille, la paroisse, le diocèse et le pays, à fournir le levain qui soulèvera cette masse d'agriculteurs catholiques et français. Elles devraient prendre en main le problème de l'établissement rural et le pousser jusque dans les réalisations concretes. Elles ne pourraient pas, cela va de soi, se passer de l'assistance des pouvoirs publics. Cette assistance cependant, pour avoir toute son efficacité, ne devrait porter que sur la préparation technique, scientifique et matérielle des paroisses à créer ou à consolider. Pour ce qui est de la préparation et de l'orientation des hommes, de la mystique à leur inculquer, les associations devraient jouer le premier rôle parce que seules elles représentent reellement la famille dans la paroisse, dans le diocèse, dans la province et la nation.

La nation canadienne-française a mené et continue de mener une vie dont plusieurs viennent à bon droit s'inspirer, plusieurs qui souhaitent un retour à l'ordre et à la paix. Ce qui assure encore cet ordre et cette paix c'est surtout la classe agricole, ces familles qui vivent paisiblement dans le décor reposant de la nature, qui comprennent encore le sens des êtres vivants sous leurs yeux, qui aiment encore la terre qu'elles occupent. Ces conditions d'ordre, de paix et d'amour, la jeunesse ne les connaîtra que si les institutions chargées de la former les lui enseignent. Elle acceptera de bon gré le fardeau inhérent à la vie dans la mesure où elle connaîtra aussi les compensations que lui réservent les sacrifices consentis. Elle ne jouera pleinement son rôle que si elle sait pourquoi elle est tenue de la jouer, que si elle en voit la lointaine portée dans le progrès réel de la nation.

La jeunesse rurale est bonne, elle est capable de grandes réalisations. Elle ne se lance pas à la poursuite d'un idéal plus ennoblissant parce qu'elle ne le connaît pas, parce que par surcroît, elle ne connaît pas sa propre puissance. Elle s'attend à bon droit de rencontrer sur son chemin quelqu'un qui lui indiquera et la tâche à réaliser et les moyens de l'entreprendre et de la mener à bien. Si elle reste perplexe en face de son avenir il ne faut pas lui en tenir un compte trop sévère. Plus profitable sera-t-il d'aviser aux moyens d'éclairer son intelligence, de réchauffer son coeur, de lui ouvrir bien large la voie qui la conduira vers sa réelle destinée.

Première...

(Suite de la page 17)

De cette façon, nous pourrons éviter certaines luttes que nous avons eues à soutenir par le passé.

Les trois employés suivants furent présentés à l'Assemblée : MM. Gilbert Finn, propagandiste, Ludovic Paulin, propagandiste et Claude Gaudreau, technicien en pêcheries.

MGR CODY

Monseigneur Cody à la fin de la session anglaise fut invité à adresser la parole. Il dit que le mouvement coopératif seul ne peut pas résoudre tous les problèmes mais il faut que les propagandistes dans leurs différents champs d'action soient aidés, car nous avons besoin de bons chefs. Ceux-ci ne peuvent pas travailler jour et nuit et travailler avec un salaire de $1,500. Ayez de bons hommes, préparez-les bien et servez-les bien. Il y a beaucoup à faire dans le domaine de l'éducation coopérative. Il a dit aussi que le poste de la radio d'Antigonish ouvre ses portes à la propagande du mouvement coopératif, non seulement pour les programmes anglais mais aussi pour les programmes français.

ELECTIONS

Les nouveaux directeurs élus sont MM. Ernest Powers de River Glade, Péa Daigle, d'Edmundston, John Ross, de Tabusintac, Lloyd Greennlaw de Woodstock, et Martin-J. Légère de Caraquet qui avec MM. Georges Stephenson, de Maugerville, Alexis Duguay, de Lamecque, et Gérald Arseneault, de St-Paul, forment le Bureau de Direction.

Le Président étant élu pour deux ans est encore M. W. H. McEwen. Le directeur choisi de l'Union Coopérative du Canada est encore M. Francis Delehanty.

Les délégués pour le Congrès Annuel de l'Union qui doit avoir lieu à Saskatoon en mars prochain sont MM. Alonzo St-Pierre, Francis Delehanty, Georges Stephenson et François-A. Blanchard.

Congrès de la Fédération de Valleyfield tenu à Ste-Barbe et à Saint-Polycarpe

Le nombre des membres de la Fédération a augmenté de 229 au cours de l'année. — Conférence de M. Jean Bégin, agronome, sur les avantages de la comtabilité tenue sur la ferme, pour l'abaissement du coût de production. — — Importantes résolutions adoptées. — M. Lionel Martin est réélu à la présidence de la Fédération.

La Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Valleyfield recrute ses membres dans les 5 comtés de Vaudreuil, Soulanges, sur la rive nord du St-Laurent, et Châteauguay Beauharnois et Hundington sur l'autre rive. Cette division géographique a permis l'établissement d'une tradition dans la tenue des congrès de l'U.C.C. de Valleyfield. Une première journée d'étude a lieu d'un côté du fleuve, suivie le lendemain par le congrès proprement dit, sur l'autre rive. Cette année, les assises ont commencé à St-Polycarpe, dans la presqu'île de Vaudreuil, et se sont terminées le lendemain à Ste-Barbe, comté de Huntingdon. Le programme des deux journées a été sensiblement le même, avec cette différence que les élections du bureau de direction par les délégués se sont faites à Ste-Barbe.

Aux deux endroits, une messe solennelle à l'église paroissiale, célébrée par M. l'abbé Adrien Patenaude, aumônier diocésain, a marqué l'ouverture des réunions. Dans son sermon, le R. P. St-Arnaud, s.j., assistant aumônier général, a démontré que la sainte Eglise a en mains toute la doctrine et tous les moyens d'action propres à assurer le rétablissement de l'ordre social dans le monde, et que c'est en suivant ses directives que l'on arrivera à une paix juste et durable, basée sur la charité et la justice sociale. Les Papes ont proposé la pratique de la coopération et l'association professionnelle comme les voies les plus sures vers les buts à atteindre. La classe agricole du Québec, pour une partie, répond parfaitement au désir de la sainte Eglise, mais il faudrait que tous les cultivateurs en viennent à comprendre les avantages sociaux de la coopération et de l'association professionnelle.

Après la messe, les congressistes se réunissaient à la salle paroissiale où M. le curé et M. le maire de l'endroit leur ont souhaité la bienvenue. Dans sa déclaration d'ouverture, M. Lionel Martin, président diocésain, a fait remarquer que résoudre les problèmes agricoles n'équivalait pas seulement à faire des revendications auprès des gouvernements et attendre les résultats, mais surtout à étudier ces problèmes dans leurs détails, sur le plan régional et le plan local, c'est-à-dire connaître la mesure des besoins de la profession, en accordant à chacun sa place dans l'échelle des valeurs spirituelles, morales et matérielles. Il est de toute première importance que le cultivateur fasse tout d'abord son devoir et donne l'exemple comme citoyen.

M. Gérard Demers, secrétaire-propagandiste pour la Fédération, a donné lecture du rapport annuel. Trois cercles ont été fondés au cours de l'année écoulée, et on a constaté une sensible augmentation du nombre des membres dans chaque cercle. Il y avait 687 membres en 1946, contre 916 en 1947, soit une augmentation de 229.

A St-Polycarpe, le directeur du journal "Le Salaberry", M. l'abbé Vaillancourt a été invité à parler de cet hebdomadaire qui est mis au service des cultivateurs du diocèse, tout comme au service de la classe ouvrière.

M. Thuribe Belzile

M. Thuribe Belzile, le secrétaire général de l'Union des Cultivateurs, a prononcé une brève allocution à St-Polycarpe et à Ste-Barbe. Il a parlé des progrès considérables de la Fédération au cours de l'année, et en a félicité les dirigeants. M. Belzile a ensuite fait une brève revue de tous les services offerts à la classe agricole par l'Union Catholique des Cultivateurs. Le but de cette oeuvre sociale est de faire prendre au cultivateur conscience de la dignité de sa profession, de la nature de ses problèmes les plus sérieux et des moyens d'y remédier. Mais cette action ne peut progresser sans l'étude personnelle de chacun des membres. C'est pourquo il'U.C.C. prêche depuis dix ans l'organisation d'équipes d'étude dans les rangs et, depuis un plus grand nombre d'années encore, poursuit la série annuelle des cours à domicile.

M. Jean Bégin

Le conférencier invité était M. Jean Bégin, agronome, surveillant des Concours de ferme pour le ministère de l'Agriculture, et spécialiste en comptabilité agricole. Après avoir exposé que l'abaissement du coût de production n'était pas autre chose que la conséquence de l'application intelligente des doctrines agronomiques prêchées depuis un quart de siècle: amélioration du sol par l'égouttement et de meilleures façons culturales, amélioration des cultures par l'usage de la rotation, la fertilisation appropriée, le choix des semences, etc., amélioration du cheptel par l'alimentation rationelle et la sélection, M. Bégin a cité quelques chiffres fournis par des cultivateurs progressifs qui sont entrés dans les concours de ferme. En passant, M. Bégin a souligné que le concours de ferme du Québec était la formule d'action agronomique par excellence, c'est-à-dire le moyen de mettre la ferme en équilibre pour accroître son pouvoir de production, et que cette formule avait été reconnue comme la meilleure par les agronomes du ministère de l'Agriculture de Washington, aux Etats-Unis. Pourquoi si peu de cultivateurs en profitent-ils ?

Certains chiffres révélés par M. Bégin ont soulevé une chaude discussion propre à faire naître dans l'esprit de l'assistance une excellente notion des avantages d'une comptabilité simple mais bien tenue. La comptabilité est le seul moyen qui permette au cultivateur de connaître la production de sa ferme et les points où il devrait y avoir amélioration.

"Voyez cette ferme qui produisait 40 minots d'avoine à l'arpent. Chaque minot d'avoine coûtait au cultivateur 41 cents et la récolte lui payait un salaire de 39cents de l'heure. Dans le cas d'une autre ferme où le rendement n'était que de 30 minots à l'arpent, le minot d'avoine coûtait 51 cents, et le salaire du cultivateur était réduit à 15 cents l'heure. Une troisième ferme ne produisait que 20 minots d'avoine à l'arpent: il en coûtait alors 71 cents pour produire un minot, et chaque fois que le cultivateur travaillait une heure, il perdait 5 cents ! Ces chiffres sont réels, et ont été fournis par des cultivateurs qui ont tenu une comptabilité soignée. Mais je vous dis que celui qui perdait 5 cents de l'heure n'a pas mis de temps à mettre de l'ordre dans son affaire et à faire remonter son salaire. Pourquoi ? Parce que sa comptabilité lui disait par où commencer."

Une intéressante discussion a suivi cette conférence, et a été dirigée par M. Gérard Bourdon, directeur diocésain et gérant de la Coopérative Agricole de Châteauguay.

Résolutions

L'étude des résolutions a précédé les élections du bureau de direction. La liste des résolutions est la suivante. On y demande, à qui de droit: 1) que les cultivateurs puissent abattre leurs animaux et les vendre sur les marchés locaux sans être obligés d'obtenir un permis d'abattage; 2) que des centres d'insémination artificielle soient établis là où des cultivateurs seraient prêts à s'organiser pour l'obtention de tels services; 3) que l'augmentation du prix du lait soit maintenue sans que le consommateur en soit affecté; 4) que l'entretien des cours d'eau reste à la charge du gouvernement provincial; 5) que les cultivateurs puissent obtenir plus facilement les matériaux de construction et autres matières indispensables 6) que l'assurance-automobile devienne obligatoire; 7) que les subsides sur le transport des grains de l'Ouest soient maintenus jusqu'à ce que la situation des récoltes de l'Est devienne normale; 8) que le prix des produits agricoles soit maintenu à un niveau tel qu'il reste un profit raisonnable aux producteurs; 9 que la chute de la rivière Delisle, à Côteau-du-Lac, soit creusée et dynamitée pour un meilleur égouttement des terres, qu'on élargisse le tunnel de la même rivière qui traverse le canal Soulanges ainsi que le cours d'eau de St-Polycarpe près du chemin de fer; 10) que la taxe sur la gazoline pour l'usage de la ferme soit enlevée au moment de l'achat; 11) que les représentants de l'Etat nommés au conseil de comté et chargés de voir à l'entretien des cours d'eau soient des cultivateurs; 12) que les routes rurales de la paroisse de St-Polycarpe soient finies en asphalte ou de façon que les véhicules y passent sans soulever la poussière; 13) que le gouvernement provincial continue sa politique d'égouttement tel qu'à St-Louis et St-Stanislas, moyennant un prix raisonnable fixé à l'avance et accepté par les cultivateurs, et qu'un nombre plus considérable de tracteurs-déblayeurs soient mis à la disposition des cultivateurs désireux d'égoutter leur ferme; 14) que la Fédération s'occupe de l'étude de l'égouttement des terres de St-Polycarpe; 15) que la Fédération s'occupe de l'étude de l'électrification rurale dans St-Polycarpe; 16) que le bureau cenrtal poursuive les démarches entreprises pour faire bénéficier plus de fermes des avantages de l'électrification rurale; 17) que le congrès général de l'U.C.C. prenne les moyens nécessaires pour faire cesser le marché noir des utilités des cultivateurs, et qu'on accorde un quota aux coopérateurs pour ces utilités; 18) qu'un comité spécial soit formé au sein de la Fédération pour étudier combien d'animaux sont abattus chaque année dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Laprairie, dans le but d'étudier un plan d'abattoir coopératif, les possibilités des marchés locaux; 19) qu'une protestation soit envoyée au ministère de l'Agriculture affirmant que les cultivateurs déplorent le renvoi de M. C.-E. Benoist, cidevant chef du Département de l'Aviculture à Québec; 20) qu'il y ait entente entre le provincial et le fédéral afin que les grands cours d'eau soient aménagés de façon à améliorer le rendement des petits cours d'eau; 21) qu'on mette à la disposition des coopératives locales les moyens d'obtenir des octrois pour l'achat de tracteurs déblayeurs, et que le contrôle de ces machines soit laissé au syndicat.

Les élections

Les directeurs suivants ont été élus: pour le comté de Vaudreuil, MM. Aimé Vincent, de Vaudreuil, et Albert Goulet, de Ste-Justine;

(Suite à la page 17)

Conférence de M. Albert Rioux à la Semaine sociale de Rimouski

Sur les recherches scientifiques appliquées à la vie rurale. — Rappel du mémoire de l'U.C.C. à ce sujet.

M. Albert Rioux, membre de l'Office de l'Electrification rurale, a donné à la récente Semaine sociale de Romouski un cours élaboré sur "Les recherches scientifiques et la vie rurale". En voici un résumé substantiel.

"La science, commence le conférencier, accroît sans cesse la richesse et la puissance de l'homme. Tous les pays du monde consacrent des sommes importantes au développement de l'enseignement et de la recherche scientifique. Aucun pays ne peut prospérer si son commerce, son industrie et son agriculture ne se renouvellent sans cesse par la recherche.

Aucune découverte scientifique ne peut laisser les cultivateurs indifférents. Toutes les sciences ont contribué à révolutionner l'agriculture depuis un siècle. Grâce aux chercheurs, la chimie, la biologie, la physique, l'électricité nous promettent de nouvelles inventions qui rendront la profession agricole plus payante, moins laborieuse et plus intéressante pour les jeunes".

Le conférencier souligne ici les demandes de l'U.C.C., au sujet des recherches scientifiques, dans son mémoire présenté au cabinet provincial en février dernier. A sa fondation, dit M. Rioux, l'U.C.C. réclamait des octrois et un crédit agricole. Aujourd'hui elle demande la collaboration de l'Etat pour faire des enquêtes sur le coût de revient des produits de la ferme et des recherches scientifiques pour accroître et améliorer la production. Et, d'ajouter M. Rioux, l'U.C.C. offre de payer en partie le coût de ces enquêtes et de ces recherches.

Citant largement le mémoire de l'U.C.C., le conférencier souligne que c'est surtout la science qui a permis à l'agriculture d'accroître considérablement sa production, de diminuer ses coûts de revient, d'offrir des produits plus variés et de meilleure qualité. Pourquoi, dit-il, les cultivateurs québecois ne se contenteraient-ils pas de tirer parti des recherches faites en d'autres pays ? Nous devons nous tenir au courant des travaux qui se font ailleurs, mais nous devons faire nos propres recherches en fonction de notre sol, de notre climat, de nos cultures, de nos conditions économiques et de nos marchés.

Chaque pays, poursuit M. Rioux, a son agriculture, et même chaque région. L'économie rurale du Québec diffère passablement de celle des Prairies. Il faudrait d'abord entreprendre des recherches économiques pour déterminer quelles productions, principale et secondaire, il faut adopter dans telle région, sur telle ferme.

Dans la plupart des pays d'Europe, les associations de cultivateurs, avec l'aide de l'Etat, tiennent la comptabilité analytique d'un grand nombre de fermes de toutes catégories, pour établir le coût de revient des différents produits agricoles. Des enquêtes révèlent que les frais de distribution de certains produits agricoles représentent près des deux tiers du prix payé par le consommateur. La coopération fait disparaître les intermédiaires inutiles, mais les coopératives doivent elles-mêmes chercher à diminuer leurs frais d'opération.

D'autres recherches s'imposent pour trouver les meilleures méthodes de préparation, d'emballage, de transformation, d'entreposage, de transport et de vente des produits; pour organiser nos marchés régionaux, nos grands marchés; pour ajuster la production aux besoins de la consommation; pour connaître les goûts et les exigences des consommateurs.

Ces recherches, fait remarquer M. Rioux, ne devraient pas oublier le point de vue social. Pourquoi les cultivateurs quittent-ils la ferme ? Qu'est-ce qui empêche les ruraux de donner une meilleure instruction et une formation professionnelle plus complète à leurs enfants ? Que faut-il pour rendre la vie rurale attrayante pour les jeunes ?

Le conférencier énumère ensuite toutes les recherches qui s'imposent sur les sols, les plantes, la production animale, la mécanisation agricole, l'électrification des fermes et l'utilisation industrielle des produits agricoles. Pour rénover la vie rurale, il préconise l'artisanat et la petite industrie. Un grand nombre de petits ateliers, pourvus de force motrice, peuvent rivaliser avec la grande industrie sans perdre leur caractère rural e familial, à condition d'offrir des produits originaux de qualité supérieure.

La province de Québec, continue le conférencier, a organisé un crédit agricole qui prête plus en une année que le Prêt fédéral en dix ans. Elle doit avoir son propre système de recherches. Nous avons en notre province toutes les institutions necessaires pour faire les recherches qui s'imposent. M. Rioux sedemande pourquoi nos universités canadiennes-françaises font si peu de recherches et envoient former à l'étranger la plupart de leurs professeurs ou spécialistes. Nos facultés d'agriculture, dit-il, n'ont pas formé un seul docteur en agonomie, excepté "honoris causa".

Nous avons trois grandes écoles d'agriculture. Ne vaudrait-il pas mieux en avoir une seule vraiment supérieure, capable d'étudier les problèmes particuliers à notre milieu physique, économique et social. Il faut trouver, dit M. Rioux, une solution au problème de notre enseignement supérieur agricole. Rester tributaires de l'étranger au point de vue scientifique, c'est se résigner à l'infériorité et à la médiocrité.

Après avoir énuméré les travaux de recherches qui ont augmenté considérablement le revenu annuel des cultivateurs américains, le conférencier conclut en affirmant que les recherches sont à la base de tous les progrès en agriculture comme dans l'industrie. Elles accroissent continuellement notre emprise sur la nature et nous associent à l'oeuvre du Créateur. Elles produisent toujours des merveilles qui transforment la vie humaine. Elles se traduisent enfin par des inventions et des techniques qui nous apportent plus de richesse, de confort et de bonheur.

Fédération de St-Hyacinthe

Assemblées dans le secteur no 8

L'aumônier et le président diocésain de la Fédération de St-Hyacinthe visiteront les endroits suivants au cours de la semaine prochaine: le 12 octobre, St-Ours; le 13, St-Barnabé; le 14, Ste-Victoire; le 15, St-Roch. Ils rencontrèrent le bureau de direction de chaque endroit au cours de l'après-midi, et tous les membres de la paroisse, le soir.

FAITES DE L'ARGENT DANS VOS HEURES DE LOISIRS

MACHINE À TRICOTER
"Auto Knitter"

La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Commandez dès maintenant.

Auto Knitters & Hosiery Ltd.
6324, rue Louis-Hébert Montréal

B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITERIES.
BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville MONTREAL

Grands et petits travaux d'automne

par Jean Blanchet, agronome

Maintenant que la plupart des récoltes sont engrangées il est temps de songer à la récolte prochaine et d'organiser la rotation des cultures en conséquence. Le mois d'octobre est la meilleure époque de l'année pour épandre les amendements calcaires sur un champ pour neutraliser son excès d'acidité; c'est encore le meilleur temps d'égoutter le terrain et de pratiquer les labours:

1°—Dans les terres fortes afin que les divers agents atmosphériques puissent les travailler d'une façon économique d'ici au printemps.

2°—Dans les terres humifères ou noires parce que durant la saison automnale ces sols sont plus secs et plus faciles à remuer.

3°—Dans les terres légères frichées et planes pour qu'elles ne perdent pas trop d'éléments fertilisants par le délavage des grosses pluie et de la fonte des neiges.

Les labours d'automne, quand ils sont bien faits et que les conditions du sol sont favorables à cette besogne, permettent au cultivateur de gagner du temps et d'économiser parfois du travail pour les semences.

L'hygiène

Les trois piliers de tout élevage sur la ferme sont l'héridité, l'alimentation et l'hygiène. Si l'hygiène vient en dernier lieu cela ne veut pas dire qu'elle est le facteur le moins important. Elle a, il est vrai, autant d'importance que les deux autres. A quoi servirait d'avoir des bons animaux de race que l'on nourrit suivant les meilleures directives de la science alimentaire si on néglige de leur donner les soins qu'exigent leur état de santé et leur production.

Certains échecs dans le domaine de l'élevage ont pour cause un manque d'hygiène soit dans les bâtisses où logent les animaux, soit sur les animaux eux-mêmes. Pour fournir leur meilleur rendement les bêtes de somme, les vaches laitières, les moutons, les porcs, les volailles doivent être placés dans des conditions favorables non seulement à leur santé mais encore à leur production. Si les conditions du milieu sont hostiles au bon développement des animaux il en résultera des maladiens ont la réputation d'être assez longs et les animaux de façon générale doivent passer au moins 6 mois à l'abri. Il est important de faire en sorte que leur période de réclusion ne soit pas un handicap ou un empêchement au maintien de leur santé et de leur rendement quelqu'il soit.

Toute bâtisse qui loge des animaux a besoin de clarté, de soleil, de ventilation et de propreté. Les microbes se développent généralement dans les endroits sombres et humides. C'est leur milieu de culture le plus propice. Pour les tuer ou les éloigner, les rayons du soleil, une ventilation convenable, un chaulage ou une désinfection des murs, du plafond et des crêches n'ont pas leur égal. Sans doute il ne faut pas voir des microbes partout mais il est sage de faire tout en son possible pour ne pas favoriser leur développement. Et avant d'entrer le troupeau laitier, les porcs, les poules dans leurs quartiers d'hiver nous croyons qu'il est très prudent de nettoyer, de désinfecter les locaux et de se livrer aux principales réparations qui s'imposent. Nous reviendrons sur le problème essentiel de la propreté dans un prochain article.

La taille

Bien qu'on ne doive pas attribuer à la taille des arbres beaucoup plus de valeur qu'elle en a, on doit cependant la considérer comme une opération utile qui améliore la structure d'un arbre et qui influence plus ou moins sur le nombre et la qualité des fruits produits.

La taille du printemps est sans contredit la plus importante. Mais celle de l'automne est peut-être la plus facile, car le cultivateur est à même de constater à cette époque de l'année la différence entre une bonne branche porteuse de fruits et les petites branches grêles qui poussent vers le sol et qui ne portent que des feuilles. Quelques conseils à ce propos: quand vous vous promenez avec un sécateur dans le verger à l'automne:

1°—Ne taillez pas les branches au hasard.

2°—Ne faites jamais de tailles sévères.

3°—Débarrassez les arbres des branches sèches, mortes.

4°—Et n'oubliez pas que des tailles trop sévères sont parfois plus nuisibles qu'utiles.

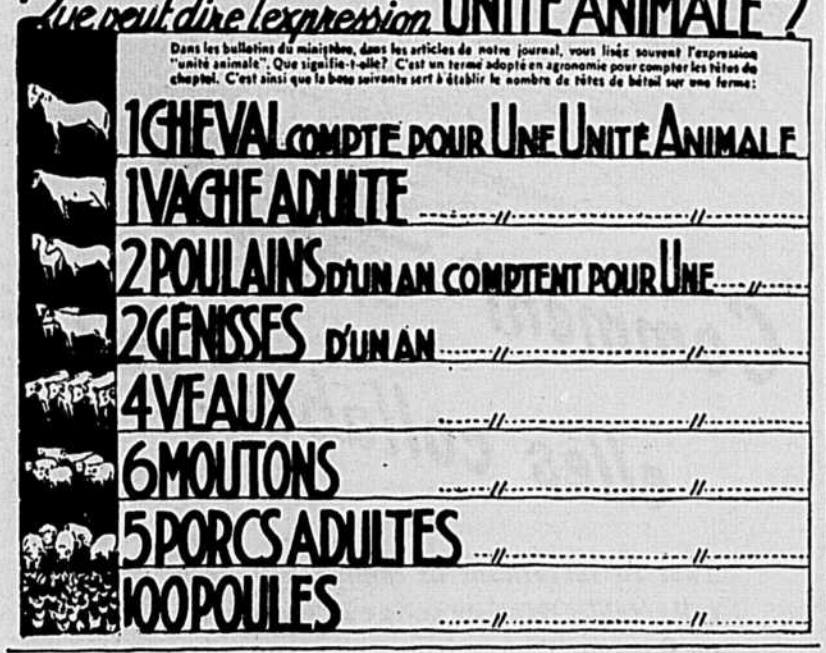

L'entretien des bestiaux

On réaliserait une économie si l'on pouvait conduire le bétail au pâturage de deux à trois semaines plus tôt au printemps. Pour celà, on suggère d'accroître la productivité des pâturages bien établis en les fertilisant à l'automne. Les agronomes recommandent des applications de 2-16-6 ou de 0-14-7 à raison de 400 à 600 livres d'engrais à l'acre. On a obtenu les meilleurs résultats avec une application faite au mois d'octobre, qu'il faut pour cela préférer à septembre.

Les cultivateurs qui ont eu recours à cette méthode en connaissent bien la valeur. Le développement est plus hâtif et la croissance, plus abondante, ce qui permet au pâturage d'accommoder un plus grand nombre de sujets pendant toute la saison.

Un programme de fertilisation analogue peut être adopté pour les prairies en vue d'obtenir une croissance plus exubérante pour la fenaison suivante.

L'U.C.F. compte...

(Suite de la page 12)

auxquels s'était joint l'abbé F. Mousseau, aumônier diocésain de l'U.C.C. Enfin, les congressistes ont salué avec joie Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale, une enfant du diocèse, et les distinguées visiteuses venues de Nicolet, Mmes Omer Côté, Dominique Goudreault, et Mlle Cécilia Vigneault, du Conseil diocésain de l'U.C.F. de Nicolet, accompagnées de leur aumônier, M. l'abbé Pinard.

Elections

Sur la fin de la journée, on procéda aux élections. Tous les membres de la fédération furent réélues moins une, Mlle Croisetière que remplacera Mlle Cécile Denommé. Mlle Cécile Piette ayant démissionné de sa charge de secrétaire, Mme Léopold Ferland fut élue pour la remplacer. Au syndicat des arts paysans, Mlle Lafortune gardera la gérance et Mmes Cuthbert Bérard, Mlle B. Piette, Mmes Lucien Archambault, Victor Guilbault, Robert Marsolais, Léopold Ferland, formeront le nouveau bureau de direction.

(L'Action Populaire)

Aux membres...

(Suite de la page 12)

tre comment mettre en conserve tel produit saisonnier ou donne une recette expérimentée à la réunion et qu'on a si hâte de goûter. Enfin, il y a bien chez vous une tisseuse qui connaît son métier! Si vous saviez les belles choses que l'on réussit chez nous maintenant! Essayez. Les reunions passent si vite, si vite, que vous aurez hâte à la prochaine.

Bonne chance, bon succès! Et une fructueuse année en amitié et en charité fraternelles, en aide mutuelle, et comme ça vivra l'U.C.F.

Marie Dupuis, secrétaire générale

L'U.C.F....

(Suite de la page 13)

ancienne élève de l'école ménagère de Nominingue, Mlle Huguette Meilleur, apporta pour nous en expliquer le modèle, un magnifique couvre-lit qu'elle s'est elle-même tissé. Plus d'une jeune fille serait anxieuse de s'en confectionner un semblable.

Après l'amusante lecture de "l'histoire d'une jeune fille", faite par Mme H. Maillé on procède à l'élection du nouveau conseil.

Furent élues: présidente, Mme Horace Maillé. vice-présidente, Mme Ernest McKale, secrétaire Mme Roland Blondin, premières conseillères: Mmes Daniel Brunet, Isaïe Lévesque et Paul Legault.

Après une courte allocution de notre aumônier et quelques mots d'encouragement de notre présidente, toutes reprirent le chemin du foyer, satisfaites de leur soirée et décidées à marcher de l'avant dans les rangs de l'U.C.F.

Félicitations à notre nouveau conseil!

M. B.

FORCE D'UNE CARAPACE DE TORTUE!

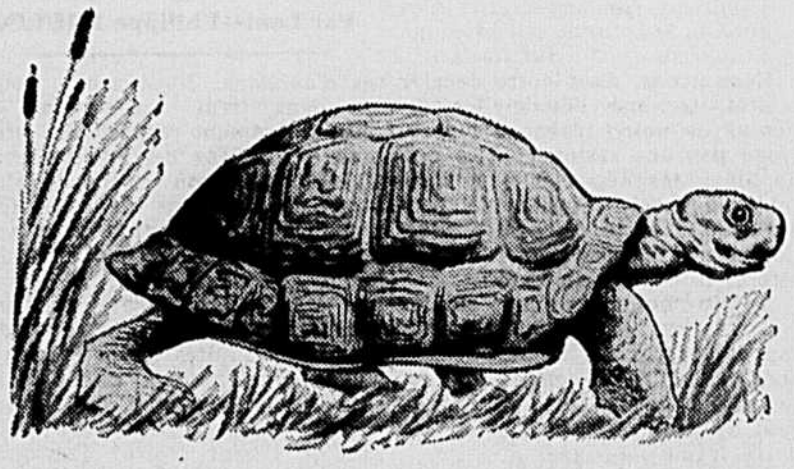

MINER *procédé de pression*
Bottes de travail pour cultivateurs

C'EST le fameux procédé Miner qui rend la botte Miner si forte . . . elle est fusionnée ensemble en une seule pièce . . . qui empêche les fissures. Elle a un fini luisant et durable — qui protège contre les acides des granges. Elle est souple et confortable à cause du caoutchouc naturel en plus grande quantité. D'une force inégalable.

Bottes de travail NORGE, en caoutchouc et lacées

Bottes courtes à six oeillets, pour travail général d'extérieur, idéales pour la ferme. Langues à soufflet imperméables, empeigne par côtes et support postérieur. Empeigne ondulée, langue renforcie et tannage remonté. Forme très confortable. Pointures pour hommes et garçons.

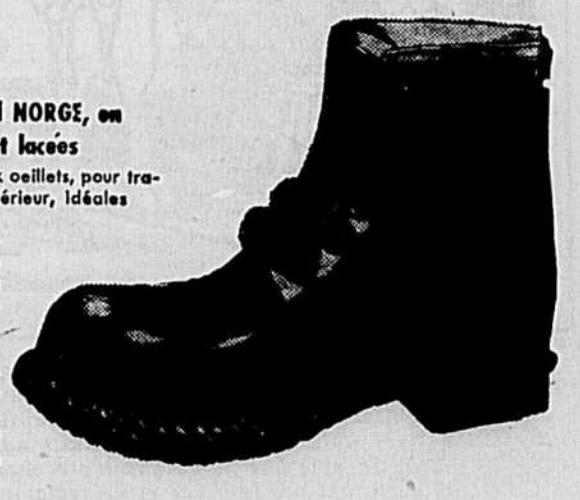

THE MINER RUBBER COMPANY LIMITED
Head Office & Factories Granby Que

Une bonne comptabilité agricole doit être claire et pratique

Et aussi bien adaptée aux conditions de chaque cultivateur. Si vous avez à coeur d'atteindre ces résultats, faites demander NOTIONS ELEMENTAIRES DE COMPTABILITE AGRICOLE, par M. Charles Gagné. Vous pouvez obtenir cette brochure de 120 pages au prix minime de 0.15 l'unité en vous adressant au

Service de Librairie de l'U.C.C.

515, avenue Viger — **Montréal, P.Q.**

Le coût de production du lait

Une étude des opérations d'un groupe de fermes laitières québécoises

VI — Les recettes du troupeau. — Les ventes d'animaux. — Le fumier. — Les recettes diverses. — Le coût de la livre de gras. — Le salaire moyen payé par nos fermes laitières.

Par Louis-Philippe POULIN

Nous avons, dans notre dernier article, terminé l'étude des dépenses de notre troupeau moyen. Nous pouvons résumer cette étude ainsi: les dépenses brutes totales de notre troupeau s'élèvent à $2,380.15 et le coût de production brut du cent livres de lait atteint la somme de $3,827.

Aujourd'hui, nous allons étudier les recettes, autres que le lait, rapportées par les vaches. Il faut absolument tenir compte de ces sommes si nous voulons obtenir le coût de production net du lait de notre ferme moyenne.

Ces recettes se divisent en quatre groupes: les ventes d'animaux, l'augmentation nette de l'inventaire du troupeau, le fumier et les recettes diverses qui comprennent les sacs vides retournés, les peaux des animaux abattus à la maison, etc.

Les ventes d'animaux

Notre troupeau moyen a vendu des animaux laitiers pour une somme de $304.32. Ce chiffre paraît élevé et il demanderait peut-être des explications plus élaborées que celles que nous pouvons donner ici. Une étude complète de cet item demanderait plus de temps que nous pouvons normalement lui en consacrer. Disons simplement que nous avons remarqué ceci: une tendance très nette, surtout dans certaines régions, de vendre des vaches adultes et d'augmenter le jeune stock. Surtout dans les Cantons de l'Est, les régions de la Vallée du Richelieu et du sud de Montréal, nous avons trouvé plusieurs fermes qui avaient vendu au cours de l'année jusqu'à quatre ou cinq vaches en production. Et ces ventes étaient généralement à prix très forts.

Si nous étudions l'augmentation nette de l'inventaire du troupeau en même temps que ce premier item, nous sommes également surpris que notre troupeau moyen ait augmenté son inventaire de $33.42 avec un montant si élevé de ventes d'animaux. Nous avons, pour ces deux item, entièrement et scrupuleusement respecté les propres évaluations des cultivateurs. Mais nous avouons avoir été plusieurs fois surpris de constater une forte augmentation de la valeur de fin d'année des têtes de bétail comparativement à la valeur déclarée au début de l'année. Est-ce que la forte demande de vaches adultes a aussi contribué à augmenter la valeur marchande des troupeaux que les déclarations des cultivateurs peuvent le laisser croire? Pourquoi pas? Alors, il faut bien l'admettre. Et nous utilisons les chiffres que nous avons trouvés dans nos questionnaires. Il faut donc noter que notre ferme moyenne a touché une somme de $304.32 pour ses ventes d'animaux et que son inventaire enregistre une augmentation nette de $33.42. Un nombre de 105 fermes enregistrent une augmentation nette de leur inventaire de $67.96, 51 fermes ont une diminution moyenne de leur inventaire de $34.54, tandis que 13 fermes n'ont aucune augmentation ou diminution à signaler.

Le fumier

Voilà une source de revenu assez considérable si l'on tient compte de la valeur fertilisante de ce produit. On peut utiliser différentes méthodes pour l'évaluation du fumier et toutes peuvent donner de bons résultats. Nous en tenant à la ligne de conduite que nous nous sommes tracée au début, nous avons opté pour la valeur marchande du produit et fixé son prix à $2.00 la tonne. Ici, les évaluations des cultivateurs faisaient assez souvent défaut et plusieurs se sont tout simplement contentés de ne rien indiquer. Des recherches ayant déjà démontré qu'une vache ordinaire produisait de 6 à 8 tonnes de fumier par année, nous nous sommes guidés sur cette constatation pour accepter les données des cultivateurs telles quelles ou les modifier. Ainsi, nous trouvons que notre troupeau moyen a produit 89.52 tonnes de fumier d'une valeur totale de $179.04.

Les recettes diverses

C'est un item de peu d'importance puisqu'il ne représente que la somme de $14.62.

Nous avons donc un total des recettes de $531.40, soit $0.855 par cent livres de lait, ce qui nous laisse des dépenses nettes totales de $1,848.75 et un coût net de production du lait de $2,972. Nous pouvons aussi trouve le coût de production par un autre moyen: notre troupeau comptant 14.5 unités animales pour des dépenses nettes totales de $1,848.75, nous obtenons une somme de dépenses nettes par unité animale de $127.50, et comme chaque unité animale nous a donné une moyenne de production de 4,283 livres de lait, nous n'avons qu'à diviser les deux chiffres pour obtenir notre coût de production de $2.97.

Le coût de la livre de gras

Voyons maintenant comment nous coûte une livre de gras de beurre f. à b. ferme. Dans notre deuxième article, nous avons écrit que notre lait dosait en moyenne 3.85 en gras de beurre. Pour obtenir le coût net du gras, il est nécessaire de déduire du cent livres de lait, la valeur du lait écrémé et du lait de beurre. L'évaluation de ces deux sous-produits a été faite par le Comité d'Industrie laitière et a été établie comme suit: $0.25 le cent livres pour le lait écrémé et $0.10 le cent livres pour le lait de beurre. En tenant compte du rendement théorique en beurre de notre lait, on peut évaluer la valeur des sous-produits à $0.239 par cent livres de lait, ce qui donne un coût net de production de la livre de gras de $0.71 et un coût net de production du lait destiné à la beurrerie de $2,733 le cent livres.

Pour ce qui est du lait destiné à la fromagerie, on trouve qu'il nous coûte $2.90 le cent livres si on évalue le lait de fromage à $0.08 le cent livres.

Valeur de la production laitière

Quels ont été les revenus bruts rapportés par la vente du lait de notre ferme moyenne? Voilà une question intéressante. Nos 62,103 livres de lait ont été vendues pour une somme totale de $1,191.20, ce qui équivaut à un prix $1,918 le cent livres. On peut voir immédiatement que le salaire horaire touché par notre cultivateur moyen lorsqu'il travaille à sa vacherie est loin d'entrer dans la catégorie des salaires minima!

Le salaire payé par notre ferme moyenne

Si l'on excepte la main-d'oeuvre, le lait complet nous coûte $1.84 le cent livres, ce qui fait un prix de revient net de $1.61 pour le lait destiné au beurre et de $1.77 pour celui destiné à la fromagerie en évaluant toujours le lait écrémé à $0.25, le lait de beurre à $0.10 et le lait de fromage à $0.08.

En se basant sur ces données et en tenant compte qu'il faut environ trois heures de travail pour produire cent livres de lait, on peut prétendre que la main-d'oeuvre travaillant à la vacherie a touché un salaire d'environ $0.10 l'heure en 1946 si le lait était destiné au beurre et d'environ $0.11 l'heure si le lait servait à la fabrication du fromage.

Prenons la peine de faire remarquer ici qu'on ne peut pas attribuer un tel salaire à l'agriculteur parce qu'il est ici question seulement de l'industrie laitière et que d'autres productions, telle la production porcine, que nous ne pouvons faire économiquement que comme complément de l'industrie laitière, ont rapporté un

(Suite à la page 16)

—Notre vache n'a pourtant pas demandé d'augmentation de salaire

Cette caricature est reproduite du "Front Ouvrier", de Montréal. Elle illustre apparemment une plaisanterie tirée d'une résolution présentée récemment à un congrès de travailleurs syndiqués. La déduction à tirer doit être que les produits agricoles doivent être tenus au niveau le plus bas parce que les vaches ne font pas partie du C.I.O., ne déclarent pas la grève et ne réclament jamais d'augmentation de salaire . . . Evidemment c'est très drôle!

Comment elles collaborent!

Tout en surveillant la construction de la nouvelle étable, Baptiste songe à l'entretien amical qu'il a eu, l'autre jour, avec son gérant de banque. "J'ai de la bonne terre et je suis capable de la cultiver. Tout ce qui me manque, pour réaliser mes projets, c'est un peu d'argent."

Baptiste a obtenu son emprunt à la banque. Il voit déjà ses nouvelles machines aratoires . . . son troupeau amélioré . . . ses greniers pleins. Et il y aura plus de travail pour les hommes de la région, plus de produits de la ferme, plus de denrées alimentaires pour le pays et pour l'exportation.

Aider les gens de toute position sociale à tirer le plus grand parti possible de leur initiative et de leur travail: telle est l'une des fonctions principales des banques canadiennes.

COMMANDITÉ PAR VOTRE BANQUE

Tous les cultivateurs de la province ont reçu de grands services de l'U.C.C. et il n'y a pas d'exception. Plus de 35,000 cultivateurs sur 150,000 reconnaissent les services rendus en payant leur cotisation annuelle à l'U.C.C. — Que font les autres ?

Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Formation morale dans l'U.C.F.
Justice envers les autres

Si la fermière devenue membre de l'U.C.C. se rend justice à elle-même; elle remplit aussi un grand devoir de justice envers toutes les femmes de la classe rurale. Son nom inscrit dans le registre de l'union vaut déjà beaucoup. On en rencontre un bon nombre qui avouent bien franchement: "Moi, je ne peux à peu près rien pour le cercle ou pour l'union, inutile de m'inscrire!" Ce n'est pas inutile. Ce seul fait de permettre qu'on vous compte comme membre de l'union est déjà un acte de justice envers les autres; vous assurez ainsi toutes vos soeurs de la campagne que vous reconnaissez la légitimité et l'efficacité de l'union, que vous souscrivez à toutes ses initiatives et à ses réclamations. C'est cela le service de justice des mains tendues et qui rend de plus en plus résistante la chaîne de la charité et de la coopération. Nous devons compter avec le nombre puisqu'il a son éloquence et réconforte les membres, à sa manière, et en impose à ceux de l'extérieur qui se voient dans l'obligation de traiter sur un pied d'égalité.

Les dames de l'U.C.F., pour le plus grand nombre mères de familles nombreuses et fermières consciencieuses, connaissent assez les exigences du devoir d'état et sa primauté pour ne pas exiger que le membre de l'U.C.F. retenue à la maison par de jeunes enfants, dans l'impossibilité de les faire garder en toute sûreté ou pour d'autres raisons très légitimes, assiste avec régularité aux réunions et prenne part à toutes les activités. Ces jeunes mamans ou encore ces malades remplissent leur devoir de justice par la seule adhésion à l'union.

Les dames qui, sans préjudice pour leur devoir d'état, peuvent sacrifier de leur temps aux oeuvres sociales accomplissent leur part de justice en donnant tout ce qu'elles peuvent donner pour l'avancement de l'association et de ses membres. Si l'union leur rend service, elles doivent en retour, rendre service sans souci d'intérêt personnel. Ce qui rend tant de dévoûments infructueux et plutôt nuisibles, c'est souvent la recherche de son bien propre avant celui de la collectivité; qui engendre le désordre issu d'un égoïsme secret plutôt que l'épanouissement d'une justice désintéressée. La justice sociale est une expression dont on se sert beaucoup; mais dans son sens profond, elle exige une grande vertu de la part des personnes assez généreuses pour la réaliser aussi parfaitement que possible.

Que d'exemples à donner sur cette question! Dans un cercle, la majorité des membres désirent suivre des cours de coupe; deux ou trois préfèrent des cours de couture et franchement, pour elles, ce serait plus pratique, mais le plus grand nombre demandent la coupe et si l'unanimité ne se fait pas, on ne pourra avoir l'institutrice. La justice désintéressée conseillera à la minorité d'accepter les cours demandés par la majorité. Dans un autre cercle, un certain nombre de dames préfèrent les leçons de tissage à telle époque pour des raisons valables, mais quelques-unes y trouveraient plus d'avantages, dans un autre temps. Comment en arriver à une entente qui servira la majorité? Par la condescendance de celles qui sont assez conscientes de leur devoir de justice pour sacrifier leur préférence. Et combien de circonstances ainsi, dans la vie d'un cercle, où l'on peut juger de la compréhension plus ou moins efficace de la justice, par les membres!

Un autre aspect de cette justice consiste à faire fructifier, pour le bénéfice du prochain, tous les talents que Dieu nous a généreusement dispensés. Dans les réunions de cercles ou d'équipes d'études, les fermières sont là entre amies; la gêne, le respect humain, l'égoïsme doivent être bannis. Une dame demande conseil tout simplement comme elle le ferait avec des soeurs. Ce serait un manque de justice indigne d'une véritable fermière si, par indifférence, ou encore par mesquinerie, craignant qu'une autre n'en sache autant qu'elle-même ou ne réussisse peut-être mieux, elle ne donnait pas les renseignements sollicités. Les membres éprises de justice exposent leur savoir, au contraire, pour le bénéfice de toutes et sans aucune prétention; elles font connaître les résultats de leur expériences de ménagères, d'artisanes, d'éducatrices.

C'est cette communauté de pensée et d'action qui répond aux exigences de la doctrine sociale du Christ. Cette justice est un reflet lumineux de la Charité. Quand cette vertu rayonne dans une âme, elle resplendit au dehors par la justice dans les paroles, les actes, les pensées; elle donne à la femme cette délicatesse d'attention de la soeur penchée vers sa soeur et prête à se donner dans un grand esprit de service.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Neuf jeunes filles diplomées à Nicolet

Après deux sessions d'été à l'Ecole d'Agriculture

Une brillante manifestation a marqué la fin des cours d'été aux jeunes filles à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Nicolet, jeudi le 25 septembre. Plus de 400 personnes ont assisté à cette séance dans la salle académique de l'institution.

Neuf finissantes ont reçu leur diplôme des mains de Mgr Roméo Gagnon, vicaire général du diocèse de Nicolet. représentant S. Ex. Mgr Lafortune, de M. le Chanoine Robert Ferland, de Mgr S. Poirier, curé de Princeville. et autres dignitaires religieux et laïques.

La soirée était présidée par M. l'abbé Elphège Houde, directeur de l'Ecole. M. l'abbé O. Lupien a donné lecture du palmarès pendant que MM. les Abbés I. Lauzière et P. Roy dirigeaient la séance. Mlle Laurette Béliveau, de Ste-Monique, agissait comme maitresse de cérémonies. Les 34 élèves, 25 de première année et 9 finissantes, ont fait les frais du chant et ont interprété avec brio deux saynettes des plus intéressantes. De magnifiques prix ont aussi été distribués aux élèves les plus méritantes. Ces prix avaient été offerts par les autorités de l'Ecole, du Séminaire, et par des citoyens de Nicolet.

Des discours et allocutions ont été prononcés par Mgr Gagnon. M l'Abbé Elph. Houde, MM. Emile Gauthier, directeur du Service de l'Economie et des Arts Domestiques, Jean-Paul Lettre, inspecteur des Ecoles d'Agriculture. Tous ont prodigué de précieux conseils aux élèves et les ont félicitées d'avoir sacrifié avec joie les 4 plus beaux mois d'été pour venir à Nicolet acquérir une formation et une éducation très précieuses pour plus tard.

Voici les noms des nouvelles diplômées: Melles Denise Béland, de St-Wenceslas de Nicolet, avec très grande distinction; Marie-Mantes Gentes, de Pierreville, t-g.d.; Colette Gervais, de Manseau, grande distinction; Jeannine Leblanc, Nicolet, g.d.; Jeannette Henry, Caplan, Bonaventure, g.d.; Laurette Béliveau, St-Grégoire. g.d.; Lauriange Désilets, Ste-Gertrude, g.d. Thérèse Fontaine, Gentilly, Cécile Duval, Nicolet.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué la présence des RR. SS. de l'Assomption, qui ont charge des élèves à l'Ecole, M. Lucien Dubois M.P., député de Nicolet aux Communes, les agronomes J.-B. Milette, Armand Joubert, maire de St-Léonard, le professeur Gérard Rivard, H. Lacoursière, L.-A. Bélisle, V. Lanouette, S. Chabot, A. Raphael-d'Aston, M. l'abbé Paillé,

(Suite à la page 22)

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soi-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

Education

Vous voulez que votre enfant se débrouille dans la vie, qu'il ne soit pas un empoté; qu'il ne demeure pas bouche béante, lèvre pendante et bras ballants au moindre tournant imprévu dans le sentier de sa carrière; qu'il entreprenne quelque chose pour gagner honorablement sa vie et la vivre fièrement; qu'il soit utile à son pays, qu'il lui fasse honneur, qu'il compte pour un parmi les membres de l'Eglise. Vous avez raison! La recette est simple: ne résolvez pas à sa place tous les menus problèmes de moyens à fin que la vie lui présente dès son aube! Laissez-le, tout petit trouver le moyen de satisfaire lui-même des impulsions naturelles normales et légitimes! Si vous prévenez sans cesse son attention, sa délibération, son choix, sa décision, si vous en commencez avant lui l'exécution et la poursuivez plus vite qu'il ne

(Suite à la page 22)

Sujets de méditation!

Il ne faut pas se laisser séduire par le gain immédiat qu'offre un emploi, il ne faut pas sacrifier l'acquisition d'un métier aux avantages d'un salaire hâtif. De même, l'attrait pour un métier, rapidement maîtrisé, et le salaire précoce qu'il apporte, ne doivent pas me faire hésiter à entreprendre de longues années d'études qui assurent le développement plénier de mes facultés et m'offrent, outre les joies de la culture, l'autonomie des carrières, en même temps qu'elles accroissent mon rendement social et national.
(R.P. Alcantara Dion, O.F.M.)

A l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi

Cours agricole et ménager
par Henri LACOURCIERE, agronome,
Service de l'Enseignement Agricole

L'Ecole d'agriculture de Chicoutimi a, du 2 juin au 27 septembre, donné pour la 5e année consécutive des cours d'enseignement agricole et ménager aux jeunes filles du Royaume du Saguenay. Nous les avons rencontrées le 18 septembre. A l'occasion d'une conférence prononcée par M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'enseignement agricole nous avons appris de Mlle Carmen Bouchard, de Chambord, présidente de la promotion 1947, que ces cours organisés par M. l'abbé Lorenzo Angers, directeur de l'Ecole d'agriculture, assisté par M. l'abbé L. Tremblay et confiés, pour la direction générale, à la Révérende Soeur Ste-Marguerite, furent suivis par 23 élèves en première année et 29 élèves en deuxième année. Elles reçurent des leçons de catéchisme de M. l'abbé Lucien Tremblay et des leçons de français de la Révérende Soeur Ste-Marie Auxiliatrice. D'autre part, elles suivirent le cours d'éducation familiale donné par M. l'abbé Lorenzo Angers, celui de l'hygiène du lait et de la comptabilité donné par M. F.-X. Boudreault, B.S.A., professeur, celui de l'horticulture et de l'embellissement confié à M. Léopold Tremblay, B.S.A., professeur. Enfin la Révérende Soeur Ste-Marguerite s'occupa des cours de cuisine, de tissage et de coupe, tandis que la Révérende Soeur Ste-Marie-du-Coeur de Jésus fut chargée des cours d'arithmétique. Depuis le début, soit en 1942, 325 élèves ont fréquenté durant l'été l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi.

Présenté par M. l'abbé L. Tremblay, M. Magnan parla d'abord des débuts difficiles de l'enseignement agricole dans la province et fit voir ensuite les progrès accomplis lorsque l'opinion publique fut entièrement convaincue de la nécessité de prodiguer aux fils et filles de cultivateurs, les facilités de s'instruire des choses de leur métier. Cela a pris 25 ans, dit-il, avant de fabriquer une opinion vigoureuse, en faveur des jeunes ruraux. L'idée des Ecoles d'agriculture lancée par des pionniers désireux d'aider les jeunes de la campagne à faire valoir leurs talents, a porté des fruits puisque aujourd'hui 18 institutions de ce genre dispensent l'instruction et l'éducation à environ un millier d'élèves, fils d'agriculteurs.

Le conférencier conclut en donnant des conseils pratiques sur l'embellissement de la ferme, tâche convenant à plus d'un titre à la fermière qui a un goût inné pour le beau et l'ordre.

M. le professeur Boudreault remercia M. Magnan. Il a appuyé sur la valeur des élèves qui suivent présentement les cours, M. Boudreault termine par ces paroles: "Pour porter l'idéal, il n'y a rien de mieux que de faire appel à l'élément féminin. Nous avons ici des jeunes filles bien préparées; elles partiront avec un riche baggage de connaissances, la fierté de leur profession et l'ambition de conserver intactes dans leur milieu les belles traditions religieuses et rurales qui sont la force et la richesse du Québec."

Félicitations aux autorités du Séminaire de Chicoutimi pour l'appui généreux qu'elles ont bien voulu donner à cette initiative pleine de promesses.

$500.00 en ARGENT
75 autres beaux prix
AU CONCOURS FACILE
"UN NOM POUR NOTRE PUPPY"

GAGNEZ "Les Joyeux Troubadours"

UNE LAVEUSE "THOR AUTOMAGIC" POUR LE LINGE ET LA VAISSELLE

AUTOCYCLE "WHIZZER DE LUXE"

RADIO-PHONOGRAPHE RCA VICTOR VR-34

EN OUTRE
2 AUTOCLAVES PRESTO
2 MONTRES BULOVA
43 PRIX FORMÉS DE PRODUITS COLGATE-PALMOLIVE
25 PHOTOS AUTOGRAPHIEES DES JOYEUX TROUBADOURS

Participation Simple

Notre puppy prendra part à l'émission des Joyeux Troubadours, aussi nous tenons à ce qu'il porte le nom qui plaira le plus aux auditeurs du programme. Nous donnons ici la liste des noms le splus populaires.

BIJOU	POMPON	PRINCE
FIDO	NOIRAUD	PITOU
PATAUD	CARLO	CAFE

Choisissez le nom le plus populaire à votre avis. En lettres moulées, écrivez ce nom, avec le vôtre et votre adresse, le nom et l'adresse de votre détaillant sur un bout de papier que vous nous adressez, avec un cartonnage vide de Crème Dentifrice Colgate ou un reçu attestant l'achat d'une boite de Poudre à Dents Colgate (ou des fac-similés acceptables). L'adresse:

LES JOYEUX TROUBADOURS
Concours "UN NOM POUR NOTRE PUPPY"
Case Postale 6300, Montréal, Dept.

(Inscrivez également le nom de votre choix à l'extérieur de l'enveloppe).

Parmi les lettres contenant le nom le plus populaire, les Joyeux Troubadours en tireront 78. Il s'agit de compléter la phrase: "A mon avis on devrait appeler le puppy des Joyeux Troubadours '———' parce que ....." en 25 mots ou moins. Les prix seront décernés suivant le mérite et la tournure de la phrase.

Participez Souvent *Envoyez le nom de votre choix aussi souvent que vous le voulez. Plus on envoie de noms, plus on a de chances de gagner ces 78 prix magnifiques!*

Limité au Canada seulement. Les inscriptions doivent être oblitérées à la poste au plus tard à minuit, le 31 octobre 1947.

ECOUTEZ "Les Joyeux Troubadours" réseau français de RADIO-CANADA du lundi au vendredi

15c 25c 40c

COLGATE - purifie votre haleine en vous nettoyant les dents

Aux membres de l'U.C.F.

L'Union Catholique des Fermières vit et grandit. Tous les diocèses intensifient leur propagande et quand nos femmes rurales comprennent une bonne fois ce que l'Association professionnelle est pour elles au point de vue religieux, social, économique et technique, elles n'hésitent pas à prendre rang où elles le doivent.

Au début de cette année, nous allons si vous le voulez bien, dresser notre plan de travail. Il nous faut de l'étude et de l'action. Voyons l'étude d'abord. Ce n'est pas une sorte d'école où vous aurez à étudier telle leçon que vous réciterez demain ou à la prochaine réunion. Non. Nos études vaudront en autant qu'elles nous feront réfléchir.

Les sujets soumis par le bureau de direction vous sont offerts à titre de suggestion. Ce qui importe, c'est que vous appreniez quelque chose qui meuble votre intelligence, augmente vos connaissances pour qu'ensuite vous soyez en mesure de vous prononcer sur telle ou telle question et en mesure surtout de défendre la vérité sous toutes ses formes. Les femmes de cultivateurs sont comprehensives et avides de bien Il fallait les voir à l'oeuvre dans leurs congrès respectifs. Pour mener à bien votre instruction personnelle, vous aiderez du même coup votre mari et vos grands enfants en suivant avec eux les cours à domicile de l'U.C.C.; ils comporteront cette année un cachet bien particulier et d'un intérêt primordial. Quand vous aurez ainsi fait provision de science intellectuelle, là, vous entrerez dans celle qui vous captive encore plus et pour cause: la science ménagère.

Plusieurs cercles nous demandent des suggestions pour un ordre du jour où chaque minute soit utilisée. Pour celà, préparez d'avance vos réunions; prévoyez la manière la plus efficace pour faire beaucoup et bien. Je vous conseille d'utiliser l'expérience de vos membres les plus âgées pour aider les plus jeunes. Que votre charité se manifeste jusque dans le travail manuel. Il y a beaucoup à apprendre en couture, en cuisine; il y a surtout beaucoup de soi à donner et souvent, vous le savez, c'est de cette marchandise là dont nous sommes le plus avare!

Pour la partie religieuse d'octobre, pourquoi ne feriez-vous pas une revue des articles du Père Lebel, S.J., sur la grâce sanctifiante et qui ont paru dans La Terre de Chez Nous *du 2 juillet, du 6 août et du 3 septembre? Le premier étudit la difficulté de s'en faire une juste idée;; le second, ce qu'elle est; et le dernier. sa réalité. Il y a dans ces pages de théologie mise à notre portée de quoi nous faire comprendre, nous faire aimer, nous faire pratiquer et surtout nous faire réfléchir*

Pour la partie sociale, faites une équipe d'étude de 15 minutes. Vite, sans trop jaser, afin de ne pas perdre un temps précieux. groupez-vous et discutez les trois questions suivantes: 1. Qu'est-ce qu'une association professionnelle? 2. Peut-on appeler l'U.C.F. une association professionnelle et pourquoi? 3. Etes-vous obligées d'appartenir à une association professionnelle?

Pendant que vous y êtes. Madame Unetelle, bien avertie et préparée, vous explique avec ses mots à elle: (Voir Catéchisme des Caisses populaires, p. 58): Ce qu'est un capital? Une part sociale? Quel est le montant fixé de ces parts? Qui les paie et quand? Qu'est-ce que la taxe d'entrée? Le patrimoine d'une Caisse populaire?

Voilà, vous devenez savante en peu de temps et vous vous détendrez d'un effort intellectuel par une activité débordante: l'heure au travail a sonné pour vous, Madame X donne des notions de coupe. Elle explique la manière de placer un patron sur du linge usagé pour faire un morceau neuf. Pour telle dame qui n'a jamais de vieux à utiliser, elle se dirigera vers le coin du cordon bleu. Une personne expérimentée mon-

(Suite à la page 9)

D'énormes mangles, fruits tropicaux du Brésil et des Indes, ont été exposées à la foire d'Aberfoyle (Ont.), par George Rubber, d'Arkell. On voit que deux de ces fruits font toute une brassée.

L'U.C.F. compte 1,434 membres et 29 cercles dans le diocèse de Joliette

Le congrès de Joliette a été tenu avec grand succès à Joliette, le 17 septembre dernier. — Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, rend une visite aux congressistes. — Mme Cuthbert Bérard est réélue présidente.

Des dames Fermières sont venues de tous les coins du diocèse au nombre de plus de 250 représentant les 29 cercles organisés de la fédération pour assister à leur Congrès annuel à Joliette, mercredi, 17 septembre dernier. Elles ont assisté en grand nombre à la messe d'ouverture célébrée à 9 heures en la cathédrale par leur aumônier diocésain, M. le chanoine Hector Ferland. Elles se sont rendues encore plus nombreuses à la salle du Marché où de 10h.45 à 5h. p.m., elles ont écouté, réfléchi, discuté et fait du beau travail.

Allocutions

Mgr Jetté, à la messe, a brillamment développé la thèse de la puissance de l'union, l'union des esprits, des volontés et des coeurs inspirée par l'humilité, la générosité et la confiance mutuelle et orientée vers la diffusion du bien matériel spirituel et moral de ses membres.

Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale, a appuyé sur l'union des dames de la classe rurale sous l'étendard de la foi catholique pour procurer à la femme tout ce qu'il lui faut en fait de connaissances techniques et pratiques pour être une véritable epouse, une mère vraiment chrétienne, une directrice de maison compétente.

M. Cuthbert Brousseau, agronome, secrétaire propagandiste de l'U.C.C., qui représentait cette Association soeur aînée de l'U.C.F., a appuyé sur l'union professionnelle qui dégage les femmes de la servitude des octrois, de la tutèle des gouvernements et qui leur permet aussi de diriger elles-mêmes leurs propres affaires en collaboration avec leurs époux, membres de l'U.C.C.

Le R.P. Léon Lebel, s.j., aumônier général, a porté la parole à plusieurs reprises donnant des explications sur les constitutions de l'U.C.F., ratifiant certaines suggestions et revenant sur les principes de base de l'Association: l'étude, le travail en équipe, l'entr'aide l'économie. Il a longuement disserté sur le bien-fondé des caisses populaires pour apprendre à tous même aux jeunes l'epargne qui à petits jets prépare l'avenir de notre jeunesse. Il a aussi préconise une plus étroite collaboration entre les cercles, entre l'Association des cercles laïcaux et le bureau diocésain de même qu'entre l'U.C.F. et l'U.C.C.

Mme Cuthbert Bérard qui présida les délibérations de la journée était entourée de son conseil: Mme Victor Guilbeault, vice-présidente; Mlle Cécile Piette, secrétaire; Mmes Hermas Perreault, Robert Marsolais, Mlle Méralda Croisetière; Mmes Léopold Ferland et Joseph Laferrière, directrices. Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale, fut tour à tour conférencière, directrice d'un forum, présidente d'élection et se tira admirablement bien d'affaire.

Mlle Cécile Piette fit la lecture des rapports d'où il ressort que l'U.C.F. du diocèse de Joliette est en progrès constants et que ces progrès sont particulièrement remarquables si l'on considère que l'U.C.F. n'a que 3 ans d'existance.

L'U.C.F. de notre diocèse compte 29 cercles sur 51 paroisses 1,434 membres, (une augmentation de 212 sur 1946). Le cercle de St-Gabriel de Brandon, tout jeune, il vient d'être fondé, compte déjà 78 membres et avait ses délégués au congrès.

16 cercles vont très bien, et tous les cercles font du bon travail. Parmi ses plus importants services organisés mentionnons le Syndicat Coopératif des Arts Paysans de Joliette, dont Mlle Yolande Lafortune est la gérante; il y a aussi le service de techniciennes qui prend de l'importance, les cours, les cercles d'étude, etc, etc.

M. l'abbé Henri Pichette, directeur diocésain de l'Action sociale, a dit en quelques mots quel était le but du Syndicat Coopératif des Arts Paysans et quels services il pouvait rendre à l'U.C.F.

S.E. Mgr Papineau

La grande joie de la journée ce fut sans conteste la visite de Son Excellence Mgr Papineau qui s'est rendu à la salle du Marché, a béni les congressistes, leur a réitéré ses félicitations et ses encouragements et leur a souhaité de maintenir toujours la belle réputation que l'U.C.F. de notre diocèse s'est taillée après bien des difficultés dans la province. Une autre joie pour les Fermières, ce fut la présence d'au moins une vingtaine d'aumôniers des cercles,

(Suite à la page 19)

Gratification !

Mlle Noëla Salvas, institutrice à l'école no. 8. de St-Robert, a reçu par l'entremise de M. Lafond, inspecteur d'école, une gratification de $20.00 pour sa huitième année consécutive consacrée à l'enseignement. Sincères félicitations.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Voila un trousseau que vous choisirez sûrement pour "votre petit ange"

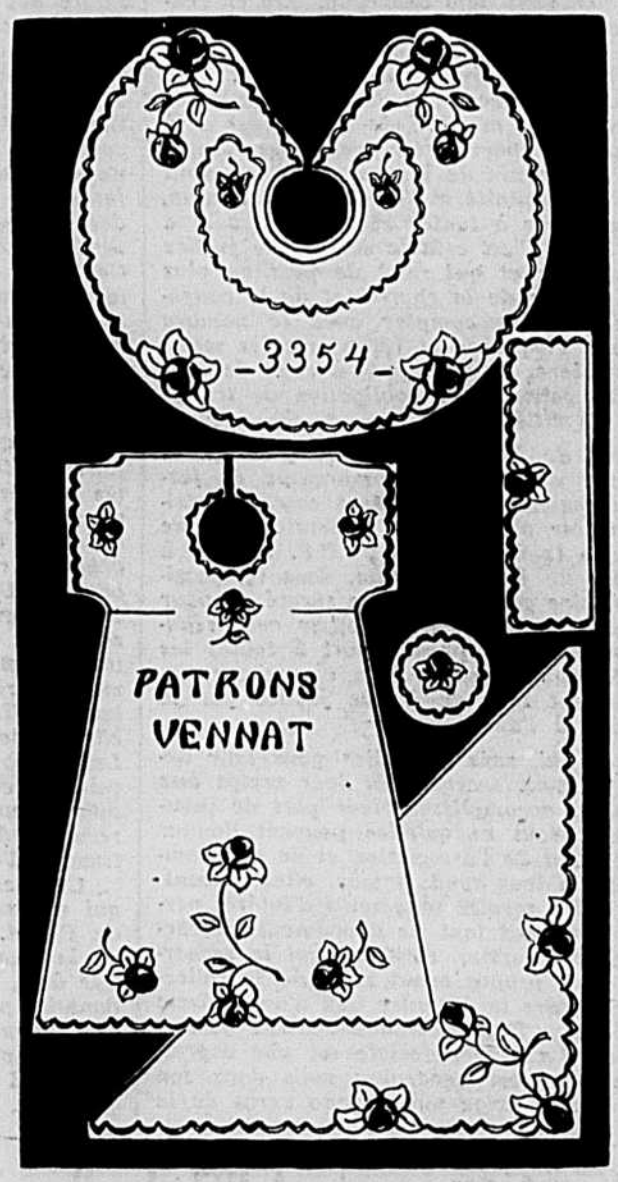

No 3354 TROUSSEAU DE BAPTEME **"Les Roses".** Dessin à la fois décoratif, facile et court à faire. Pour faire plus d'effet contournez les fleurs et les feuilles au point de feston aussi étroit et régulier que possible. Courants au point de tige. Remplissez le coeur des roses avec délicats noeuds français.

Prendre garde avant de faire le feston, de passer un faufil sur tous les contours des feuilles et fleurs. Pour les dents il faut bourrer au point de chainette, en amincissant à chaque bout. Pour poser la doublure, vous faites toute la broderie, à l'exception du contour extérieur. Ensuite vous faufilez le matériel et la doublure, puis vous faites le feston à même les deux tissus.

Le manteau est une cape froncée autour d'un empiècement. Vous réunissez la collerette et le collet à la cape par un biais. La robe a un empiècement non coupé en avant. Vous froncez la jupe pour rentrer dans la largeur de l'empiècement. La robe reste ouverte en arrière, ce qui est plus pratique. Le bonnet est formé d'une bande froncée sur une rondelle avec couture en arrière. La bande brodée se pose dessus avec ducher de ruban dépassant autour de la figure.

Quand vous achetez soit le matériel estampé vous avez le patron de coupe en même temps que celui de la broderie.

Patrons à tracer: Manteau, 30c; bonnet, 15c; châle, 25c; robe, 30c; jupon, 21c. Au fer chaud: Manteau, $1.00; bonnet, 20c; châle, 50c; robe, 50c; jupon, 25c.

Estampés sur matériel du client: Mêmes prix que le fer chaud. Quand nous imprimons nous-mêmes, nous ne donnons pas les patrons.

Estampés sur notre matériel, trois tissus différents tous au même prix: Cachemire rayonne, satin ou crêpe de soie: Manteau, $4.00; bonnet, 60c; châle, $2.50; robe, $2.50; jupon, $2.10.

Soie à broder, environ $1.35.

BRODEE A LA MAIN prêt à porter, sur l'un ou l'autre des 3 tissus, $30.00. Nous demandons de 4 à 8 semaines pour la livraison et un accompte du tiers pour commencer le travail.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de $1.00.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, Avenue Viger — Montréal

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Un petit deux-pièces

PATRON 4504

par Anne Adams

Joli petit patron de robe matelot en deux pièces, que toutes les petites filles aimeront porter pour la classe ou pour de petites réunions enfantines. La blouse pourra être confectionnée dans un lainage blanc ou encore en une toile ou cotonnade de teinte pastelle. De la serge bleue marine sera tout indiquée pour confectionner la petite jupe.

Le patron No. 4504 est présenté dans les grandeurs 2, 4, 6, 8, et 10 ans. La grandeur 6 ans, requiert pour la blouse, 1 verge de tissu, et pour la jupe, 1⅛ verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs. Ces patrons ne sont pas échangeables Instructions en anglais

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Jupes et blouses

PATRON 4711

par Anne Adams

Les jupes et les blouses seront très en vogue cette année et quoi de plus pratique que ces deux morceaux? Les blouses qu'on lave et repasse en un rien de temps et les jolies jupes que l'on peut porter en n'importe quelle occasion. Pour enjoliver le tout, une belle ceinture, soit de même tissu que la blouse ou de cuir donnera beaucoup d'effet à cet ensemble.

Le patron No. 4711 est présenté dans les grandeurs 11, 13, 15 et 17 ans. La grandeur 13 ans, requiert, pour la blouse 1⅞ verges d'un tissu de 39 pouces, et pour la jupe, 2¾ verges d'un tissu de 54 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs Ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

La morte saison

Finies les vacances, finies les longues journées d'été, passé le temps du jardinage!... Mais la jeune fermière reprendra l'aiguille à broder, et les longues veillées d'hiver seront un charme.

Le jardin dépouillé

Cette femme ramasse avec regrets les derniers légumes du jardin. Elle en cherche les parfums savoureux, mais plus de parfums que la senteur de la terre qui dégèle sous les rayons pâles du soleil sans éclat.

Les feuilles mortes couvrent la tristesse du jardin dépouillé, sous l'éclat de leur ambre et de l'or. La jeune femme regrette moins les richesses ensevelies et elle admire les délicatesses de la nature, dévouée servante de la beauté. Il serait si triste, le jardin, sans cette draperie.

Quand elle regarde les prairies, il n'y a plus de verts éclatants et frais qui rajeunissent les yeux; mais les prairies prennent la couleur du temps; des tons discrets riches et chauds et les nuages lourds d'ombre se jouent de la lumière, dans le ciel.

Et cette femme songe combien les dépouillements se voilent d'une richesse qui ne sourit pas à la joie mais émeut l'âme par sa beauté intérieure. Dépouillements nécessaires à la prochaine poussée de vie. Pour qu'il y ait encore des fruits dans les jardins, il faut ce dépouillement de l'automne.

Pour que les âmes deviennent fécondes, elles se dépouillent et s'offrent au dur mais purifiant ensevelissement de l'hiver.

Les jardins et les âmes dépouillés se revêtent d'une beauté que seule la souffrance peut répandre sur les êtres et les choses.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

L'U. C. F. à Ferme-Neuve

Vendredi soir, le 26 septembre, à la salle paroissiale, la réunion mensuelle du cercle de l'U.C.F. de Ferme-Neuve. Le programme quoique peu changé fut très intéressant. La présidente, Mme Horace Maillé présenta au nouvel aumônier, M. l'abbé Roy, les souhaits de bienvenue d'usage à l'occasion de ce premier contact avec les dames de l'U.C.F. Suivit un joli morceau de piano exécuté par Mlle Yolande Courtemanche.

M. l'aumônier prit ensuite la parole pour nous encourager à appartenir à ces groupements et associations catholiques approuvés par le Saint-Père. Il nous assura de son dévouement à la cause commune comme aumônier. Les dames satisfaites de ce nouvel encouragement applaudirent avec enthousiasme.

Mlle Gabrielle Leduc chanta pour nous "L'heure brève". Elle était accompagnée au piano par Mlle Aline Meilleur. Toutes remercient ces jeunes filles d'avoir si bien su nous intéresser. Vint ensuite le compte rendu du Congrès diocésain tenu à Mont-Laurier en août dernier; Mlle Madeleine Brunet en fit la lecture. Une

(Suite à la page 9)

Le Foyer Rural

1—Une revue mensuelle, éditée par l'Union Catholique des Cultivateurs, au service de la famille rurale du Canada français.

2—Une revue qui s'appliquera à conserver et enrichir le patrimoine de vertus sociales et morales qui font l'honneur et la force de la famille rurale", (Gérard Filion).

3—Une revue "qui appartient aux 35,000 cultivateurs qui sont membres de l'U.C.C., qui est leur propriété commune, dont ensemble ils disposeront comme chacun d'eux est maître de sa propre ferme".

4—Une revue abondamment illustrée comportant des articles de vulgarisation agricole, des pages spécialement consacrées à la fermière, un conte chaque mois, une chanson ancienne avec accompagnement, des patrons de divers genres, des conseils pour la ménagère, etc, une revue qui manquait à la famille rurale.

5—Une revue qui s'honore déjà de la collaboration du brillant journaliste agricole Armand Létourneau, de plusieurs écrivains bien connus des lecteurs et lectrices de la "Terre de Chez Nous".

6—Une revue libre, indépendante, parlant hardiment, n'ayant d'autre maîtres et propriétaires que le cultivateur et la fermière.

7—Bref une revue mensuelle qui manquait à la famille rurale, qu'il faudra lire de mois en mois et à laquelle il faut s'abonner sans retard.

VOICI L'AUTOMNE ET L'HIVER AVEC LEUR CORTEGE DE LONGUES VEILLEES ET DE LOISIRS. JOIGNEZ L'UTILITE A L'AGREABLE EN RECOURANT A DE PROFITABLES LECTURES.

Abonnez-vous sans tarder au

Foyer Rural

en utilisant le coupon suivant:

Le FOYER RURAL,
515, avenue Viger,
Montréal, (24), P.Q.

Je désire m'abonner au Foyer Rural. Je vous adresse donc la somme de ..... pour un abonnement de .....

Nom .....

Paroisse .....

Rang .....

Bureau de poste .....

Comté .....

L'abonnement au FOYER RURAL, revue mensuelle, est de $1.00 pour un an ou de $2.50 pour trois ans. Remise par bon de poste ou chèque au pair. L'abonnement au FOYER RURAL constitue en tout temps un cadeau hautement apprécié.

Le Service des

Arts féminins

de la Terre de Chez Nous

Tapis très attrayants

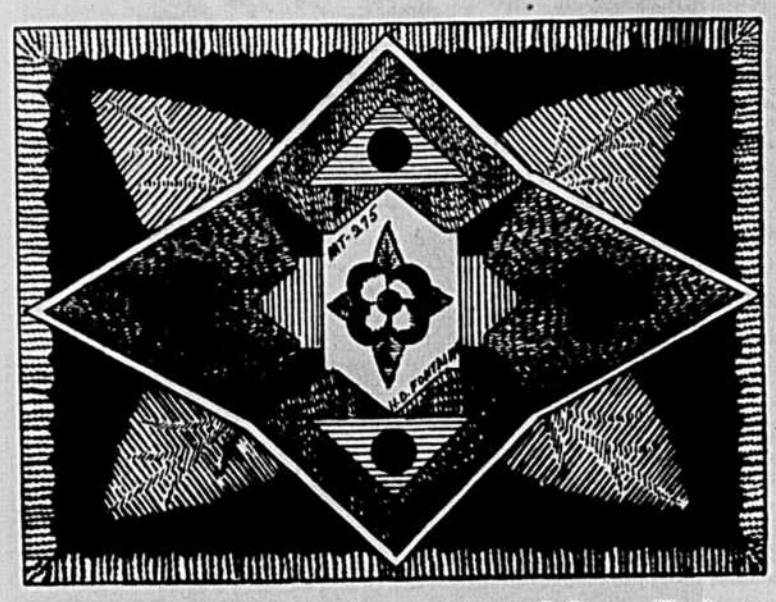

Patron No MT 275 — Ce tapis crocheté avec de la guenille de couleur vive, a grand air et vous éprouverez bien du plaisir à le confectionner. Si l'agencement des couleurs vous laisse perplexe, vous n'aurez qu'à suivre les indications données avec le patron et vous obtiendrez de ravissants effets. Ce tapis sera sûrement primé lors des expositions d'artisanat. Dès que vous aurez en mains le patron et les instructions pour sa confection, vous voudrez vous mettre à l'oeuvre sans tarder. Ce tapis mesure 26 pouces par 36. **Prix du patron: 30 sous. Pas de C.O.D. — La taxe est en sus.**

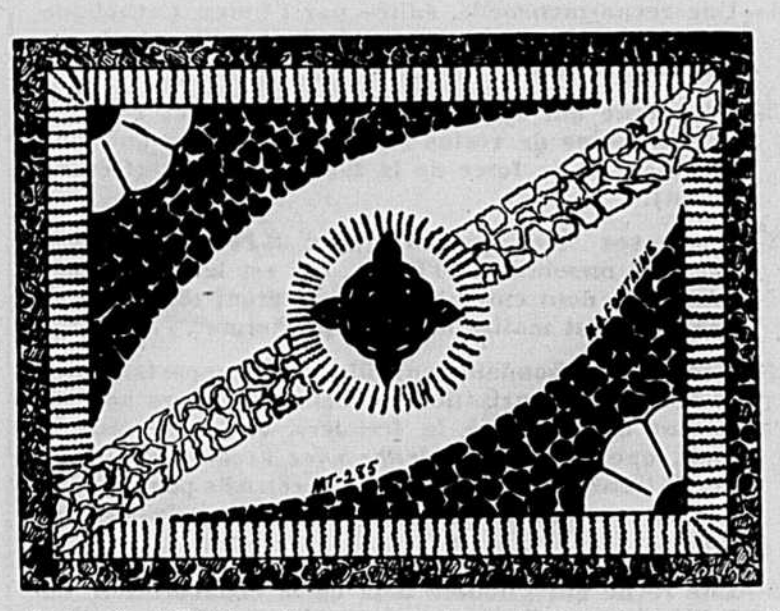

Patron No MT 285 — Vous avez vu des tapis de toutes sortes mais celui-ci retiendra votre attention. Il est facile, en suivant les instructions appropriées, d'obtenir cet effet caillouté. Grosse rose au centre entourée de lignes disposées comme les rayons du soleil. Ce tapis mesure 24 pouces par 32. **Prix du patron: 30 sous. Papier carbone pour tracer: 20 sous. Taxe en sus. Pas de C.O.D.**

Tel qu'autrefois...

Dire qu'il faut réapprendre ce que les grand'mères faisaient spontanément depuis leur jeunesse! C'est donc vrai que le "bon vieux temps" méritait son joli nom . . . Heureusement les anciens secrets ont été conservés et voici qu'on les publie sur les toits.

Il y a par exemple ce recueil des Arts féminins rempli de conseils et d'illustrations. Une jolie brochure de grand format: au delà de 52 pages et plus de 200 modèles. Il contient entre autres des modèles de broderie, de tricot de tapis, de pièces murales, de couvre-pieds, de tabliers, de nappes, de coussins, etc. Il y en a pour l'aiguille, pour le crochet, pour le cuir repoussé, la pyrogravure, etc.

Le Recueil des Arts féminins ne se vend que 75 sous et ce montant comprend les frais de poste. C'est une aubaine. Le paiement (par bon de poste ou chèque au pair) doit accompagner la commande.

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Beaucoup les préfèrent chauds

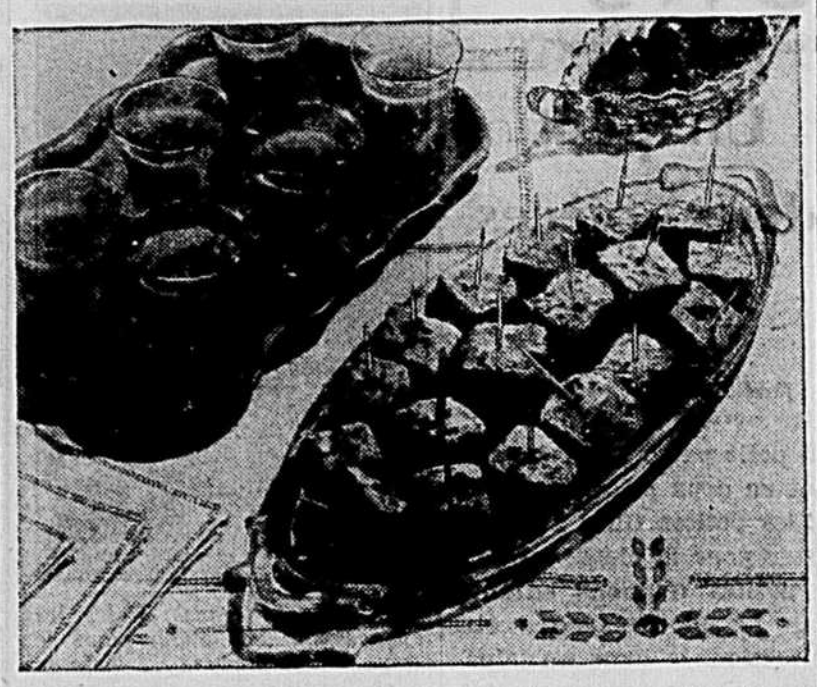

Nombre de gens croient qu'un mets délicat, pour exciter l'appétit, doit être servi chaud. Cependant, nous en connaissons un qui fera bonne figure sur un plat de hors-d'oeuvre et dont les gourmets se régalent C'est le croustillant soufflé au fromage. Contrairement à la plupart des mets délicats, il est peu coûteux et convient aux modestes budgets. Faites de croustillants soufflés au fromage pour servir avec des hors-d'oeuvre ou de la soupe, car ils sont vraiment délicieux.

CROUSTILLANTS SOUFFLES AU FROMAGE

½ tasse beurre
1 oeuf, jaune à part
¼ livre fromage râpé
½ c. à thé de sel
½ c. à thé moutarde en poudre
½ c. à thé de paprika
¼ tasse céréale de son
24 cubes de 1½ pouce de pain frais.
(coupé à même le pain)

Crémer beurre, ajouter jaune d'oeuf et bien mélanger. Ajouter fromage, assaisonnements et son; mélanger soigneusement. Incorporer blancs d'oeufs battus en neige et bien mêler ingrédients. Etendre mixture sur cinq côtés des cubes de pain. Disposer le tout sur une plaque à pâtisserie. Cuire au four modéré (350°F) 12 à 15 minutes.

Recette pour 24 soufflés. Servir chaud comme entrée ou avec salade verte.

"François", l'illustré des jeunes

Depuis quelques années, on se rend de plus en plus compte de l'importance de la lecture chez les jeunes. Dans les siècles passés, l'enfant avait la chance d'entendre les histoires, les légendes, les contes, de la bouche même de ses parents. Les conditions sont changées. La vie moderne requiert des moyens plus personnels de passer le temps. Mais ce n'est pas une raison pour les mal employer. L'enfant est resté ce qu'il était: un cerveau friand de féerie, d'imprévu et d'action. FRANCOIS l'illustré des jeunes, tend d'abord à satisfaire ce besoin.

Mais le journal FRANCOIS n'a pas voulu présenter uniquement une collection d'histoires illustrées ou une série de jeux, de devinettes . . .; FRANCOIS voulait offrir tout ça et autre chose. Le journal des jeunes étudiants, qui a maintenant cinq ans, a son rôle, bien précis, à jouer au sein des familles. Les recherches désintéressées auxquelles s'étaient adonnés les fondateurs de FRANCOIS devaient produire des résultats tangibles.

L'homme, même jeune, a des devoirs à remplir. Un journal de jeunes, vraiment éducatif, tout en restant récréatif, doit tenir compte de ces devoirs à remplir. Sans prendre un ton moralisateur, il doit fixer les yeux de ses lecteurs sur les conditions précises d'une vie équilibrée. C'est dans l'enfance qu'on prépare le plus parfaitement son avenir.

L'école est le noeud de la vie des jeunes. FRANCOIS ne manque pas une occasion de montrer discrètement aux étudiants la valeur, l'intérêt et le merveilleux de l'école. Ce n'est pas à l'aide de démonserations inattaquables que l'on fera comprendre à l'enfant l'importance de la vie à l'école. Si nous voulons qu'il devienne enthousiaste de son travail scolaire, il faut en faire ressortir les centres d'intérêt, frappant son imagination fertile et son esprit tôt envolé. C'est ainsi qu'il acquerra le goût d'une vie, en soi assez terne et austère pour son âge.

Par un retour heureux et tout à fait logique, la famille bénéficiera de cet amour pour le métier d'écolier. Les historiettes de FRANCOIS exposent des faits où la famille est glorifiée, où elle est ramenée à son sens véritable. L'enfant ne demande pas mieux que de jubiler chez-lui. Pourvu qu'on lui en donne la chance.

Deux fois par mois, le journal FRANCOIS apporte son message à l'aide de MOUCHETTE, du SAUTAPIC, de l'AS DES MONTAGNES, des LOUPS-GAROUS, de CLAIRE et FRANCOIS. Depuis janvier dernier, 1,120,000 FRANCOIS sont passés par les mains des étudiants qui y ont dévoré le courrier de Pa-ô-lo, la chronique sportive, les notes de botanique, de zoologie, ont participé aux concours "Six-Huit" et mots croisés, ont chanté et joué les mimes, les danses, tout ce qu'offre FRANCOIS, le journal des jeunes. Plus de 1,800 écoles

(Suite à la page 16)

REFRIGERATION COMMERCIALE

LIVRAISON IMMEDIATE
à travers
TOUTE LA PROVINCE

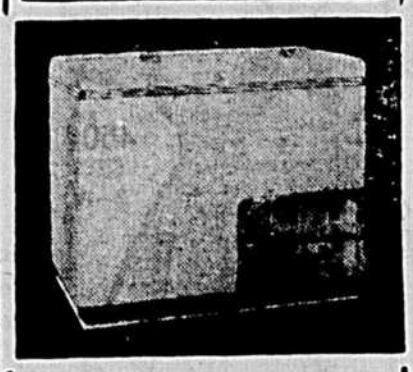

Ce "GELE-TOUT" (Farm Freezer) peut conserver vos aliments: viandes, fruits, légumes, etc., dans leur état naturel au delà d'une année, sans qu'il ne se produise aucune perte.

VENTE, INSTALLATION et SERVICE

de tous genres d'appareils frigorifiques pour:

- LAITERIES
- BEURRERIES
- FROMAGERIES
- BOUCHERIES
- RESTAURANTS
- HOTELS
- ENTREPOTS
- etc., etc....

renseignements gratuits

20 ANS D'EXPERIENCE

Ecrivez · Venez · Téléphonez

FRIGO

1290 Jean-Talon E. TA. 7236
MONTREAL

Vous nous aidez quand vous renouvelez de vous-même votre abonnement à la "Terre de Chez Nous".

MESDEMOISELLES! MESDAMES! ESSAYEZ CECI SI VOUS ÊTES

NERVEUSES

'CERTAINS JOURS' du mois!

Vos périodes vous rendent-elles chaque mois nerveuses, impatientes, irritables, si fatiguées et "traînantes"? Essayez alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager ces symptômes. C'est un remède *très efficace* contre ces malaises!

Depuis 70 ans, des milliers de jeunes filles et de femmes en ont bénéficié. Voyez si vous aussi n'en obtiendrez pas d'excellents résultats! *Il mérite un essai!*

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE *Lydia E. Pinkham*

REFROIDISSEURS A LAIT

La machine la plus répandue dans la province
LIVRAISON IMMEDIATE

TOUTES DIMENSIONS
Ecrivez ou téléphonez à:

Attention spéciale aux installations dans les bassins de ciment

MAISON NADEAU

4831, PAPINEAU — Tél. CH.3511
MONTREAL

Le rôle de l'éducation familiale en rapport avec l'avancement de notre agriculture

Par Jean-Paul Lettre, agronome, chef de la Division des Ecoles d'agriculture.

L'agriculture d'une province ou d'un pays est ordinairement en relation très étroite avec le développement intellectuel de ceux qui la pratiquent. En d'autres termes, plus la population agricole sera instruite et aura atteint un haut niveau de culture, plus les problèmes agricoles seront faciles à résoudre et plus rapide sera également l'adaptation de l'économie agricole de cette nation à ses propres besoins. Partant de ce principe, nous verrons ensemble le rôle primordial que joue la famille en ce domaine.

"La famille, affirme M. Paul Crouzet, est la première école et reste l'école permanente de chacun de nous". Il est facile de comprendre, à ces quelques mots, l'influence profonde exercée par le milieu familial. En ces moments d'instabilité et d'incertitude en l'avenir, la nécessité d'une éducation familiale forte et sainement comprise se fait sentir chaque jour davantage dans tous les milieux et particulièrement en milieu rural.

Il semble, en effet, que les principales difficultés qui naissent au seil de nos organisations agricoles, que l'indifférence manifestée par une trop grande partie de notre population rurale de même que les trop nombreuses causes de désertion du sol et de désorganisation de plusieurs foyers ruraux, ont le plus souvent comme point de départ, un manque ou plutôt une mauvaise éducation familiale. Mais qui donc est responsable de l'éducation dans la famille? Les premiers responsables sont les parents. Sur ce point, l'Eglise nous enseigne: "que les parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale que physique et civique de leurs enfants, et qu'ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel". La famille chrétienne nous apparaît donc comme la véritable éducatrice; sans elle, sans son action constante et continue sur l'enfant, toute oeuvre d'éducation nous semble incomplète et de peu d'efficacité.

Sans aucun doute, l'école rurale pourra venir en aide à la famille, car de sa nature, elle en est une institution auxiliaire et complémentaire. Mais au point de vue de la formation du caractère, de la formation religieuse et morale, de l'acquisition des habitudes, enfin, pour tout ce qui contribue à la formation complète de l'homme, c'est-à-dire d'un être capable de jouer un rôle vraiment efficace dans la société, l'école ne peut pas faire grand'chose, si elle n'a pas derrière elle l'appui le plus complet de la famille.

Sur ce point, un bon nombre de familles rurales sont en faute en ce sens qu'on ne s'occupe pas suffisamment de l'éducation des enfants dans la période pré-scolaire et qu'on ne seconde pas comme on devrait le faire, les efforts des institutrices et des maitres pendant que les enfants vont à l'école. En bien des foyers, on note une certaine apathie, un certain laisser aller pour ce qui regarde l'instruction et même un manque d'autorité des parents. On ne semble pas comprendre les bienfaits de l'éducation. L'idée naïve de bien des parents est souvent de se recommencer dans leurs enfants. Parfois on décide que le fils adoptera la profession ou le métier de son père, et le fils a à peine l'âge de raison. "Pourquoi telle étude? dira un père. Je m'en suis bien passé, moi et j'ai quand même réussi". Soit: mais qui vous dit que vous n'auriez pas encore mieux réussi si vous aviez eu l'avantage de faire ces études et surtout, qui peut affirmer que sans elles, vous pourriez réussir actuellement. Cela prouve tout simplement que les temps ont changé et qu'il faut élargir ses horizons. C'est pourquoi, nous disons que la famille, dans son oeuvre d'éducation, ne peut pas se séparer de l'école, pas plus qu'elle ne peut se séparer de l'Eglise. Quelles que soient les qualités et le dévouement de notre personnel enseignant, son action ne trouvera, pour ainsi dire, son plein épanouissement que dans la collaboration pleine et entière des familles, où se continueront les leçons données à l'école. L'éducation familiale doit donc préparer l'éducation scolaire et la prolonger dans le temps. Voilà pourquoi, il importe à l'avenir, de tenir compte davantage de la famille et du rôle primordial qu'elle doit jouer en matière d'éducation.

LE MILIEU RURAL

En milieu rural, je dirai même que la famille est quelque chose de plus fort que l'école. L'influence constante dont elle imprègne la jeunesse est l'aide la plus puissante ou encore l'obstacle le plus grand que nous rencontrons en éducation, selon que le milieu familial est favorable ou non. Et ici, il me vient à l'esprit cette phrase d'Henri Joly, déclarant un jour, que: "les problèmes de notre jeunesse ne peuvent être résolus que par de sérieuses modifications dans l'existence des adultes". Trop de ruraux en effet, croient que ce quelque chose qui constitue l'éducation n'est pas de leur compétence. Ils tournent avec confiance leurs regards vers l'école et se déchargent sur elle d'obligations impérieuses entre toutes. Il suffit de jeter un rapide coup d'oeil sur nos campagnes et considérer bien attentivement ce qui se passe pour réaliser qu'un bon nombre de parents ne se soucient pas suffisamment de l'éducation de leurs enfants. On donnera toutes sortes de raisons et de prétextes.

VERITABLE PROFESSION

Pour beaucoup de personnes — et c'est un malheur — la carrière agricole est une sorte de pis aller. Pourtant, la profession agricole est une profession comme les autres. C'est de cette idée qu'il faut bien pénétrer les masses. Ce beau métier d'habitant est un métier difficile et complexe qui exige une longue préparation, des connaissances spéciales et nul ne peut songer à l'exercer avec profit, s'il n'en connait et la science et la pratique. Aujourd'hui, l'agriculture est devenue une science et les cultivateurs progressifs y ont de plus en plus recours. Une erreur à éviter est de se confiner exclusivement dans l'éducation professionnelle des ruraux et de croire que les travaux manuels absorbants ne leur permettent pas de se livrer à la culture de leur intelligence et de leur coeur. Bien au contraire, la profession agricole nécessite une constante gymnastique intellectuelle. Le champ des observations du cultivateur n'est-il pas beaucoup plus

étendu que celui de n'importe quel artisan?

L'éducation familiale a déjà fait beaucoup pour l'avancement de notre agriculture et de plus, nos ruraux possèdent des qualités morales que les citadins doivent leur envier. Ils conservent plus et mieux que les gens des villes les vertus essentielles qui font la force d'une nation et d'une race. Où trouver plus intact, en effet, l'amour du sol, le sentiment de la famille, le respect des traditions, l'ardeur au travail, la patience dans les épreuves, le goût prudent de l'épargne? "C'est dans la profonde campagne qu'est enfoui le trésor de la sagesse du pays", disait François Coppée. Le cultivateur n'a pas assez conscience de sa supériorité, et il faut le regretter. Ce qui lui manque, c'est un certain vernis, et en travaillant à relever son niveau d'instruction et à parfaire son éducation, nous aurons tôt fait de combler cette lacune.

LE PLUS IMPORTANT

Cependant, je crois qu'il est temps de faire ressortir aux yeux de notre population rurale que le gros de son travail ne se trouve pas seulement dans les champs et les étables, mais aussi et surtout à la maison. Trop souvent hélas, on négligera l'éducation des enfants pour s'occuper davantage des animaux et du sol. Et pourtant, n'est-il pas d'une importance capitale de former notre jeunesse dès le bas âge, non seulement à l'amour du travail, du sol et des bêtes, mais aussi, à l'ordre, à l'esprit d'économie, au sens de la discipline et de la responsabilité, de même qu'aux grandes vertus morales? Ne croyez-vous pas qu'il serait avantageux pour la classe agricole toute entière de travailler au relèvement général de son niveau d'éducation? Personnellement, je le crois et j'ajouterai même que c'est l'une des premières conditions nécessaires au relèvement social de nos ruraux.

Ici, on peut se demander en toute franchise si, dans le passé, nos dirigeants de la classe agricole ne se sont pas trop occupés du sol, des plantes et des animaux, au détriment de l'éducation proprement dite de notre classe agricole. Rappelons-nous bien toutefois que: "tant vaut l'homme, tant vaut la terre", que notre agriculture vaudra ce que vaudront nos habitants et que la prospérité de ceux qui cultivent le sol, est le fondement de la prospérité d'un peuple. C'est pourquoi, je n'hésite pas à dire qu'il faut s'occuper davantage de l'éducation de notre population agricole.

LE COMMENCEMENT

Mais, me direz-vous, par où faudra-t-il commencer pour faire oeuvre efficace et durable? Tout simplement par la famille "qui est le commencement de la société", selon le mot de Paul Bourget. Faire l'éducation de la famille! Un tel programme en fera sans doute sourire quelques-uns. Comme si la famille n'était pas la plus vieille des institutions humaines, et comme si elle avait besoin que des pédagogues vinssent se mêler aux parents, pour raisonner sur une mission qu'elle accomplit naturellement depuis que le monde est monde! Tout de même, puisque l'éducation actuelle est déficitaire en bien des foyers ruraux, en raison surtout de ce que les éducateurs familiaux ne connaissent pas suffisamment pas leur métier ou l'exercent à l'aveuglette, il n'est d'autre remède que de le leur apprendre et de les mettre en état de l'exercer sans entraves.

De nos jours, la vie est un phénomène complexe et le monde, une organisation compliquée. Tout s'organise autour de nous, selon les méthodes scientifiques ou données comme telles. Et la famille, qui garde sa forme immuable à travers les vicissitudes des races et des sociétés, subit de toutes parts de violents assauts. C'est contre ces tendances perverses qu'il faut lutter et pour cela, il ne faut pas que la famille entreprenne une éducation au hasard. "L'idéal de l'éducation, déclarait un jour Herbert Spencer, serait d'obtenir une complète préparation de l'homme à la vie toute entière".

Puisque la famille apparait comme la première et véritable éducatrice, c'est par là qu'il faudra commencer nos réformes. De fait, la famille est le cadre naturel de l'enfant, le milieu le plus favorable à son développement et en formant ainsi les individus, elle exerce une action profonde sur la société toute entière. Nos familles de cultivateurs, conscientes de leurs responsabilités et de l'avenir de leurs enfants, ne doivent donc pas rester indifférentes à l'action menée par tous les organismes d'éducation qui les entourent. Bien au contraire, elles ont le devoir de se renseigner sur ces organismes, de les soutenir et même de leur confier leurs enfants.

PRINCIPES ESSENTIELS

La pédagogie familiale est le plus souvent affaire de bon sens. Tout de même, il est indispensable que l'on rappelle de temps en temps aux parents les grands principes éducatifs qui sont à la base de toute action éducative. A ce sujet, il faut souhaiter que les revues de famille, les bulletins de nos divers groupements sociaux, que nos quotidiens publient, le plus souvent possible, des articles susceptibles d'aider les parents à mieux comprendre et à mieux exercer leur rôle d'éducateurs. Cette vulgarisation des principes généraux de l'éducation pourrait également recevoir l'appui de la radio qui portera dans la plupart des foyers, à des heures déterminées, ces principes dont la connaissance est indispensable et qui sont d'ap-

(Suite à la page 22)

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

Vous nous aidez quand vous renouvelez de vous-même votre abonnement à la "Terre de Chez Nous".

LE PROBLÈME DES HEURES-FANTÔMES!

Maintes gens n'ont jamais fini leur travail: les soins domestiques réclamant tous leurs instants, sans leur laisser le moindre répit, le moindre temps pour la détente et l'agrément.

Mais chaque jour, ces gens trouvent de plus en plus le moyen de résoudre le problème des heures-fantômes . . . en dotant leur cuisine d'un POÊLE ÉLECTRIQUE moderne.

ET VOYEZ LA DIFFÉRENCE:

Il faut moitié moins de temps pour faire deux fois plus!

C'est AUTOMATIQUE—réglez le cadran et *reposez-vous!* Pas de tracas, pas d'ennuis!

Aucun gaspillage. Cuisson plus rapide: économie d'argent!

C'est propre comme une bouffée d'air pur: pas de vapeurs ni de dépôts de carbone!

Pas d'allumettes ni de flammes libres: c'est sans danger!

Et hygiénique: les aliments sont plus savoureux, plus riches en vitamines!

AVANT D'ACHETER UN PÔELE, CONSIDÉREZ LES AVANTAGES D'UN PÔELE ÉLECTRIQUE

Vous ne le regretterez pas.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité — Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

Lise Roy, pôpulaire artiste des Joyeux Troubadours invite tous les radiophiles à participer au grand concours des Joyeux Troubadours, "Un Nom pour Notre Puppy".

Entrepôt béni à La Durantaye

Bénédiction d'une meunerie coopérative et d'un entrepôt pour la récolte de fraises, à La Durantaye, le 28 septembre dernier.

Dimanche, le 28 septembre, M. l'abbé Ls-de-G. Paquet, curé de La Durantaye, a béni la meunerie de la Société Coopérative Agricole de Bellechasse et l'entrepôt du Syndicat de fraises érigé au cours de l'été.

Quelque 200 personnes ont assisté à cette cérémonie présidée par MM. Philippe Morin, président de la coopérative, et Josaphat Pelletier, président du Syndicat des Producteurs de fraises. M. le maire Félix Catellier, a présenté les orateurs au cours de l'assemblée qui suivit la cérémonie de bénédiction. Ont adressé la parole MM. l'abbé Paquet, David Roy, premier président de la coopérative, J.-R. Gauthier et Jean Pintal, agronomes, Ronaldo Tanguay, secrétaire-gérant de la Société Coopérative de St-Vallier, et J.-B. Potvin, ancien agronome. Tous les orateurs se sont plu à féliciter les cultivateurs pour leur bel esprit de coopération et d'avancement. Ils leur ont souhaité et prédit des succès pour l'avenir.

On sait que la production des fraises dans Bellechasse a atteint, cette année, le chiffre imposant de 20,000 cageots de 24 pintes. Il faut donc que les producteurs soient bien organisés pour disposer avantageusement de ce produit excessivement périssable. C'est pourquoi on a construit un entrepôt de réception, de classification, et de chargement à destination des grands marchés. Le surplus des fraises est mis en chaudière, à l'entrepôt même, après "l'équeutage". En 1947, près de 20,000 livres de fraises trop mûres ou trop molles pour être expédiées à l'extérieur ont été sauvées de cette façon. L'entrepôt mesure 60 x 30 pieds à l'intérieur. Le poste d'équeutage est situé en-dessous de la bâtisse. La partie supérieure sert de salle de réception, de classification, d'expédition et d'entrepôt pour les cageots et casseaux.

La meunerie coopérative est aussi très vaste et moderne. L'élévateur peut contenir une dizaine de wagons de grains. On est organisé pour la fabrication des moulées balancées de toutes sortes.

Le gérant de la Coopérative est M. Ernest Robin et celui du Syndicat des Producteurs de fraises, M. Philippe Roy.

Parmi la nombreuse assistance, outre les personnes déjà mentionnées, nous avons remarqué la présence de MM. Albert Bélanger, maire et président de la Coopérative de St-Vallier, Ludger Lamontagne, de La Durantaye, ancien président de la Coopérative locale; J. C. Gagnon, gérant du Couvoir Coopératif de St-Michel, etc.

Les principaux moyens dont le cultivateur dispose pour obtenir des prairies durables et donnant un bon rendement

Bonne préparation du terrain. — Un bon mélange de graines fourragères. — La fertilisation et le chaulage. — Les soins d'entretien ou de maintien. — Résultats obtenus à la Ferme Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

par Eugène Godbout, assistant en Grande Culture, Ferme Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Depuis quelques années nos cultivateurs ayant réalisé l'importance d'avoir de bons pâturages leur ont accordé beaucoup plus d'attention. Certains ont même plus que doublé leur capacité de production. C'est heureux et ils ont raison d'être fiers, puisqu'ils en sont les bénéficiaires immédiats. Ce qu'ils ont fait pour les pâturages, ils devraient le faire pour les prairies, car les prairies sont ni plus ni moins que le prolongement des pâturages.

Quelles sont les qualités d'une bonne prairie? A notre sens, pour être bonne, une prairie doit être composée d'un mélange d'espèces (légumineuses et graminées) désirables contenant un pourcentage élevé de protéine, donner de forts rendements et durer longtemps. Il va sans dire qu'une telle prairie est très économique parce qu'elle réduit beaucoup par tonne de foin les frais fixes de production ainsi que l'achat les suppléments protéiques.

Les principaux moyens à notre disposition pour obtenir de bonnes prairies durables sont en relation très étroite avec les qualités que l'on exige d'elles. Ce sont:

1—Une bonne préparation du terrain.
2—L'emploi d'un bon mélange de graines fourragères.
3—La fertilisation et le chaulage s'il est nécessaire pour la prise de la luzerne.
4—Les soins d'entretien ou de maintien requis.

Par bonne préparation de terrain, on entend un labour suivi de disquage et hersage énergiques permettant l'ameublissement du sol.

Le mélange de graines fourragères, en plus de contenir une ou deux graminées, soit le mil ou le brome, ou encore les deux ensemble, devrait renfermer quelques légumineuses notamment du trèfle rouge, du trèfle alsique ou du trèfle Ladino et surtout de la luzerne qui donne des regains rapide et abondants.

La fertilisation de base pourrait consister en une application d'environ 15 tonnes de fumier à l'acre ou son équivalent en engrais chimiques faite l'année de l'établissement et de 1 à 2 tonnes de pierre à chaux à l'acre, si cela est nécessaire pour assurer la prise et le maintien de la luzerne qui est la principale plante recherchée pour une prairie à fort rendement et de longue durée. Maintenant, pour assurer son maintien et sa durée il serait à conseiller d'appliquer de temps à autre, disons à tous les deux ou trois ans, 4 à 500 livres à l'acre de 0-14-7 ou de superphosphate et, lorsqu'on est tenté de faire pacager le regain, de surveiller la paissance principalement à l'automne.

A la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, avec une bonne préparation du terrain, un mélange de graines fourragères composé de 7 livres de mil, 5 livres de trèfle rouge, 2 livres de trèfle alsique et 6 livres de luzerne et une fertilisation de base de 15 tonnes de fumier à l'acre l'année de l'établissement, nous avons réussi à prendre quatre bonnes années de foin contenant une forte proportion de luzerne et deux coupes par année. Le rendement moyen annuel à l'acre pour deux coupes a été de 3.25 tonnes et cela sur argile et dans les conditions du cultivateur. Et ce n'est pas tout, car nous espérons prolonger la durée de ces prairies de deux ans par l'emploi de fumier ou d'engrais commerciaux.

Nous sommes d'opinion que, dans la région du Bas St-Laurent où les fermes sont à base d'industrie laitière et où les plantes fourragères poussent abondamment, il y aurait avantage à faire les frais voulus pour avoir de bonnes prairies **durables** qui après quatre ou cinq ans de foin renfermeraient encore une bonne proportion de luzerne et donneraient un fort rendement. Evidemment un tel système devrait s'appliquer à toutes les prairies de la ferme qui peuvent s'y prêter.

Note spéciale : — A moins que le terrain n'ait déjà produit de la luzerne en abondance, celle-ci devrait toujours être inoculée. Bien que l'inoculation soit plutôt simple, si vous ne savez comment procéder, il est toujours possible de consulter votre agronome.

Une étude...

(Suite de la page 10)

salaire beaucoup plus élevé que celui payé par la vacherie. Il ne faut pas oublier non plus qu'une bonne partie des profits de notre ferme moyenne ont pu être réalisés sur les récoltes que nous avons vendues au troupeau laitier aux prix commerciaux courants. Il faut toujours se rappeler que l'exploitation d'une ferme est un ensemble d'opérations différentes qui se complètent et se compénètrent tellement l'une l'autre qu'il serait injuste de juger le standard de vie d'une ferme à culture mixte par le seul salaire payé par une seule activité. C'est ici que la nécessité d'avoir plusieurs cordes à son arc se prouve d'elle-même une fois de plus.

Enfin, disons-le puisqu'il faut le dire, notre ferme moyenne n'est pas un modèle d'entreprise laitière bien dirigée, d'entreprise exemplaire. Le rendement de notre troupeau moyen est faible et son système alimentaire est très discutable. Voilà quelques considérations qui peuvent, nous le souhaitons, empêcher certains individus de donner aux résultats de notre travail une signification qu'ils n'ont pas.

François...

(Suite de la page 14)

disséminées dans 1,000 villes et villages du Canada portent bien haut la devise de FRANCOIS: **"en chantant, va ton chemin tout droit".**

FRANCOIS se présente aux jeunes deux fois par mois. Il est imprimé en couleurs et compte seize pages. L'abonnement coûte un dollar par année. Du 1er au 31 octobre se tient dans toutes les écoles d'expression française du Canada la campagne annuelle d'abonnements à FRANCOIS. Pour tous renseignements, s'adresser à 430 est, rue Sherbrooke, Montréal 24.

On demande ces numéros de la "Terre de Chez Nous"

Il nous manque un certain nombre de numéros pour compléter des collections de la "Terre de Chez Nous". Les numéros manquants sont ceux des dates suivantes:

le 6 novembre 1946,
le 22 janvier 1947,
et le 5 février 1947.

Les abonnés qui auraient encore ces numéros et qui pourraient s'en départir nous rendraient un service apprécié en les retournant à l'adresse suivante:

La rédaction,
La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal, (24), P.Q.

La récolte de tabac battra son record

D'après la première évaluation de la production de tabac au Canada cette année, on récoltera 146,369,000 livres. Ce chiffre constitue une augmentation d'environ 5,000,000 de livres sur la récolte record de 1946 de 141,384,000 livres.

Le tabac jaune, qui constitue la plus grosse partie de la récolte, est évalué à 123,920,000 livres pour la récolte de 1947, par comparaison à 119,027,000 livres en 1946.

Le tabac burley montre également une augmentation de 12,058,000 livres sur la production de 1946, la récolte de 1947 étant évaluée à 14,175,000 livres.

On évalue la récolte de tabac foncé à 2,496,000 livres, soit 30,000 livres de plus qu'en 1946.

On prévoit cependant que la production de tabac à cigare et de tabac à pipe sera plus faible; on évalue la récolte de tabac à cigare à 4,030,000 livres en 1947 par comparaison à 5,435,000 livres en 1946 et la récolte de tabac à pipe à 1,748,000 livres, par comparaison à 2,395,000 livres en 1946.

Ordonnance de la Commission

Selon la "Gazette Officielle de Québec", la Commission de l'Industrie laitière, après sa réunion du 17 septembre, a décrété ce qui suit: "L'article 3, de l'ordonnance no 17-46, publiée dans la Gazette Officielle du 5 octobre 1946, est amendé en ajoutant après les mots "F.A.B. place d'affaires du dit marchand", ce qui suit: "et, à même cette somme, payer à la Commission de l'Industrie Laitière de la province de Québec, ½ cent par cent livres de lait ainsi reçu. Cette contribution de ½ cent par cent livres de lait sera remise en partie à la Fédération des Associations des Producteurs de lait du Québec au prorata de ses membres et la balance sera employée à promouvoir la consommation du lait en nature." La présente ordonnance est déjà en vigueur.

Ravages du gel dans l'Ontario

Selon les producteurs, les premières gelées d'automne auraient causé une perte de $3,500,000 dans les champs de tabac du sud-ouest de la province d'Ontario, après avoir dévasté les champs de légumes et les vergers. Il y avait plus de 10,000,000 de livres de tabac sur les champs. Les pluies diluviennes du printemps et la longue sécheresse de juillet et du commencement d'août avaient beaucoup retardé la récolte de tabac.

ASPIRIN CALME
LES DOULEURS DUS AUX RHUMES MAUX DE GORGE
PRIX LES PLUS BAS
12 comprimés..10c
24 comprimés...25c
100 comprimés...75c
LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI BAYER

VARICES
NOUVEAU TRAITEMENT QUI REND LES JAMBES JEUNES ET LÉGÈRES
Tous les variqueux, tous ceux qui ont des fourmillements dans les jambes, qui ont les chevilles et les mollets enflés, ou dont les jambes sont striées de veines bleues, devraient recourir à l'emploi des Gouttes Rameau Fluidifiantes. A base de plantes inoffensives, ce merveilleux traitement facilite la circulation du sang dans les veines et allège les jambes de façon étonnante. $1.80 pour traitement d'un mois environ. Dans les pharmacies ou écrivez à Rameau, Dep. D, 507, Fortune, Montréal 22.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
Préparée intérieur et extérieur
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"ENO"
Attention nouvelle adresse
8614, avenue de l'Epée
MONTREAL

L'inventaire du mouvement coopératif
Rapport du cinquième congrès général des coopérateurs. Où en sommes-nous rendus au point de vue organisation coopérative? Les travaux présentés dans cet ouvrage répondent à cette question.
On peut se procurer ce volume au prix de $1.50 l'unité, plus dix pour cent pour frais de port, en s'adressant au
SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.
515, ave Viger, Montréal 24

ON EST BIEN MIS
dans un
COMPLET
MARQUE FORTERESSE BRAND

Synonyme de durée et de qualité
Une fabrication de chez nous
ELZ. FORTIER, Limitée
117, rue St-Dominique, Québec

M. J.-E. Arseneault est nommé gérant

Monsieur J.-E. Arseneaut, qui était anciennement à l'emploi du Ministère fédéral de l'Agriculture de l'Ile-du-Prince-Edouard à la ferme expérimentale de Charlottetown, vient d'être nommé gérant pour le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard par la Compagnie Niagara Brands Spray de Burlington, Ontario.

M. Arseneault est un gradué de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il revient d'une tournée dans l'Ontario, le Québec et l'Etat de New-York. Il étudia le travail fait par cette compagnie dans ces différents endroits.

Congrès...

(Suite de la page 8)

pour Soulanges, MM. Lionel Martin, de St-Polycarpe, et Patrice Besner, de Ct-Clet; pour Huntingdon, M. Ulric Joly, de Ste-Barbe; pour Châteauguay, MM. Gérard Bourdon, de Châteauguay, et Nolasque April, de Ste-Martine; pour Beauharnois, MM. Victor Parent, de St-Louis, et Adélard Daoust, de St-Stanislas. MM. Martin et Parent ont été choisis comme président et vice-président diocésains.

Plus de 400 cultivateurs, à St-Polycarpe, et environ 200, à Ste-Barbe, ont suivi avec intérêt ces assises annuelles. Aux premiers rangs de l'assistance, outre les orateurs sus-mentionnés, on remarquait: A St-Polycarpe, MM. les abbés H. Martel et L. Léger, curé et vicaire de St-Polycarpe, A. Brazeau, curé de Rigaud, J.-P. Patenaude, vicaire des Cèdres; A Ste-Barbe, M. le chanoine Oscar Bissonnette, curé de Beauharnois, MM. les abbés A. Pigeon, curé de Huntingdon, L. Beauchamp, professeur au séminaire de Valleyfield, O. Vaillancourt, directeur du "Salaberry", A. Primeau, vicaire de Beauharnois, P. Grondin, curé de St-Anicet, G. Quenneville, vicaire à Huntingdon, O. Séguin, curé de St-Louis.

M. l'abbé Patenaude

L'aumônier diocésain de la Fédération, M. l'abbé A. Patenaude, curé de la cathédrale de Valleyfield, a tiré les conclusions des deux journées d'étude. Il a recommandé aux membres de prendre note des problèmes qui n'ont pas pu être réglés au congrès ou sur lesquels ont s'est aperçu qu'on manquait de renseignements, pour les reprendre lors des réunions mensuelles des syndicats et des soirées d'étude. "L'U.C.C. est un vaste cours d'eau intellectuel: le bureau central doit canaliser tout ce que lui apporte ses tributaires, les fédérations et les cercles. Il faut que le débit des tributaires soit clair, propre, déterminé et abondant. La volonté d'un membre, d'un cercle, est une goutte d'eau, mais leur nombre et leur force fera un fleuve puissant." M. l'aumônier laisse deux conseils, en terminant: augmenter le nombre de membres dans l'union, à l'exemple des autres classes qui sont organisées professionnellement et où le recrutement est le moindre des problèmes, et lutter contre l'alcoolisme sous toutes ses formes. Le Ciel est le prix d'une vie rurale bien comprise."

Première assemblée annuelle de l'Union Coopérative du Nouveau-Brunswick, sections française et anglaise

Les coopérateurs français de l'Acadie battent la marche. — Les coopératives françaises dépassent les coopératives anglaises pour le nombre de leurs membres et l'importance de leur chiffre d'affaires. — MM. Légère, Duguay et Arsenault élus au bureau de direction.

Le 17 septembre dernier avait lieu à Chatham la première assemblée annuelle de l'Union Coopérative du Nouveau-Brunswick qui s'ouvrit par la réunion conjointe des sections française et anglaise. Le discours d'ouverture fut prononcé par M. W. H. McEwen, président. Il a fait remarquer qu'il n'est pas facile de conduire cette organisation composée de membres des deux langues mais que c'est certainement là une occasion de nous prouver à nous-mêmes et aux autres que le mouvement coopératif est là pour servir le peuple, sans égard à la race, la langue ou la croyance. Nous ne resterons pas divisés, dit-il, si nous suivons les principes de la coopération.

Durant cette première année d'opération, un grand développement s'est fait du côté de la section française, dit-il. Nos coopérateurs français ont un bon commencement et j'espère, ajouta-t-il, que nos coopérateurs anglais suivront leur exemple.

LA FINANCE

Il fit remarquer aussi que le grand problème des organisations de ce genre est la finance. Après quelques mots sur ce sujet, il demanda qu'on s'organise pour faire les affaires en coopération afin de bâtir nos propres organisations à partir des organisations locales, et par les fédérations, jusqu'à ce que puissions faire face aux grosses organisations. Il y a une situation alarmante dans le contrôle des monopoles et, pour arriver à obtenir un certain contrôle des affaires, il faut bâtir un certain nombre d'organisations coopératives et encourager nos Caisses Populaires. Ces dernières tiennent la clé du succès dans les affaires, dit-il, et il termina en demandant de faire de cette réunion, des décisions pour l'avancement du mouvement coopératif.

Le Comité de résolutions suivant fut nommé : MM. Alonzo St-Pierre, de Chatham, Edmond Aucoin de Rogersville, et Euclide Daigle, d'Edmundston.

Le rapport financier de l'Union fut donné par M. François Blanchard, secrétaire-trésorier, et le rapport financier de la section française, par M. Martin-J. Légère. La section anglaise n'est pas proprement organisée

M. KEOHAN

M. S. Wilfrid Keohan, inspecteur des Coopératives, donna ensuite un rapport des développements dans le mouvement coopératif. Il fit une brève revue du nombre et de la classification des associations coopératives en détachant le nombre de membres et le chiffre d'affaires des coopératives françaises des associations anglaises, ce qui a démontré que les associations françaises dépassent de beaucoup les associations anglaises. Il faudrait, dit-il, avoir une nouvelle classification des coopératives de consommation et de production. Il demanda de supporter l'Union et insista sur l'enseignement des principes et de la technique. Le grand nombre de coopératives ne comprend pas l'importance de l'inventaire. On devrait adopter un bon système de la tenue des livres. Le bureau des Directeurs devrait donner comme devise à leur gérant de surveiller leur inventaire.

M. McEWEN

Ensuite M. W. H. McEwen fit le rapport de la "Co-operative Union of Canada". Il passa en revue les activités de l'Union. Les neuf provinces, dit-il, ont organisé des Unions coopératives. Il nomma les résolutions les plus importantes qui furent adoptées : celle présentée au gouvernement le 22 mars 1946 sur la question de taxation des coopératives ; un rapport sur les besoins d'avoir une législation coopérative uniforme pour tout le Canada et les points importants d'un Acte Coopératif Provincial ; le Statut Coopératif Fédéral (cette qustion devra être étudiée davantage) ; la Société Nationale de Crédit Coopératif, résolution qui demandait que l'on prenne action afin d'unifier les organisations provinciales de caisses populaires en vue de préparer le terrain pour une Caisse Centrale pour tout le pays ; la politique financière : afin qu'on se prépare à rencontrer une crise économique possible dans l'avenir, que les coopératives s'efforcent de posséder et de contrôler leurs organisations en ne faisant affaire qu'au comptant, en réduisant leurs comptes recevables, en se créant des réserves contingentes, en réduisant les inventaires spéculatives, en surveillant très étroitement leurs coûts d'opération et en organisant des campagnes pour du capital supplémentaire. Il parla aussi de la collaboration entre le Conseil Canadien de la Coopération et la Co-Operative Union of Canada, d'un programme qui contenait dix recommandations, du Budget et du lieu du prochain Congrès qui sera Saskatoon, du 9 au 12 mars prochain.

Monseigneur Cody, d'Antigonish fut l'invité d'honneur. Il faut, dit-il, avoir nos propres affaires en main. Tout va être contrôlé si les Coopératives ne s'organisent pas et ne s'occupent pas de leurs affaires. Il faut que les propagandistes fassent l'éducation des gens, et il faut des chefs. Car nous avons dix années de dur travail à faire, et les chefs doivent être aidés.

REUNION DE LA SECTION FRANÇAISE

La section française tenait sa réunion sous la présidence de M. Gérald Arseneault, de St-Paul.

Le rapport des activités de la Section fut présenté par le secrétaire, M. Martin-J. Légère. Notre jeune organisation, fondée le 14 octobre 1946, est en mesure de vous présenter un bref aperçu de ses réalisations. Nous nous sommes réunis deux fois pour étudier les moyens les plus aptes à assurer le succès de notre organisation. Nous avons collaboré, dit-il, à l'organisation des cours de coopération donnés par nos deux Universités françaises, soit à St-Joseph et à Bathurst. Notre secrétaire a également donné des cours de coopération aux élèves de l'Ecole d'Agriculture de St-Joseph.

Il énuméra les rencontres des directeurs et gérants des Coopératives au bureau, pour étudier leurs problèmes, les assemblées publiques et spéciales, et l'organisation de nouvelles coopératives. La section aida à la vérification de quelques coopératives, dans le but de rendre service, et il y eut des démarches de faites regardant la taxation des Coopératives.

M. Légère parla des cotisations, des prévisions budgétaires et de la modification dans le paiement des cotisations. Il termina en faisant appel à toutes les coopératives leur demandant d'appuyer cet organisme afin de continuer le travail si bien commencé.

Un comité de nomination composé de MM. Gustave Gaudet de Caraquet, Wilfrid Cyr de St-Quentin et Péa Daigle de Edmundston fut nommé.

M. Martin-J. Légère donna ensuite le rapport financier.

Une discussion s'engagea ensuite sur les avantages de payer une cotisation au Conseil Canadien de la Coopération au lieu de l'Union Coopérative du Canada, le Conseil Canadien ayant beaucoup travaillé dans la question de taxation des Coopératives. Comme les deux organisations collaborent, il fut décidé de continuer à payer la cotisation au Conseil Canadien de la Coopération et d'attendre la désision de ces deux organisations centrales.

On discuta ensuite la question du budget et celle des dépenses de l'Union provinciale et des moyens à prendre pour percevoir les cotisations.

M. Gustave Gaudet donna ensuite le rapport du Comité de nomination. Il fut proposé par ce Comité que M. Péa Daigle et Martin-J. Légère soient réélus directeurs pour une période de deux ans.

Il fut aussi adopté que M. l'abbé Livain Chiasson soit délégué au Conseil Canadien de la Coopération à Montréal, le 10 octobre prochain, ainsi que M. Martin-J. Légère.

Le Rév. Père Chiasson adressa ensuite la parole comme invité d'honneur. Je crois, dit-il, que l'Union Coopérative est appelée à accomplir un travail très important dans la province. Au fur et à mesure que l'Union se développera, nous pourrons nous servir de plus grands moyens de propagande, tels que revues, films, etc.

(Suite à la page 7)

M. G. Gaudet est nommé directeur

Monsieur Gustave Gaudet, agronome de Caraquet, a été nommé directeur des Cours Agricoles à l'Université de St-Joseph succédant au Rév. Frère Fabius, c.s.c., nommé directeur de la Ferme-Ecole des Pères Ste-Croix Waterville, P.Q.

Le nouvel entrepôt du Syndicat des Producteurs de fraises, à La Durantaye. Il sert aussi de salle de réception, de classification et d'expédition des fraises apportées par les producteurs.

ADOUCISSEZ L'ESTOMAC Aigre
COMPRIMÉS DE LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS'
SOULAGEMENT RAPIDE SAVEUR DE MENTHE
PHILLIPS'

ASTHME
Bronchite Asthmatique
SOULAGEMENT INESPÉRÉ
Sous l'action bienfaisante de la Mixture antiasthmatique Rameau, les crises s'espacent, diminuent en fréquence et en intensité. Quand vous êtes menacé par d'angoissantes crises, recourez à la Mixture antiasthmatique Rameau. Formule médicale longuement éprouvée et visant la racine même du mal. Chez votre pharmacien ou écrivez à Rameau, Dép. A, 507, rue Fortune, Montréal 22. $2.00 le flacon.

Tondez vos Vaches
Plus propre, moins de travail
MEILLEUR LAIT EN PLUS GRANDE QUANTITE
Moins de bactéries
DEBARRASSEZ-VOUS DES POUX
Tondez les flancs, les côtés, les pis. Ne laissez pas de longs poils qui retiennent la saleté et tombent — dans le lait. Tenez vos vaches propres et éliminez les poux.
Nouveau, moteur plus puissant, 30% plus rapide.
CLIPMASTER électrique STEWART
Préféré des fermiers-laitiers partout pour sa dimension pratique, sa souplesse au travail et sa longue durée. Le contrôle breveté de la tension en assure la perfection et permet l'ajustement facile. Les couteaux gardent leur coupe, durent plus longtemps. Refroidissement par éventail, coussinets-billes, moteur silencieux, construction exclusive Stewart, complètement inséré dans la poignée. Se branche aux prises de courant ordinaires, CD ou CA, 110-120 volts. Autres voltages à coût un peu plus élevé.
MACHINE A TONDRE STEWART à main
Où il n'y a pas encore d'électricité, c'est la meilleure machine à employer, elle durera des années, tond rapidement. Roulement sur coussinets, doux, aisé. Engrenages d'acier qui tournent dans l'huile, enfermés dans une boîte à l'épreuve de la poussière et de l'humidité. Tel qu'illustrée, complète avec la plus récente tête D1.
L'ATTACHEMENT POUR TONDRE DES MOUTONS se vend séparément, s'ajuste à cette machine.
Vendus chez nos dépositaires.
Sunbeam Corporation (Canada) Limited
(Autrefois Flexible Shaft Co. Ltd.)
Usine: 321 Weston Rd. S., Toronto 9.

Abreuvoirs à vaches
Protégez la santé de votre troupeau — en installant des abreuvoirs à vaches Otaco dans votre étable. Pas besoin de faire boire vos vaches dans des auges glacées — — ces abreuvoirs solides assurent toute l'eau nécessaire. Ils vous sauvent du temps et des ennuis, augmentent la production du lait et abaissent les frais de vétérinaire.
Voyez votre dépositaire Otaco ou écrivez à:
Dépt: LTC-11
OTACO LIMITED
ORILLIA, ONTARIO
TACO

Convocations

DIMANCHE, 12 OCTOBRE

Albertville,
Amos,
Barraute, (Abitibi),
Beaudry, (Témiscamingue),
Compton,
Contrecoeur,
Davangua,
Huberdeau,
Lac-au-Saumon,
Lac-aux-Sables,
L'Annonciation,
Les Etroits,
Rivière-Turgeon, (Abitibi),
Saint-André de Matapédia,
Saint-Athanase, (Iberville),
Saint-Benoît Labre,
Saint-Bruno,
Sainte-Gertrude de Pontiac,
Saint-Martin,
Saint-Tharsicius, (Matapédia),
Saint-Vianney, (Matapédia),
Stoke Centre,
Ville-Marie.

LUNDI, le 1 OCTOBRE

Albanel, (Roberval),
Angers, (Papineau),
Arthabaska,
Beauharnois,
Cookshire,
Fortierville, (Lotbinière),
Katevale,
La Rédemption,
Montebello,
Notre-Dame du Lac,
Oka,
Saint-Barthélemy
Saint-Eusèbe, (Témiscouata),
Saint-Justin,
Saint-Valère,
Thurso, (Papineau),
Trois-Pistoles.

MARDI, le 14 OCTOBRE

Broughton ouest, (Beauce),
Clerval,
La Patrie, (Compton),
Saint-Adrien de Ham,
Saint-Claude, (Richmond),
Sainte-Louise, (L'Islet),
Saint-Pierre les Becquets,
Saint-Robert, (Richelieu),
Sainte-Thècle,
Saint-Timothée, (Beauharnois),
Stanstead.

MERCREDI, 15 OCTOBRE

Arthabaska,
Ancienne Lorette,
Danville,
Saint-Augustin, (Portneuf),
Sainte-Cécile, (Frontenac),
Saint-Charles, (Bellechasse),
Saint-Isidore, (Compton),
Saint-Magloire, (Bellechasse),
Waterville.

JEUDI, le 16 OCTOBRE

Saint-Eleuthère, (Kamouraska).

Drummondville

Le 3 septembre, à la salle St-Frédéric, avait lieu notre assemblée annuelle générale. L'élection de nouveaux directeurs a donné les résultats suivants: Président, M. Uldéric Grisé; vice-président, M. Joseph Lacelle; directeurs, MM. Lionel Lampron, Joseph Fréchette, Léo Duplessis, Fernand St-Onge, Antonio Martel. L'aumônier de notre syndicat est M. l'abbé Joseph Campagna.

M. Donat Sarrazin, directeur diocésain, était présent à l'assemblée. Il nous fit plusieurs suggestions dans la préparation de nos résolutions en vue du congrès diocésain. M. l'aumônier tira les conclusions de la veillée et fit un pressant appel aux cultivateurs présents pour les inciter à assister au congrès diocésain et y amener leurs voisins.

Léo Marier, secrétaire.

Napierville

Le 16 septembre dernier, les membres de l'U.C.C. de Napierville se réunissaient en la salle de l'Hôtel-de-Ville pour y nommer des délégués au prochain congrès diocésain annuel qui aura lieu à St-Constant. Nous avons cru bon de le faire sans toutefois adopter de résolutions spéciales, en raison de la maigreur de l'assistance à cette assemblée. Ce sont MM. Léandre Grégoire, Bernard Deslauriers, René Caron, Henry Grégoire, et Paul Coache.

Gabriel Morin, secrétaire-trésorier

Chénéville

(Papineau)

Le bureau de direction élu à l'assemblée du 16 septembre dernier se compose de MM. Armand Dinel, président, Gabriel Marcellais, vice-président, Honoré St-Jacques, Georges Proulx, Azarie Pilon, Pierre Bérard et Andréas Corbeil, directeurs. 12 membres étaient présents à cette assemblée. M. l'aumônier a parlé de l'organisation d'équipes d'étude à l'automne. Notre syndicat envoie au bureau diocésain une résolution pour demander au gouvernement provincial d'être plus sévère dans l'application de la loi des liqueurs, et que les débits de boissons soient fermés du samedi soir, à 11 heures, au lundi matin.

Ubald Mireault, secrétaire.

St-Janvier (Joly)

(Lotbinière)

La dernière assemblée était l'assemblée annuelle pour la présentation du rapport des activités de l'année écoulée et du rapport financier, et pour l'élection d'un nouveau bureau de direction. Elle fut présidée par M. François Lambert qui prononça une vibrante allocution en faveur de l'union professionnelle. La plupart des personnes présentes y répondirent généreusement en renouvelant leur contribution à l'U.C.C.

Les directeurs élus à cette assemblée sont: MM. François Lambert, président, Philippe Deblois, vice-président, Philippe Paquet, Charles Lacasse, Florian Gaumont, Fernand Fortin, Josaphat Dostie, directeurs.

Le secrétaire a été autorisé par résolution à prendre les noms des cultivateurs pour la distribution des grains de semences en février.

Une résolution a été envoyée au ministère de la Colonisation pour demander que les cultivateurs soient libres de déterminer le travail qu'il serait plus profitable de faire sur la ferme, quitte à fixer un nombre limite d'heures sur chaque ferme.

Sylva Nolet, secrétaire-trésorier.

St-Adolphe

(Champlain)

A notre dernièe assemblée, le 24 août, tenue sous la présidence de M. Urgel Lafrenière, nous avons élu le bureau de direction pour l'année 1947-48, lequel est maintenant composé de MM. Emilien Tousignant, président, Bernard Déry, Gérard Fraser, Louis Trépanier, Arthur Tousignant et Donat Thibault, directeurs. L'aumônier du cercle est M. l'abbé Henri Lemire.

Parmi les résolutions adoptées, on relève les suivantes: que la direction de l'U.C.C. obtienne du gouvernement la libre mise sur le marché des matériaux de construction, clous, tôle, broche à foin, etc., de tout ce qui sert sur la ferme, et que la cultivateur n'ait pas à payer des prix exorbitants pour se les procurer; qu'un prix minimum soit fixé pour tous et chacun des produits de la ferme.

A la fin de l'assemblée, le nouveau président a remercié les membres pour la confiance accordée et demanda à tous les cultivateurs d'appartenir à l'association professionnelle des cultivateurs.

Marcel Cossette, secrétaire.

St-Fortunat

(Wolfe)

Les membres du syndicat de l'U.C.C. de St-Fortunat ont adopté une résolution au cours d'une assemblée régulière, pour demander au ministère provincial de l'Agriculture les services d'un "bull-dozer" dans la paroisse en 1948.

M. l'abbé Côté, notre aumônier et M. l'agronome Boutin de Disraëli ont adressé la parole aux cultivateurs présents, dont 30 membres du syndicat.

Adélard Marcoux, secrétaire.

L'Eglise et la société

"Seule l'Eglise peut rendre possible la restauration économique et sociale dont notre monde a tant besoin, car c'est avant tout une question religieuse et morale. C'est parce que l'économie a divorcé avec la morale que la structure sociale du monde a été ébranlée jusque dans ses fondements et nécessite tant de redressements. Par la vérité qu'elle prêche, par les moeurs qu'elle réforme, par les vertus de justice et de charité qu'elle inculque aux hommes, l'Eglise est le seul agent capable d'établir le monde sur des bases, non seulement proprement chrétiennes, mais même tout simplement humaines. Seule l'Eglise a une doctrine sociale, parce que seule elle connait à fond la nature de l'homme, ses devoirs et ses droits. Elle a une doctrine de la destinée surnaturelle et terrestre de l'homme, parce qu'elle a à coeur le perfectionnement de sa double nature.

"Voulant créer au sein de la société une puissante fraternité, l'Eglise veut que tous les hommes s'entraident pour vivre heureux et établir partout des conditions économiques favorables à la pratique de la vertu. Elle préconise comme le meilleur moyen d'y arriver, la coopération sous toutes ses formes, et surtout l'association professionnelle."

Extrait du sermon prononcé par le R.P. St-Arnaud, s.j., aumônier-général adjoint, à la messe d'ouverture du congrès diocésain de Nicolet.

St-Séverin (Proulxville)

(Champlain)

Le 23 septembre dernier, le syndicat de St-Sévérin tenait une assemblée de propagande pour l'augmentation du nombre de ses membres. M. Drouin, directeur diocésain, et M. Gérard Champoux, propagandiste diocésain, assistaient à l'assemblée. Ce dernier traita avec éloquence et maîtrise des avantages de l'union pour les cultivateurs, de la nécessité de faire valoir leurs droits. Les beaux jours de l'individualisme sont comptés, dit-il. Il faut la coopération pour arriver à vivre avec plus d'aisance. M. Champoux nous conseilla de nous réunir plus souvent, car nous avons une foule de problèmes à résoudre: la mise de nos produits sur le marché, l'établissement de nos garçons, les loisirs à la campagne, etc. M. Champoux termina par des renseignements très utiles sur les diverses assurances de l'U.C.C. M. le Curé clôtura l'assemblée en exhortant les membres à faire de la propagande autour d'eux. Si chaque membre pouvait convaincre un autre cultivateur d'appartenir à son association, la cause de la classe agricole serait gagnée.

Gédéon Brouillette, secrétaire

Valcourt

(Shefford)

Voici la liste des membres du bureau de direction pour l'année 1947-1948: MM. Claude Bombardier, président, Nazaire Leduc, vice-président, Armand Thibault, Stanislas Tétreault, Henri Monty, Hermile Rivard, Conrad Gingras, directeur. Notre aumônier est M. l'abbé J.-H. Morin.

J.-Antoine Beauregard, secretaire

Ferme St-Viateur

(Abitibi)

Nos 36 membres en règle ont choisi récemment leur bureau de direction pour l'année 1947-1948, composé de MM. Benjamin Sigouin, président, Ephrem Roy, vice-président, Osias Cloutier, Elie Racicot, Luc Alarie, Gérard Tremblay, Arthur Constantineau, directeurs, tous élus par acclamation. Au cours de l'année 1947, les activités du cercle ont été les suivantes: étude d'un projet de caisse populaire; obtention d'un contrat de labour profond avec le ministère de la Colonisation; signature d'un contrat de 500 cordes de bois de pulpe avec le Bureau diocésain. Tout cela, dans le but d'aider et d'instruire, et de faire aimer l'Union à ceux qui veulent plaider ignorance des faits. Nous avons par là l'ambition légitime de pouvoir augmenter le nombre de nos membres. Déjà, nous avons dépassé notre objectif de 30 membres.

Paul-Emile Langlois, secrétaire-trésorier.

Weedon

(Wolfe)

Le bureau de direction pour 1947-1948 se compose de MM. Napoléon Fontaine, président, Raoul Patry, vice-président, Romulus Fontaine, Adolphe Rousseau, Donald Vallières, Omer Palardy, Josaphat Duchesne, directeurs, P.-E. Fontaine, secrétaire, Gérard Breton, assistant-secrétaire. Notre aumônier est M. l'abbé Fernand Larochelle, vicaire de Weedon. A l'assemblée annuelle, M. l'aumônier s'est dit heureux d'être parmi nous pour aider vigoureusement l'U.C.C. et encourager les jeunes garçons et filles à s'enrôler dans la J.A.C. et la J.A.C.F.

M. L.-E. Boutin, agronome, était avec nous. Il nous a parlé de l'emploi de la chaux et des engrais chimiques, de l'amélioration des troupeaux laitiers. Il s'est dit heureux d'être revenu dans le comté de Wolfe.

Les cinq délégués au congrès de l'U.C.C. de Sherbrooke étaient MM. Napoléon Fontaine, président, Adolphe Rousseau, Henri-Paul Fontaine, Edouard Patry et Robert Dumas.

P.-E. Fontaine, secrétaire

Manneville

(Abitibi)

Mercredi, le 24 septembre dernier, assemblée de notre syndicat sous la présidence de M. Léo Carbonneau. Une quinzaine de membres et les directeurs suivants étaient présents: MM. Frs Proulx, Lionel Mathieu, Raymond Damours.

La discussion a porté sur l'organisation d'équipes d'étude dans chaque rang et l'achat coopératif d'un tracteur-déblayeur par l'entremise d'un syndicat de travail. Il a été proposé que le syndicat de travail n'accepte que des membres de l'U.C.C., pour le bien de la cause.

Joseph Larochelle, secrétaire

L'exécutif de

L'Union Catholique des Cultivateurs

Président général: ABEL MARION, Sainte-Edwidge, Compton

Aumônier général: LE R. P. LEON LEBEL, S. J.

Aumônier adjoint: LE R. P. CHARLES SAINT-ARNAUD, S. J.

Vice-président général: SAMUEL AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P. Q.

Vice-président général: HENRI-G. BOIS, Saint-Bruno, Chambly.

Directeur général: ALBERT LAFRAMBOISE, Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes.

Directeur général: JEAN-BAPTISTE LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.

Secrétaire général: THURIBE BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Alfred Labeaume, décédé à Roberval, le 19 août dernier à l'âge de 25 ans. Le défunt était le fils de M. J.-B. Labeaume, directeur du cercle de l'U.C.C. de Saint-Jean-de-Brébeuf.

Mme Fortunat Larose, décédée à Montréal, le 12 septembre. La défunte était la mère de M. Philippe Larose, membre du Syndicat de l'U.C.C. de Saint-André d'Argenteuil.

Madame Barnabé Laberge, décédée et inhumée récemment à Ste-Martine, comté de Chateauguay, était la mère de M. l'abbé Edmour Laberge qui, pendant plusieurs années, a occupé le poste d'aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Valleyfield.

Aux familles éprouvées les membres de l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs bien sincères sympathies.

Remerciements à saint Isidore

M. Zotique Chevrier, de Lefaivre, Ontario, remercie publiquement saint Isidore, tel qu'il l'avait promis, pour avoir obtenu, par son intercession, la guérison d'un animal de prix.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A Robic — J.-Alfred Bastien
761 ouest rue Sainte-Catherine
MONTREAL

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste .....

Comté .....

.....

.....

NOTE: L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" seulement est de $1.00 par année et de $2.50 pour 3 ans. Faites remise par bon de poste ou par chèque.

etc.

TEMPERATURE

La température de l'année sort un peu de l'ordinaire. Quand en 1987, onus serons des anciens, nous pourrons citer à la jeunesse les neiges, les pluies, les chaleurs et même les dures gelées d'automne de l'année 1947. Nous sommes dans la dernière période d'une année à records.

Ce n'est pas que l'hiver dernier aie été très froid. On a vu aussi des tempêtes plus violentes et des poudreries plus étouffantes. Mais il est rarement tombé plus de neige.

Vient le printemps. Les pluies succèdent aux neiges. Les inondations causent des dommages en maints endroits. Sous des nuages qui ne s'assèchent pas, il est impossible de faire les semences à temps et le grain qu'on récolte, là où elles ont été faites, ne vaut parfois pas plus que de la "manivelle".

Après le déluge, la sécheresse et la chaleur. Le sarrasin n'y a pas résisté. Et tant d'autres plantes qui semblaient faire d'ambitieuses promesses. Et le thermomètre qui monte et ne veut plus redescendre. . .

Maintenant, c'est la fin de septembre ; c'est le début d'octobre. Les premières gelées sont dures. Elles mordent plus qu'il ne faut et elles ont laissé bien des victimes au potager. Le froid tient. Nous aurons pourtant l'été de la Saint-Martin. . .

Pour la semaine à venir, les almanachs qui en savent si long si longtemps d'avance, font les prédictions qui suivent :

L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Du 9 au 13 octobre, plaisant.
Du 14 au 15 octobre, vent.
Du 16 au 18 octobre, vent et pluie.

LE MONDE RURAL

Du 9 au 12 octobre, chaud, beau temps.
Du 13 au 17 octobre, vents frais.

HEURE MOYENNE DU SOLEIL

Lever : du 12 au 18 octobre, 6 h. 16 a.m.
Coucher : du 12 au 18 octobre, 5 h. 15 p.m.

LUNE D'OCTOBRE

Dernier quartier, le 7 octobre, à 5 h. 29 a.m.
Nouvelle lune, le 14 octobre, à 1 h. 10 a.m.
Premier quartier, le 21 octobre, à 8 h. 11 p.m.
Pleine lune, le 29 octobre, à 3 h. 07 p.m.

Un syndicat à Ste-Agnès

"La Gazette Officielle de Québec" annonçait, le 27 septembre dernier, la formation d'un Syndicat de l'U.C.C. à Ste-Agnès-de-de Bellecombe, comté de Rouyn-Noranda.

La main-d'oeuvre agricole est chère

D'après les rapports officiels du 115 août 1947, la main-d'oeuvre agricole coûte cher: $4.13 par jour et $82.75 par mois pension comprise. En 1946, à la même date, le salaire moyen payé était de $4.04 par jour et $75.28 par mois.

Dans les cas où l'employé voit lui-même à sa pension, il recevait, au 15 août de cette année, $5.17 par jour et $109.03 par mois, contre $4.95 et $100.62, l'année précédente.

Le manque de main-d'oeuvre et le maintien d'un niveau élevé du revenu agricole sont des facteurs importants qui contribuent à l'augmentation persistante des taux des gages agricoles. C'est en Saskatchewan que les gages sont les plus élevés, et dans l'Ile-du-Prince-Edouard qu'ils sont les plus bas.

M. Auguste Piché, jeune éleveur méritant de Ste-Thérèse, nous montre sur cette photographie la génisse Ayrshire qui a obtenu le premier prix à l'Exposition des Trois-Rivières dans la section des jeunes éleveurs. A l'exposition de la Société d'Agriculture de St-Tite, même distinction a été accordée.

Une définition de la vie rurale et l'énumération de ses avantages

Résumé de la conférence de M. l'abbé Beaulieu, intitulée "Nature et avantages de la vie rurale", et prononcée à la Semaine Sociale de Rimouski.

Avant d'analyser les multiples aspects de la vie rurale, il convenait d'en donner la définition et d'en souligner les avantages. C'est ce qu'a fait M. l'abbé Léon Beaulieu, principal de l'Ecole normale de Ste-Rose du Dégelis, dès le premier jour des cours et conférences à la Semaine sociale de Rimouski. Nous extrayons de cette conférence le résumé que voici.

Le conférencier définit d'abord la vie rurale. C'est, dit-il, une culture enracinée à la terre, enveloppant la mentalité des gens de métiers connexes à l'agriculture, y compris pêcheries, forêts, petites industries, appuyée sur la famille et la paroisse qu'elle renforce par des institutions économiques, sociales et religieuses et qui apporte à la culture nationale ce qu'elle a de plus humain.

Après avoir expliqué ce qu'est et ce que doit être la culture d'un peuple, qui est composée d'éléments matériels et d'éléments spirituels, M. l'abbé Beaulieu expose ce qu'est la culture rurale digne de ce nom. "La culture rurale, dit-il, est une manière de penser, de travailler propre à l'homme des campagnes, une conception de la vie, une appréciation et une disposition des valeurs humaines selon une échelle propre à satisfaire des besoins matériels, intellectuels et spirituels des ruraux, pourvoyant par là même à l'enrichissement, à la stabilité et au perfectionnement de la culture nationale tout entière.

Il ne faut pas croire, poursuit le conférencier que sous prétexte de conserver la culture rurale, il faille que le rural soit un martyr ou se contente d'un niveau de vie primitif. La machine comme telle ne signifie pas la mort de la culture rurale. Elle est entrée dans le monde pour y rester et ne doit pas être réservée aux seuls gens de la ville. Il n'est pas question de revenir à la faucille. La cause principale de l'exode rural est beaucoup plus profonde: elle consiste dans une philosophie de la vie, dans l'appréciation des valeurs humaines. Ce ne sont pas les machines qui sont responsables, mais l'abus que l'homme en fait. Le plus grand reproche que l'on puisse faire à la grosse industrie, ce ne sont pas ses machines énormes, mais les visées matérialistes de la direction. C'est l'appétit du gain qui commande. L'argent est mis en premier lieu, les machines au service de l'argent et l'homme au service des machines.

Analysant le concept de rural, le conférencier dit qu'il s'applique à un milieu de faible densité. L'agriculteur est le type du rural, bien que l'artisan, le journalier et le rentier soient aussi des ruraux. L'agriculture représente l'occupation principale, l'occupation de base de la vie rurale. La vie rurale est une civilisation, l'expression d'une culture. Et notre civilisation rurale fait l'envie de tous les sociologues et économistes du monde entier. Cette civilisation est encore très jeune, elle ne représente pas quelque chose de fini, d'achevé; elle est en marche vers son épanouissement.

Ceux qui se sont donné la peine de rechercher les causes de certaines déficiences du rural ont trouvé qu'il était ignorant, arriéré, routinier. S'il parlait la langue anglaise, il pourrait trouver du travail au service des industriels anglais. Mais le Canadien français est né pour la conquête et non pour la servitude.

La vie rurale offre encore tous les espoirs. Il n'y a plus, il est vrai, que 37% de ruraux pour 63% de citadins, et nos économistes affirment que l'avenir de la province sera surtout industriel. Mais l'homme des campagnes a entrepris depuis quelques années d'édifier une armature sociale et économique à son image et à son service.

L'auteur énumère ensuite les multiples avantages que procure la vie rurale: la jouissance de la propriété privée, la sécurité économique qui en est une conséquence, le développement des facultés supérieures de l'homme, respect et stabilité de la famille, vie paroissiale qu'elle favorise, réservoir de forces humaines incomparables, meilleur moyen de faire son salut, parce qu'elle favorise la moralité sous toutes ses formes.

Il conclut en affirmant que l'homme des campagnes a conquis un empire en occupant la terre presque seul. Nous n'avons pas le droit de minimiser ses vertus. Il a maintenu ici la civilisation française et catholique. Par son association professionnelle, il est en train de mettre de l'ordre dans l'économie rurale qui, jusqu'ici, a joué en faveur des étrangers, de ses conquérants, et déjà les conquérants ne sont pas ceux qu'on pense. Le problème de l'établissement se pose pourtant comme autrefois et il est heureux que l'émigration ne soit plus la seule solution. Aurons-nous le courage de regarder en face ce problème pour rétablir l'équilibre entre la vie rurale et la vie urbaine ?

Les producteurs de lait à Amos

Le 8 septembre dernier avait lieu l'assemblée annuelle des producteurs de lait du Syndicat de Figuery, à Amos. M. Ena MacNeil a été élu président. Les autres directeurs élus sont MM. Josaphat Croteau, vice-président, Napoléon Lajoie, secrétaire, Armand Baribeau, Philippe Nolet, Adélard Corriveau et Charles Beauchemin. Un vote de remerciements a été pris à l'égard du président sortant de charge pour l'attention qu'il a toujours portée à ce syndicat.

RADIO

CONFERENCES AGRICOLES

Le Réveil Rural (Radio-Canada, à 12 h. 30 p.m. tous les jours) offre une causerie de M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire-adjoint de l'U.C.C. sur "Les équipes d'étude", samedi prochain le 11 octobre. Lundi, le 13, "Les Conseils de la Semaine", par M. Georges-Noël Fortin. Mercredi, le 15, "L'entretien des machines agricoles" par M. Pierre-Emile Roy.

REPRISE DE RADIO-COLLEGE

Radio-Collège est un programme de Radio-Canada qui consacrera cette année 300 émissions à l'histoire générale, l'histoire du Canada, la littérature, le théâtre, les sciences naturelles, la musique, etc. Toutes ces études peuvent soulever un certain intérêt dans nos campagnes, et en particulier chez les jeunes. La rubrique "La Cité des Plantes" surtout pourrait être suivie par les jeunes des cercles de Jeunes Agriculteurs, les clubs 4-H, les cercles de J.A.C., etc. Les conférenciers décriront les merveilles du monde végétal et animal.

L'HEURE DOMINICALE

Deux conférenciers se partageront la série des causeries de l'Heure Dominicale, à compter de samedi, le 11 octobre, de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m., sur le réseau français de Radio-Canada. La première causerie, par le R.P. Achille Brunet, s.j., est intitulée "Le Livre de Dieu" et sera donnée le 11 octobre.

MESSE DOMINICALE

Dimanche, le 12 octobre, de 10 h. à 11 h. a.m., Radio-Canada diffusera la Messe, de l'Eglise St-Jacques de Montréal.

FORUM DOMINICAL

Le dimanche après-midi, de 5 h. à 5 h. 30, Radio-Canada irradiera le "Forum Dominical", discussion familière sur des problèmes d'ordre religieux et social. Le premier forum aura lieu le 12 octobre.

LA SURVIVANCE FRANÇAISE

La causerie mensuelle du Comité de la Survivance Française aura lieu désormais le premier dimanche de chaque mois, de dix heures et quart à dix heures et demie du soir. Le cinq octobre, le conférencier invité sera M. Ernest Desormeaux, président de l'Association Canadienne française d'Education de l'Ontario. Le titre de sa causerie sera le suivant : La Survivance française en Ontario.

Cette causerie marquera, à la radio, l'ouverture de la onzième session du Comité de la Survivance française et du congrès de l'Association d'Education. Ces deux réunions auront lieu à Ottawa, du cinq au six octobre. Nous invitons tous nos compatriotes à entendre M. Desormeaux.

Un régisseur à Aklavik

Le Service Public du Canada demande un surintendant pour prendre charge d'une Station d'élevage de rennes à Aklavik, Territoires du Nord-Ouest. Le traitement offert est de $3,300 à $3,900 par année, plus le logement, le chauffage et l'éclairage. Les candidats éligibles devront être des diplômes d'école supérieure, de préférence avoir une formation universitaire en zootechnie et plusieurs années d'expérience dans la direction d'une Station d'élevage. Les formules de demande, convenablement remplies, doivent parvenir à la Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 10 octobre 1947.

ECHANTILLONS GRATUITS

ESTOMAC ACIDE INDIGESTION ET GAZ

dus à la suracidité gastrique

Soulagement rapide... Pas de diète sévère

Pourquoi souffrir ces terribles douleurs causées par la suracidité de l'estomac lorsque vous pouvez obtenir un prompt soulagement grâce aux COMPRIMES CANADIAN VON ? Ce fameux traitement a été un bienfait incomparable pour des centaines de cas sérieux souffrant d'acidité d'estomac. Les COMPRIMES CANADIAN VON corrigent l'excès d'acidité et font disparaître cette sensation de gonflement tout en adoucissant l'irritation due aux acides.

Une diète pratique pour tous ceux qui prennent VON

. . indiquant les aliments à éviter et ceux que l'on peut prendre. Rappelez-vous, les COMPRIMES CANADIAN VON ont soulagé des désordres dus à la suracidité de l'estomac, tels que gaz, gonflements, éructations, indigestions, excès d'acidité, brûlements d'estomac, douleurs après repas, estomacs sûrs, brûlures, perte d'appétit, perte de poids, manque de sommeil.

Voici une offre extraordinaire Ne vous découragez pas !

Vous n'avez qu'à remplir et poster le coupon ci-dessous. Vous recevrez tout ce qui est nécessaire pour faire un essai convaincant des COMPRIMES CANADIAN VON. Des échantillons avec direction complète vous seront envoyés à nos frais. Ne retardez pas !

ECHANTILLONS GRATUITS — POSTEZ LE COUPON

CANADIAN VON COMPANY
Dépt 408-F, Windsor, Ontario, Canada.

Veuillez m'envoyer des échantillons GRATUITS de COMPRIMES CANADIAN VON avec renseignements complets.

NOM .....
B. P ..... R. R. .....
COMTE ..... PROV. .....

TÔLE

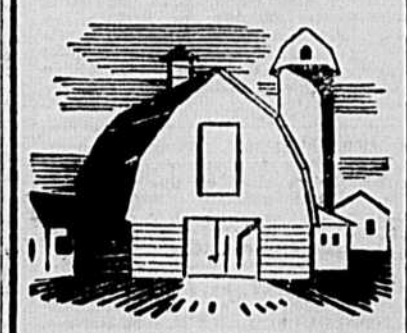

Tôle gaufrée à couverture et à lambris. Feuilles de 5-6-7-8-9 et 10 pieds de longueur. Unie, gaufrée ou ondulée.

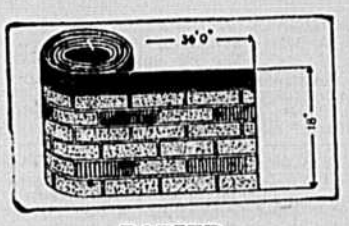

PAPIER IMITATION DE BRIQUE en rouleau "ALGO-BRIQUE"

Couleur : rouge, vert, chamois avec joints noirs ou blancs. Papier à couverture rouge ou vert. Bardeaux d'asphalte rouge, vert et bleu. Clous à planche en aluminium 2½" et 3"

Marchandise en main pour expédition immédiate.

Prix et échantillons envoyés sur demande

A. L. GONNEVILLE Mfg.

CHARETTE Co. St-Maurice

Tél.: 23

Couvoir Coopératif de Granby

(Capacité: 98,000 oeufs)
Sexés ou non sexés

New-Hampshire rouges
Plymouth Rock Barrées
Hybride (croisé, P.R.B. X. N. H.)
Poulettes d'élevage de 2, 4 et 6 semaines.
Dindonneaux bronzés

Sujets éprouvés contre la diarrhée blanche baciliaire.

Qualité assurée — Satisfaction garantie

— Placez votre commande immédiatement —
Tout acheteur de 300 poussins ou plus aura droit à un abonnement à la "Revue" L'Aviculteur Québecois.

Bureau :
à la Coopérative du Canton de Granby
Jules MESSIERS, sec.-gérant, 8, rue Laval. Tél: 2076.

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger?

Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut . . .

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot.— Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement PAYABLES D'AVANCE.

Toute lettre à ce sujet ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

Département des petites annonces,
La TERRE DE CHEZ NOUS,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Le TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 80,000 COPIES

A VENDRE

INCUBATEUR BUNDY, capacité de 8100 et un autre 10820 oeufs, cabinet d'éclosion séparé, en parfaite condition. **FERME AVICOLE DE LA MONTAGNE, Mont St-Grégoire, P. Q.**

QUATRE INCUBATEURS "Buckeye" aménagés pour poulets, dindes. Capacité: 1350 chacun. En bon ordre, ayant servi quatre mois. Adressez-vous à **ERNEST MARCHAND, Bureau Lebrun, Maskinongé, P. Q.**

A VENDRE sertisseuse électrique automatique, neuve, équipement complet. **WILFRID PROVENCHER, La Baie, Yamaska, Qué.**

SPECIAUX de fin saison avec escompte de 10 à 15% sur sertisseuses automatiques et ordinaires à la main, qui coupent et rebordent les boîtes dans une seule opération, extracteurs de jus, égreneuses de blé-d'Inde, hache-viande Nos 5 et 12, boîtes de conserves, étiquettes, etc. Pompes à l'eau automatiques, réservoir de 1 à 42 gallons; réfrigérateurs tous modèles, abreuvoirs automatiques Otaco, matériel apicole usagé et abeilles, clôtures électriques. **J.-B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué.**

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits avec 2 tiroirs $8.95. Plus récents modèles $11.95. Williams, Raymond ou Eatons avec tête tombante, à 2 tiroirs, $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs, $20.95 Singer droites, $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longue au choix $32.95. Très récents $39.00, $42.00, $50.00. Machines à pièces pour cordonniers, $38.00, $42.00. Machines de tailleurs Singer, $26.95, $32.95. Emballage en plus $1.00. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.**

VENTE DE COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.89. Liquidation de nos plus jolis couvre-lits, première qualité, en une ou deux couleurs solides et garanties. Valent beaucoup plus que le prix mentionné. Pour lit simple ou double. Expédiés C. O. D. Transport à vos charges. Argent remis si non satisfait. **HANDICRAFT DISTRIBUTORS, 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.**

130 BELLES POULETTES MARQUE "HYBRIDES" nées en mars. S'adresser à **XISTE BERNARD, Rang 21, Beloeil, Co. Verchères. Tél. Beloeil 694.**

A VENDRE: Belles peaux de renard rouge croisé et argenté, toutes passées et prêtes à être employées. S'adresser à **NECTAIRE CHAGNON, St-Pie, Co. Bagot.**

COUPONS !

COUPONS: soie, coton, laine, serviettes, sous-vêtements: 500,000 lbs toujours en mains. Retailles pour tapis en soie 22 lbs pour $1.00. Ajoutez 50c pour transport. Demandez notre liste. **ASSOCIATED CONVERTERS, 4084 rue St-Laurent, Montréal.**

1000 SERTISSEUSES. Ferment hermétiquement boîtes de conserves, coupent et rebordent boîtes vides en une seule opération. $11.00 chacune. Argent avec commande ou envoi C. O. D. **FARGO HARDWARE & IMPORT CO., 81 est, des Commissaires Montréal, Qué.**

MOULIN A VENT en bonne condition, hauteur 50 pieds. S'adresser à **M. NAPOLEON-LOUIS LAURIN, St-Hermas, rang St-Hyacinthe, Co. Deux-Montagnes, P. Q.**

MOULIN à battre DION 22 x 38, tout équipé en très bonne condition sur pneus. S'adresser à **ROGER BEDARD, boulevard St-Paul, St-Rémi, Co. Napierville, P. Q.**

INSTRUMENTS aratoires à vendre. Un moulin à battre avec souffleur de marque "Pont Rouge" avec un engin à gazoline de 8 forces, acheté en 1938. Vendrais aussi séparément à bon marché. S'adresser à **RENAUD LETOURNEAU, Ste-Sophie d'Halifax, Co. Mégantic, P. Q.**

VOS RESULTATS DEPENDENT DE VOS SUJETS D'ELEVAGE. Pourquoi chercher plus loin? J'ai ici 2,300 dindes bronzées de toute première qualité. Venez choisir vos sujets ou écrivez-moi, vous serez certainement satisfait. Expédition vers le 15 novembre, certifiée, si désiré. Demandez notre liste de prix pour dindonneaux. **FERME WHEATLAND, Wickham, P. Q.**

VENTE ! !
ROBES D'INTERIEURES $4.89

NOUS VOUS OFFRONS de magnifiques robes d'intérieur en CHENILLE bien tissées, dans toutes les couleurs garanties, se détaillant $7.50 pour $4.89. Grandeurs: 14 à 20 ans. Au-dessus de 20 ans, $1.00 de plus. Pour enfants $1.00 de moins. Marchandises envoyées C. O. D. Argent remboursé si non satisfaite. **HANDICRAFT DISTRIBUTORS, 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.**

AUBAINE-SURPLUS DE GUERRE. Autoclave à pression, aluminium épais, complet avec poêle à gazoline Coleman, gauge, chaudière intérieur en cuivre, capacité de 40 pintes. Très utile pour mise en conserves et toute cuisson à vapeur. Autre modèle de 18 pintes, sans poêle à gazoline, utile pour grosse famille. Prix très spécial. **G.-E. ST-PIERRE, St-Germain de Grantham, Co. Drummond, P. Q.**

70 COLONIES d'abeilles Italiennes en bon ordre, ruches modernes à dix cadres. S'adresser à **WILFRID VARY, St-Marc, Co. Verchères, P. Q.**

ANIMAUX A VENDRE

DEUX TAUREAUX Holstein enregistrés, de 7 et 8 mois, très beaux sujets provenant de bonnes vaches, dont l'une a donné plus de 10,000 lbs de lait en 8 mois à 2 ans. A vendre ou à échanger pour bonne génisse "Holstein". S'adresser à **LEONCE CARON, Trois Saumons Station, L'Islet, Qué.**

VEAUX mâles d'un mois à un an, issus d'ancêtres des mieux qualifiés, aussi vaches de formation de troupeau. S'adresser à **J.-P. BEAUCHEMIN & FILS, Ferme St-Blain, Verchères, Qué.**

TAUREAUX Ayrshires de 6 à 12 mois en très bonne condition, sujets d'exposition. Mères qualifiées, père classé AA. Le grand père paternel est PENSHURST Mr. Liberty classe préférentielle 3 étoiles avec 72 filles au livre d'or. **JOSEPH RONDEAU, Tél. ..., Ste-Elisabeth, Co. Arthabaska.**

JUMENT de 3½ ans, pesant 1300, percheronne enregistrée d'un très beau noir, bien domptée. S'adresser à **VALERE BOURGAULT, Ste-Hénédine, Co. Dorchester.**

VACHES Ayrshires, fraiche velées, enregistrées à l'épreuve de l'avortement, troupeau accrédité. S'adresser à **ROMEO VALIN, St-Augustin, Co. Portneuf, P. Q.**

TAUREAU canadien 2½ ans, classé A. Jeunes taureaux et génisses de troupeau accrédité. Environ 125 poulettes pondeuses N. H. R. $1.75 chacune. **HONORE CHABOT, St-Gervais, Co. Bellechasse, P. Q.**

A VENDRE: Lapins femelles, prêtes à l'accouplement géants blancs, chinchillas. $5.00 chacune, C. O. D. accepté. S'adresser à **MARCEL ROBERT, St-Marc, Co. Verchères, P. Q.**

ANNONCES COLLECTIVES

MOULIN A VENT en très bonne condition, cinq ans d'usage seulement, aussi bassin à l'eau d'une contenance de 750 gallons. Pour toute information, s'adresser à **CONRAD PRINCE, Sec. de l'U. C. C., St-Wenceslas, Nicolet, Qué.**

AGENTS DEMANDES

UN COMMERCE BIEN A VOUS! Désirez-vous un revenu annuel substantiel? John R. Cressy Co., manufacturiers de produits alimentaires, d'extraits d'essence, remèdes préparés, savons, médecines brevetées, etc., ont une proposition intéressante offerte à ceux qui ont les qualités requises pour devenir agents de Cressy. C'est une occupation plaisante, profitable pour un homme ou une femme agressifs ou industrieux. Demandez aujourd'hui par écrit tous les détails en nous donnant quelques renseignements sur vous-même. **JOHN R. CRESSY CO., 1536-F, Dundas St. West, Toronto 3, Canada.**

AIGUISONS-REPARONS LAMES, clippeurs vaches moutons, barbiers, etc. Prix 35c set sur meule d'émeri. Aiguisage sur machine spéciale avec meule affilant dans l'huile. 75c set. Garantie pour couper comme neuve. Ne brise pas les lames. Envoyez par poste, Rasoir, ciseau, moulins à viande, 25c. Sastisfaction garantie ou argent remis. Essayez-nous. REPARONS — Têtes, tondeuses, brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, clippeur à manivelle, clippeur électrique. COUPE-CORNES à bétail. Charrue à neige pour chemin d'hiver. VOITURE Sleigh-promenades, travail. Consultez-nous. LAVEUSES, RADIOS, SERTISSEUSES "AIGUISERIE". Sastisfaction, service garanti. **L'USINE WILFRID FONTAINE & FILS, Pierreville, P. Q.**

DIVERS

PEINTURE Email et Blanc Mat garantie $3.50 le gallon transport paye. Adressez toute commande à **TIP TOP PAINT CO. 1283 rue Wolfe. Montréal.**

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD. Soude, ramollit, coupe tous les métaux. Facile à employer, tous renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements la flamme et l'arc, les carbones, les tiges, le masque. Seulement $19.95. Employé par la marine américaine, idéal pour la ferme. **MAGIC WELDER MFG. CO., 241 CE Canal St., New York City, U. S. A.**

ATTENTION TRAPPEURS! — Merveilleuse méthode infaillible pour capturer les renards au collet, garantie 5 à 12 fois plus chanceuse qu'un piège. Ecrivez à: **LOUIS ROY, Escourt, Québec.**

LITTERATURE intéressante sur la santé, culture physique, beauté, soin des cheveux. Envoyez 10c. **EVANS, boite 141, Station G., Montréal.**

AVICULTEURS — Poulailler de 1,000 poules et bonne résidence sur terrain de 2 arpents carrés, sur rue Principale, St-Georges Ouest, excellent marché, population 6,000 âmes. Conditions avantageuses. Adressez: **CASIER 6, St-Georges Ouest, Beauce, Qué.**

POUX ET AUTRES PARASITES
LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément poux, lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous poste payée. Pas de C. O. D. Pas de timbre. Ecrivez: **AGENCE NERVITAL, case postale Station Delorimier, Montréal.**

MESDAMES:— POILS et DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite avec attestation à: **GYPSIA PRODUCTS Co. P. O. Box 93, Time Square Station, New York.**

A VENDRE: Sertisseuses Canadiennes $12.50, Sertisseuses automatiques $35.00; Sertisseuses électriques $28.50; Extracteur de jus, canadien, $9.50; Egreneur à blé-d'Inde $23.00 Boîtes de conserves $3.50. **L. GUILLEMETTE Négociant Général, St-Célestin, Nicolet, Qué.**

DIVERS

FUMEURS! Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux capsules "Anti-Nico". Inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: $2.00. Expédié C. O. D. si désiré. **RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, Qué.**

LAINE PURE filée, 2 et 3 brins, toutes les couleurs, prix spécial $1.59 la livre. Ecrivez: **GOODZ FRERES, Ste-Sophie, Co. Terrebonne, Qué.**

AIGUISAGE DE LAMES: Tondeuses de bétail, service rapide, retour sans frais. Prix 75c la paire. **COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE, LTEE, Lennoxville, Qué.**

ASSUREZ-VOUS un commerce profitable autant que plaisant dans un territoire de votre goût, vendant à domicile nos 250 produits garantis. Chaque famille achète et répète. Compétition facilement surmontée. Réalisez entre $35 à $60 par semaine en faisant travailler nos méthodes à votre profit. Détails et catalogue gratis: **FAMILEX, Dépt F, 1600 Delorimier, Montréal.**

AHETERAIS des oeufs classés ou non ainsi que volailles et dindes. S'adresser à **M. NAPOLEON GAGNE, Etal 9, Marché St-Jacques, Montréal. Tél. AM.1549.**

SI VOUS AVEZ des peaux de moutons ou de chevreuils à faire repasser avec la laine ou le poil, aussi des peaux de chevaux et peaux de vache pour robes, s'adresser à **J.-T. GALARNEAU, St-Timothée, Qué.**

PRESSEURS DE FOIN. Faites l'essai de nos étiquettes en bois pour marquer les pesées sur balles de foin et paille. Prix 60c le 1,000 F. O. B. ici. Echantillon sur demande. **THE BALE LABEL CO., Malmaison, Qué.**

TRAPPEURS: Prenez 25 à 50 renards mensuellement. RESULTATS IMMEDIATS, secrets, drogues, collets s'obtiennent gratuitement chez **TRAPPER'S ASSOCIATION, La Baie, Yamaska, Qué.** 5 sets de tendage expédiés sur demande. Incluez 0.25 pour dépenses.

SERVICE D'AIGUISAGE: les lames de tondeuses émoussées de vaches, moutons, barbiers, etc., peuvent être remises à neuf si vous les confiez à notre AIGUISERIE pour y être convenablement aiguisées; le service est rapide et tout travail est garanti, prix 35c la paire. REPARONS: têtes tondeuses brisées ou défectueuses, VENDONS tout accessoire, clippeur à manivelle, électrique. Envoyez les lames par colis postal, aussi têtes tondeuses défectueuses. INSCRIVEZ sur le paquet votre nom ainsi que le nôtre très lisiblement. Nous voulons faire savoir à tous nos clients, pour obtenir la même satisfaction du passé, de ne pas confondre notre adresse. Nous avons un seul établissement et une seule adresse. Adressez: **HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P. Q.**

AIGUISAGE garanti de lames de tondeuses, de clippers toutes sortes, sur machine nouveau genre à l'huile et au carborundum. Coupe très durable comme neuve, réparations têtes, lames neuves. Prix 75c la paire. S'adresser à **LA Cie D'AIGUISAGE, St-Ours sur Richelieu, P. Q.**

EMAIL et Blanc Mat garanti $4.00 le gallon, transport payé. Adressez toute commande à **TIP TOP PAINT CO., 1283, rue Wolfe, Montréal.**

GARÇONS ET FILLETTES, GAGNEZ DE L'ARGENT 30% ou de belles primes, portefeuille, camera, montre, missel, chapelet, etc. Vendez nos belles cartes de Noël et Bonne Année. Il suffit de les montrer à vos amis et voisins pour les vendre. Ecrivez-nous, demandez un assortiment de $7.00 et le catalogue de cadeaux gratis. **ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Qué.**

MACHINES à carder la laine "Spin-Well" — véritable source de revenus. Peignes à carder en cuir, toutes grandeurs. ROUETS, grandement améliorés avec roue 14 pouces en aluminium. Ecrivez à **SIFTON PRODUCTS, Boite 142, Sifton, Manitoba.**

A QUI LA CHANCE!!! TIRAGE SOUSCRIPTION $500.00 — 1er prix $200.00 — 2e $100 — 3e et 4e $50.00, 5e, 6e, 7e et 8e, $25.00. Au profit des oeuvres paroissiales de St-André de Sutton. Tirage le 23 octobre 1947. Adressez vos souscriptions. Billet 25c — 5 pour $1.00, à **M. L'ABBE J.-LUCIEN LEFRANÇOIS, prêtre curé, C. P. 98, Sutton, Co. Brome, Qué.**

OCCASION EXCEPTIONNELLE! Nous vendrons maisons voisines de manufacture, à famille de plusieurs filles désirant emploi dans manufacture de biscuits. S'adresser à **PHILIPPE BOURQUE, 1065, rue MacKay, Montréal.**

HOMMES DEMANDES

HOMMES DE FERME D'EXPERIENCE, trente ou quarante ans, célibataire ou seul, propre, actif, sobre et d'habitudes tranquilles; de préférence avec connaissances en jardinages, conduite des chevaux, pour "SUN VALLEY FARM", Val Morin, centre de tourisme des Laurentides, 50 milles de Montréal sur ligne C. P. R. Equitation en été et ski en hiver. Place d'avenir à l'année pour homme qualifié. Bon salaire avec perspectives d'augmentation pour l'homme voulu, désireux d'avoir une place stable l'hiver comme l'été. Trois autres hommes employés. Immédiatement. Références exigées. Ecrire **R. CLOUTHIER, Chambre 284, Gare Windsor, Montréal, ou téléphonez le soir après 7 h. à Montréal, ATlantic 3973.**

HOMMES DE FERME D'EXPERIENCE, trente ou quarante ans, célibataire ou seul, propre, actif, sobre et d'habitudes tranquilles; de préférence avec connaissances en jardinages, conduite des chevaux, pour "SUN VALLEY FARM", Val Morin, centre de tourisme des Laurentides, 50 milles de Montréal sur ligne C.P.R. Equitation en été et ski en hiver. Place d'avenir à l'année pour homme qualifié. Bon salaire avec perspectives d'augmentation pour l'homme voulu, désireux d'avoir une place stable l'hiver comme l'été. Trois autres hommes employés. Immédiatement. Références exigées. Ecrire **R. CLOUTHIER, Chambre 284, Gare Windsor, Montréal, ou téléphonez le soir après 7 heures, à Montréal, ATlantic 3973.**

MACHINES AGRICOLES

ATTENTION CULTIVATEURS
A VENDRE pneus de tracteurs, en caoutchouc pour boulonner aux roues d'acier $15 chacun, pour roues arrière. $7.50 chacun pour roues avant. Indiquez le diamètre et la largeur de la roue en commandant **NATIONAL RUBBER CO LTD., 5 Wiltshire Ave., Toronto.**

MOULANGE BLEUESTREAK avec moteur 40 forces. Mélangeur horizontal à moulée, capacité 3,000 lbs. Comme neuf. Toute offre sera considérée. Faut vendre. **ROGER BELISLE, Richelieu, Qué.**

MALAXEUR, une tonne, vertical, Manufacturier: Fonderie St-Anselme. Moulange, disques dix pouces. Le tout: $225.00. S'adresser à **F. DUFOUR Ste-Martine Co. Châteauguay P. Q.**

TRACTEUR bulldozer HO-10 Allis-Chalmers neuf, presse à foin à engin Doré en très bon ordre. Camion actionné des quatre roues de l'armée. Le tout à vendre. S'adresser à **FERNAND MacDUFF, Upton, Co. Bagot, P. Q.**

UNE CHARRUE Oliver trois versoirs, un enlevable, si désiré. S'adresser à **ADRIEN HEBERT, Ste-Thérèse, Co. Terrebonne, P. Q.**

TRACTEUR Ford sur crampons avec charrue, presse à foin et moteur International en bonne condition. Aussi vache fraiche vêlée. S'adresser à **EDOUARD THERIEN, St-Janvier, Co. Terrebonne, P. Q.**

JEEP "Willis" 4,000 milles, poulie, chauffe-rette, règleteur, top fermé, traction 4 roues. S'adresser à **1139 EST, RUE LAGAUCHETIERE, Montréal.**

A VENDRE tracteur marque Avary avec charrue Massey-Harris 2 raies. S'adresser à **ISIDORE SALVAS, Yamaska-est, Comté Yamaska, Qué.**

ON DEMANDE à acheter roues d'acier pour tracteur Massey-Harris 81. A vendre, charrue à deux raies International, presque neuve. Aussi grosses chaines à roues de tracteurs. S'adresser à **ANTONIN BERGERON, Ste-Ursule, Co. Maskinongé.**

ON DEMANDE

SAVOYANNE. Nous achetons la savoyanne au plus haut prix du marché. Nous payons comptant sur livraison par malle ou express. Pour prix et conditions, s'adresser à **HENRI-G. PEPIN, 2197 est, rue Sherbrooke, Montréal.**

BONNE demandée, ouvrage général avec références. Bon chez soi — $50.00. S'adresser à **Mme ARMAND FRAPPIER, 558 Rockland, Outremont. DO. 1517.**

HOMME marié demandé pour travaux de ferme, grande culture et industrie laitière, emploi à l'année, logé sur la ferme. S'adresser à **ROLAND PIGEON, Verchères, Co. Verchères, P. Q.**

OEUFS non classifiés demandés. S'adresser au **POSTE DE MIRAGE, St-Laurent, 66, boulevard O'Brien, Ville St-Laurent, P. Q.**

INSTITUTRICE DEMANDEE pour enseigner dans la paroisse de Kingscroft. Classe de vingt (20 élèves). Salaire $80 par mois. Près route d'autobus. Pour tout renseignement, écrivez ou téléphonez à **REMI ROY, Sec.-Trés. Barnston, R. R. No 1, Co. Stanstead. Tél. Coaticook 614, R. 5.** Nous paierons le téléphone.

POUSSINS — POULETTES

POULETTES A VENDRE: Nous avons de belles poulettes Leghorn blanches et Light Sussex âgées de 4 à 6 mois. **BOIRE & FRERE, Wickham, Co. Drummond, Qué.**

AVONS quelques poussins en croissance pour livraison immédiate. Poussins pour livraison en novembre et décembre doivent être commandés maintenant. Demandez notre liste. **BRAY HATCHERY, 163 John N., Hamilton, Ont.**

AUBAINES poulettes tant que nous en aurons. Leghorn blanches X Rock Barrées, Australorp noires X Leghorn Blanches, Leghorn Blanches Rock Barrées X Leghorn blanches 6 semaines 35c — 7 semaines 55c — 8 semaines 65c. Races assorties légères ou médium, 6 semaines 40c — 7 semaines 50c, 8 semaines 60c. **TOP NOTCH CHICKERIES, Guelph, Ontario.**

POULETTES New Hampshire en pleine ponte $2.35, Leghorn, 6 mois $2.35, Light Sussex, 22 semaines $2.10. **LA BASSE COUR LASALLE, Ste-Geneviève de Pierrefonds, P. Q.**

REMEDES

ACCES DE BILE, constipation, foie engorgé causent fatigues maux de tête, douleurs aux côtés, rhumatisme, insomnie. Débarrassez-vous de ces troubles en prenant les pilules VELAX. Satisfaction ou argent remis. Par la poste 0.50 cts. **Agence NERVITAL enrg., Station Delorimier, case 3, Montréal 34, P. Q.**

ETES-VOUS CREVE? Nouveau lève-poids patentés, tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements **HAND-LOCK PRODUCTS. 146 King St. East, Kitchener. Ont.**

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dept. 200, Preston, Ont.**

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE, préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin du foie, de la peau. $1.25 la boîte. **MONASTERES DES PERES CISTERCIENS. Rougemont, Que.**

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **THS. I.S. GIRARD,** spécialiste des voies respiratoires, **St-Félicien, Co. Roberval, P. Q. Agents demandés.**

TABLETTES TOUSSINES

Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de **Toussine** prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix de $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec. **Pharmacies Brunet et Livernois, Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.**

PHOTOGRAPHIES

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions, n'importe quelle grandeur. 3c chacun. Chaque commande finie et retournée à la malle en 24 heures. **STUDIO RAPIDE, Dept. "C. N." Station "E" Montréal.**

AMATEURS
FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 cts. **GRATIS** agrandissement carte postale avec commande de 24 cts ou plus — Commande payable d'avance — ajouter 3 cts frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, case 145. station Delorimier, Montréal.**

GRATIS
UN AGRANDISSEMENT 5 x 7 avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement: impression 3c chacun. Commande payable d'avance, ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. **R. SYLVAIN, C. P. 157, Station R, Montréal 10.**

TERRES A VENDRE

A ST-MARC SUR RICHELIEU, Coin Rond, 90 arpents de terre en culture, bâtisses et grande maison, érablière. Mme **ROMEO GUERTIN, Calixa Lavallée, Ste-Théodosie, Comté Verchères, Qué.**

PRES ECOLE, station, autobus, 100 acres cultivables, grange neuve avec dépendances, eau courante, électricité, bonne maison. Pour autres renseignements s'adresser à: **HENRI BOYER, Huntingdon, R. R. No 2, Qué.**

TERRE A AVENDRE avec ou sans roulant, environ 175 arpents dont 15 en très bon bois, sucrerie près de la maison, 500 chaudières, bonnes bâtisses, roulant complet le tout en très bonnes conditions, électricité, chemin gravelé. S'adresser à **PHIL. MORRISSETTE, St-Zéphyrin, Co. d'Yamaska, P. Q.**

A ST-EUSTACHE, Rivière Nord, 130 arpents, 1600 érables, bâtiments neufs, sans roulant. S'adresser à **ARTHUR QUENNEVILLE, St-Eustache, P. Q.**

TERRE de 75 ARPENTS, 9 en sucrerie, érablière, 1000 érables, 250 pommiers, grande fraisière bonnes bâtisses terre à grains et à jardinage primeur. S'adresser à **GILBERT CLAVEL, Ste-Scholastique, P. Q.**

110 ARPENTS de terre cultivable, située au coin d'une route, 2½ milles du village, bonnes bâtisses, eau courante et bonne installation pour conserves: école à deux arpents. Prix $9,000. S'adresser à **JOSEPH DUBUC, St-Marc sur Richelieu, Co. Verchères.**

TERRE DEMANDEE

PETITE FERME DEMANDEE, à proximité de Montréal, bien bâtie et bien organisée: roulant, électricité et eau courante. S'adresser à **CASIER 60, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal.**

Feuilleton de la "Terre de Chez Nous"

MON FOYER RURAL

Un roman spécialement écrit pour la "Terre de Chez Nous"

par Claude Déry

(Tous droits réservés)

TROISIEME PARTIE

Treizième chapitre

La croix d'argent

Décembre égrenait doucement ses jours et le temps coulait, emportant dans l'oubli un passé hélas! trop prometteur et trompeur. Décembre... L'année s'étiolait, une année où mon coeur avait sombré avec mon amour dans les flots de la détresse et de la solitude.

Décembre!

Noël!

Noël tout blanc!

Partout les sourires chantaient, partout les âmes joyeuses, pleines de foi, entonnaient, dans la nuit sacrée le traditionnel "Minuit chrétien". Partout, les sanctuaires éclatants de lumières, étincelants de dorures et de parures, regorgeaient de fidèles. Partout les églises bourdonnaient de cantiques. Les choeurs mixtes, les chorales d'hommes, les voix chaudes et prenantes d'enfants chantaient, chantaient le saint mystère.

"Les anges dans nos campagnes . . ."

"Ca Bergers, assemblons-nous..."

"Il est né le divin enfant..."

Noël!

Noël tout blanc!

Malheureusement, à cause du surcroît de besogne, M. Dutilly, notre patron, n'avait pu nous accorder un congé à l'occasion de Noël et du Jour de l'An. Mon premier Noël, loin de ma famille! Mon premier Jour de l'An sans les baisers de ma famille, sans la bénédiction paternelle. Même si les pourboires plus généreux tentaien d'effacer un peu la nostalgie qui s'emparait de moi, ils ne pouvaient créer en moi cette joie qui baigne notre toit familial, cette atmosphère de fraternelle amitié qui régnait au foyer.

C'était la vie, ma vie tout simplement. Et je me surpris même plus d'une fois à fredonner avec le chanteur du disque, les refrains de la saison et surtout la romance que la boîte à musique nous répétait sans relâche, la berceuse que j'aimais de préférence à toute autre peut-être parce qu'elle parlait de rêve.

"Je rêve d'un Noël tout blanc..."

Comme les jours précédents, ce premier Noël dans la métropole coula rapidement. La nuit jaillit brusquement, mi-ajourée par l'épaisse mante de neige qui emmaillotait toute la ville. La soirée fila comme un rêve. Le coup d'une heure venait à peine de sonner que je me retrouvais sur la voie du retour vers ma pension. Et j'allais, petite femme, petite campagnarde transformée en citadine, j'allais précipitant les pas pour me blottir le plus tôt possible sous les draps chauds et fermer les yeux afin d'oublier ma solitude.

Je levai la main pour pousser la grille devant mon "home", mais je suspendis mon geste et d'elles-mêmes mes lèvres s'ouvrirent, l'exclamation jaillit spontanée:

—Maurice!!!

Non! ce n'était pas possible Je croyais être l'objet de quelques fantaisies de mon imagination, je ne pouvais croire et pourtant, il était bien là, debout devant moi, Maurice! dans la joyeuse cascade des flocons de neige qui chutaient en tourbillonnant du ciel gris. Lui, Maurice, devant moi, dans cette nuit si blanche, si pure.

—Maurice!

Après la surprise, un soupir... Je m'étais tout d'abord arrêtée, hésitante, le coeur battant à un rythme désordonné que je ne pouvais contrôler, que je ne parvenais pas à calmer; puis je m'avançai jusqu'à lui, jusqu'à lui qui ne bougeait pas, mais dont la vue s'attachait sur moi.

—Maurice! Je ne comprends pas! Comment se fait-il que tu sois ici?

—Je voulais te revoir une dernière fois.

—Une dernière foi ?

—Oui, une dernière fois te revoir et te remercier.

—Tu savais que je travaillais, ce soir?

—Oui, M. Dutilly m'a renseigné par téléphone.

—Oh! et tu m'attends depuis longtemps?

—Non, vingt minutes tout au plus.

—Mais par ce froid!

—Je désirais te revoir et mon désir est comblé puisque te voici.

—Tu n'entres pas?

—Non, je te remercie, je préfère cette neige, d'ailleurs, je ne serai pas long.

—Tu ne veux pa revoir le corridor bleu?

—Non, Claire, je préfère ne rien revoir, sauf toi! Oh! j'ai été cruel, brutal même envers toi.

—Maurice, je t'en prie!

—Mais c'est vrai. Tu es vraiment trop bonne, tu possèdes un trop bon caractère, une si belle âme pour mériter que tous tes rêves se brisent. J'ai gâché toute ta vie, je le sais.

—Maurice, ne parle pas ainsi, je ne me sens pas beaucoup de courage et je ne voudrais pas pleurer.

La chère maison où naissent les rêves, où parfois il s'évanouissent, où parfois ils se brisent . . .

—Si je suis venu ce soir, cette nuit de Noël, si je suis venu t'attendre ici devant ta pension, c'est que je sentais le besoin de te revoir et de te retrouver telle que je t'ai quittée, avec tes grands yeux bleus qui parlent de larmes, tes yeux profonds, clairs et francs et surtout ton sourire.

—Maurice!

—Oh! Claire, je ne veux pas, je ne peux pas t'oublier.

—Maurice!

Malgré moi, poussée par un élan irrésistible, je fis un pas, avançai les bras pour me blottir près de lui, mais je m'arrêtai, suspendis le geste. Je n'avais plus le droit de frôler ma joue à la sienne, de pencher ma tête sur son épaule. Toutefois, Maurice, qui avait perçu mon désir, tendit la main, capta mes doigts, répétant:

—Je ne peux pas.

—Mais il le faut, Maurice! repris-je avec douceur. Il le faut. Tu sais, je serais si heureuse, si heureuse de savoir que par notre sacrifice, par le sacrifice de nos rêves, de notre bonheur, tu parviennes un jour à l'autel. Souviens-toi de ton poème, je le relis chaque jour, chaque soir c'est le plus beau que je n'aie jamais parcouru, peut-être parce qu'il vient de toi? Oh! non, je ne regrette pas de briser mon avenir, pourvu que ton rêve se réalise selon tes désirs. Je ne t'oublierai pas. Tous les jours, j'offrirai ma vie avec ses joies, ses peines, ses misères, ses petites souffrances, ses larmes, pour qu'un jour tu montes à l'autel et puisses montrer aux autres le chemin du bonheur.

Je terminai dans un sanglot, les larmes affluant sous mes paupières, le coeur oppressé et chargé d'émotions difficilement contenues. Mais je mordis mes lèvres pour ne pas céder, pour tenir, pour me donner contenance et laissai couler un long soupir. Puis relevant la tête, j'esquissai l'un de mes plus beaux sourires.

—Tu es venu chercher mon sourire? Le voici, Maurice. Emporte-le. Je te le donne puisqu'il t'appartient beaucoup plus qu'à moi. D'ailleurs, je n'en aurai plus besoin.

De sa main, Maurice souleva vers lui mon visage, j'ouvris les yeux, deux larmes perlèrent, mais je souriais.

—Merci, Claire, murmura-t-il, visiblement troublé. Si tu savais comme il fait bon t'entendre ainsi! Merci pour ton sourire! Merci pour tes larmes!

—C'est bien peu, Maurice. Je ne saurai jamais te rendre tout le bien que tu m'as fait. Aujourd'hui, je comprends. Tu m'aimais réellement pour me tendre la main et m'arracher des dangers de la ville que j'ignorais. Sans toi, sans tes conseils, sans ton affection, que serais-je devenue? J'aurais vite succombé comme des milliers d'autres dans les filets des rôdeurs nocturnes, de ces assoiffés de chair vierge. Aujourd'hui, je comprends, tout s'éclaire, et grâce à toi, je puis remercier le Ciel de sa protection. Aussi, lorsque tu m'as demandé, le choix entre mon amour et le Golgotha, n'était-ce que par reconnaissance, je n'avais pas le droit de te refuser, de te disputer à Dieu et aux âmes. J'ai sacrifié notre amour.

—Non! Claire, je ne voudrais pas.

—Mais, je suis si heureuse de pouvoir coopérer moi aussi!

—Heureuse? Alors pourquoi tous ces pleurs ?

—Je ne sais pas, peut-être la joie de te revoir, ou le coeur qui se débat une dernière fois, je ne sais pas. Moi aussi, comme toi, je choisirai la croix, la croix du sacrifice, le sacrifice d'un amour, le sacrifice de mon amour, et je serai heureuse de pouvoir porter ma croix près de toi. Même si la distance nous sépare, nous irons côte à côte, par la pensée, par la prière, gravir le rude chemin de la vie.

Mais Claire, je ne te reconnais plus. Où puises-tu ces paroles?

—Dans mon pauvre coeur. Oh! Maurice! Maurice!

Cette fois, malgré toutes mes forces pour endiguer mes pleurs, l'écluse céda lorsque Maurice, de ses deux bras, me ramena tout contre lui.

—Je sais tout le chagrin que je te cause, mais tes paroles m'ont redonné ce courage qui vacillait. Oh! Claire, tu es une merveilleuse petite fée. Ne pleure pas! Il vaut mieux nous séparer avec un sourire optimiste. La lutte sera ardue, j'aurai grand besoin de tes prières. Je sais que tu ne m'oublieras pas. Quant à toi, à ton avenir, je suis assuré que le Ciel te réservera un bonheur, un très grand bonheur, car tu possèdes un si bon coeur et si tu retournais chez toi ce serait déjà pour toi le premier pas vers une joie inestimable. Là-bas, au petit village, j'ai découvert un trésor qu'on ignore: cette liberté, ces rires, cette bonhomie et cette fraternité collective. Ah! ce que je donnerais pour revivre encore ces trois jours de vacances. Retourne chez toi, Claire, tu retrouveras ton sourire et le bonheur! Ici, je ne sais pas, mais je n'ai jamais senti cette paix, cette joie limpide, ce calme et la richesse du paysage et le repos. J'ai tout vu, tout compris chez toi. Je penserai à toi, je ne t'oublierai pas. Mais avant de nous quitter pour toujours peut-être, je voudrais te laisser un petit souvenir.

Et tout en parlant, Maurice sortit de la poche intérieure de son veston, une boîte minuscule, toute menue et légère, enveloppée soigneusement dans un papier de soie étoilé d'or. Maurice me la remit dans la main.

—J'ai songé aussi que je me devais de ne pas te laisser seule, surtout en cette nuit de Noël. Alors, je t'ai apporté un petit présent-souvenir.

—Mais Maurice.

—Ce n'est pas grand'chose, mais c'est de bon coeur. Non, ne l'ouvre pas ici! Attends, là-haut, dans ta chambre.

—Oh! Maurice, c'est trop, je ne méritais pas cette nouvelle marque d'amitié.

—Ce sera pour toi un souvenir qui te rappellera à jamais qu'un jour tu m'as connu, je t'ai aimé.

—Je t'ai connu, je t'ai aimé, répétai-je.

—Et que tu as tout sacrifié pour Lui.

—Et que j'ai tout sacrifié.

—Tu me promets de le porter toujours, jusqu'à ce que tu rencontres un autre jeune homme?

—Je te le promets, Maurice.

—Merci, je puis te quitter maintenant le coeur plus léger, presque heureux, parce que je n'aurai pas le regret de te laisser sans soutien, sans ce nouveau sourire.

—Tu pars?

—Oui.

—Et nous nous reverrons?

—Oh! je n'en sais rien.

—Un jour nous nous reverrons.

—Peut-être la vie se joue souvent de nous. Tu prieras pour moi?

—Oh! Maurice, de toute la ferveur de mon âme.

—Je te remercie. Je m'engage dans la voie du sacrifice total, un sentier abrupt, ardu, où un seul faux pas peut gâcher toute une vie ; une route étroite où j'aurai grand besoin de courage, où les roses sont rares et les épines nombreuses; une montée qui ne me permet plus de me retourner pour verser un regard à l'arrière. Le passé pour moi ne doit plus exister. A partir d'aujourd'hui, je n'ai plus qu'un seul et unique idéal: le sacerdoce, l'autel. Avec la grâce d'En-Haut et la charité de tes prières, j'espère avoir la force et le courage de t'oublier physiquement, mais sois bien assurée que tu habiteras toujours mes prières. Maintenant, il ne me reste plus qu'à te souhaiter le bonsoir, une bonne nuit, de beaux rêves, ce soir et tous les soirs de ta vie; la réalisation de tous tes désirs, le sourire de chaque jour, une bonne et heureuse année, et une vie où la joie et le bonheur seront ton seul partage, ton seul héritage. Encore une fois, merci, Claire, du fond du coeur.

Merci, Maurice, et bonsoir, murmurai-je.

Oh! comme j'aurais désiré recevoir de lui un baiser, le dernier baiser, celui de l'adieu, sentir autour de ma taille la douce chaîne de ses bras, suivre dans ses yeux la flamme qui brûle sans jamais se consumer, me laisser emporter par la chaleur de ses lèvres et de son étreinte, revivre une dernière fois sous mes paupières closes tout le merveilleux passé qui expirait à cette minute suprême. Non, non, je n'avais pas le droit, il me fallait ajouter ce nouveau sacrifice sur la patène de l'offrande totale.

* * *

Dans ma chambrette, mon premier geste fut de briser le papier qui protégeait la boîte-surprise.

Je ne pus retenir une exclamation. Dans le creux de ma main, un miniscule boîtier de velours rouge. J'hésitai, puis j'ouvris.

—Oh! Maurice! non! c'est trop beau! Une croix d'argent dentelée d'or et toute scintillante de pierres précieuses. Oh! non! Merci! merci! Parce que le présent ne pouvait être plus beau. Cette croix sera pour moi un souvenir qui me rappellera à jamais qu'un jour j'ai tout sacrifié pour toi, Maurice, pour un futur prêtre, pour mon petit prêtre.

* * *

(A suivre)

PROCHAIN CHAPITRE: "UNE MENDIANTE SUR LA ROUTE".

Les manuels de la fermière

A la campagne, la femme qui tient maison doit savoir TOUT FAIRE. Pour savoir tout faire, il faut presque tout apprendre . . . A l'enseignement qu'une mère donne naturellement à ses filles, peut s'ajouter avec profit la précieuse leçon d'un manuel utile. Consultez la liste des ouvrages qui vous sont offerts ici et vous ne tarderez pas à constater comme ils vous seraient utiles si vous les aviez toujours à portée de la main...

MANUEL D'ARTISANAT —

Une brochure dans laquelle vous trouverez des centaines d'idées pour orner votre foyer. Des nouveautés au crochet et à l'aiguille, des suggestions pour la décoration d'intérieur, des conseils sur la peinture, les décalques, etc. — Couture, tricot, broderie, tout y est largement représenté sous divers aspects avec instructions complètes. A l'aide de ce manuel, vous pourrez confectionner de nombreux objets utiles et pratiques pendant vos moments de loisir. Ce manuel de 60 pages ne sera pas réimprimé. Commandez le vôtre immédiatement.

Prix: $0.30,
frais de poste compris.

LIVRE DE COUTURE PRATIQUE —

Petite encyclopédie qui rendra d'innombrables services à celles qui désirent se perfectionner dans l'art de la couture. Près de 70 pages abondamment illustrées et commentées. 400 vignettes, donc 400 détails sur la couture, les travaux d'aiguille, les tissus, etc.

Prix: $0.40,
frais de poste compris.

LES 200 POINTS DE MON TRICOT —

Volume de 140 pages contenant les explications très claires avec illustrations de 200 points différents de tricot de laine ou de fil. Aucun modèle proprement dit de gilets, bas ou écharpes; seulement des dessins de points de tricot à la broche. Toute personne qui tricote a besoin de ce volume. C'est aussi un cadeau fort apprécié.

Prix: $1.10,
frais de poste compris.

L'ART DU TRICOT —

Petit cahier sur le tricot à la broche. Renseignements très pratiques pour les débutantes; des points inédits pour les expertes. Environ 50 modèles de points illustrés avec explications complètes de chacun.

Prix: $0.60,
frais de poste compris.

ALBUM D'ALPHABETS —

Les monogrammes enjolivent toujours les plus belles pièces de lingerie. A cet effet, voici un des plus beaux albums jamais paru et dans lequel toutes les ouvrières de l'aiguille trouveront des modèles classiques ou modernes pour lingerie ou linge de maison. Plus de 600 lettres alphabétiques de toutes dimensions et de toutes sortes. Cet album servira des années durant.

Prix: $0.55,
frais de poste compris.

SAVOIR VIVRE —

Plus de 85 chapitres différents, usages, coutumes, habitudes de bienséance, etc. — Apprenez: Ce qu'il faut faire, ce qu'il faut dire, ce qu'il faut taire. Comment agir en public en toutes occasions.

Prix: $0.65,
frais de poste compris.

Pour obtenir les manuels décrits plus haut, il suffit de remplir une commande, d'y joindre la somme d'argent nécessaire par bon de poste, et d'adresser sa lettre à L'AGENCE TOUT-SERVICE. Le payement doit accompagner: pas d'envoi C.O.D. Il est bon de se hâter, car certaines éditions s'épuisent rapidement.

L'AGENCE TOUT-SERVICE

Case postale 16, Station T,
Montréal, P. Q.

Prix du beurre et du fromage

Prix de remise, succursales de Montréal et Québec.

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 29 septembre 1947 inclusivement.

No 1 pasteurisé	59c
No 2 pasteurisé	58c
No 3 pasteurisé	57c

Semaine finissant le 30 septembre inclusivement.

Blanc

No 1	25c
No 2	24½c
No 3	24c

F. à b. Point d'expédition de la fabrique.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été tranquille.

Une demande limitée et une offre plus abondante ont contribué à une baisse fractionnaire des prix. Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie, en entrepôt dans les neuf principales villes canadiennes, le 1er octobre 1947, se totalisaient à 49,555,084 livres comparativement à 43,731,856 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 5,823,228 livres sur 1946.

Lundi matin, le 6 octobre, les transactions entre grossistes, pour le beurre No 1 pasteurisé, s'effectuaient au prix de 58c la livre.

FROMAGE

Nous soulignons à votre attention la teneur d'une ordonnance de l'Office des Produits Laitiers:—

1 — Tout le fromage blanc détenu dans les fabriques de la Province d'Ontario et de la Province de Québec le 21 août 1947, est réquisitionné pour exportation au Royaume-Uni.

2 — Tout le fromage fabriqué le ou après le 22 août 1947, dans la Province de l'Ontario et dans la Province de Québec est réquisitionné pour exportation au Royaume-Uni.

Selon une entente conclue entre le Ministère Britannique des Vivres et le Gouvernement Canadien, le prix de remise aux producteurs, pour le no 1 blanc est fixé à .25c la livre, f. à b. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets et poules

Les arrivages sont abondants et de qualité médiocre.

La distribution des poulets est assez régulière et les prix sont stationnaires.

La demande est cependant limitée pour les poules et les prix sont instables.

Afin d'éviter une baisse des prix, il est urgent de n'expédier que des oiseaux finis à point et de bonne qualité.

VOLAILLES ABATTUES:

Les oiseaux pesant 5 livres et plus et de bonne qualité sont recherchés et les prix sont stables.

L'offre d'oiseaux de pesanteur moindre est abondante et les prix sont irréguliers.

OEUFS

Montréal et Québec

Les arrivages d'oeufs de catégorie A-Gros et A-Moyens sont limités aux besoins domestiques et les prix sont fermes.

Les oeufs de catégorie inférieure sont abondants et les prix sont stationnaires.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
J.-E. Lussier

On passerait...

(Suite de la première page)

à coup sûr d'un coup de sonde. On verra quelles seront les réactions des récipiendaires. Il faut remarquer que, depuis la guerre alors que le Canada donnait successivement ses milliards à l'Angleterre, le ministère du Revenu national s'est penché avec une attention croissante sur les moyens d'obtenir davantage des cultivateurs par l'impôt sur le revenu. L'envoi d'avis continue ce mouvement d'encerclement. Il peut être suivi de la visite d'inspecteurs qui établiront d'autorité les revenus des cultivateurs si ceux-ci n'ont pas eu soin de le faire les premiers.

Il y a là un problème à étudier en commun. Parmi ceux qui ont reçu des avis, il s'en trouve qui garde là-dessus le plus absolu des secrets. Ils feraient probablement mieux d'en parler à ceux qui sont dans le même cas. Ce que l'un ne comprend pas dans une formule, un autre peut l'avoir saisi. Ce qui paraît pour l'un un point de comptabilité obscur, un autre peut le posséder clairement. Il y a des services qui peuvent donc être mutuellement rendus. Quant au reste, il ne faut pas s'effaroucher inutilement des avis règlementaires; la loi la plus exigeante n'exige pas plus que d'être en règle avec elle.

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller" (gris)

A—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	24c
B—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	22c
C— 2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	20c

Poulets vivants "à rôtir" Plymouth Rock Barrés

A—	27c
B—	25c
C—	23c

Poulets vivants "à rôtir" (rouges, blancs et croisés)

A—	26c
B—	24c
C—	22c

Poulets vivants "à griller" rouges et blancs

A—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	23c
B—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	21c
C—2½ lbs jusqu'à 3½ lbs	19c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—5 lbs et plus	34½c
B—5 lbs et plus	32½c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—5 lbs et plus	32c
B—5 lbs et plus	30c
C—5 lbs et plus	25c

A Montréal, 130 est rue St-Paul

(Semaine finissant le 2 oct.)

PRIX NETS — F.A.B. — Montréal

Poulets à griller "Abattus" (Engraissés au lait)

A—	32c
B—	30c

Poules vivantes

Toutes races sauf Leghorn

A—	20c
B—	19c
C—	18c

Race "Leghorn"

A—	12¼c
B—	11¼c
C—	10¼c

Jeunes dindes abattues

Mâles		Femelles	
A—	41c	A—	42c
B—	39c	B—	40c
C—	36c	C—	37c

Jeunes dindes vivantes

Mâles		Femelles	
A—	31½c	A—	33½c
B—	29½c	B—	31½c
C—	26½c	C—	28½c

Coqs vivants 13c

Lapins vivants

5 lbs et plus 18c

OEUFS NON CLASSES

Prix nets — F. à b. Montréal

Caisses retournées

A—Gros	46¼c
A—Moyens	43¾c
B—	29¼c
A—Poulettes	36½c
C—	19¼c

N.B. — Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Les produits de la basse-cour

OEUFS NON CLASSES

PRIX NETS — F.A.B. Québec

Caisses retournées

A—Gros	47c
B—Moyens	44c
B—	29½c
A—Poulettes	35½c
C—	20½c

CHAPONS ABATTUS "Engraissés au lait"

A—5 lbs et plus	36c
B—5 lbs et plus	34c

Les oeufs à 33 — 34 Marché Champlain
Les autres produits, à l'Abattoir de Québec-Ouest

Semaine finissant le 2 octobre

Pour VOLAILLES REÇUES VIVANTES: Remise établie sur pesanteur et classification après l'abattage

PRIX NETS — F.A.B. — Québec

Poulets abattus sélectionnés

A—5 lbs et plus	32c
B—5 lbs et plus	29c
C—5 lbs et plus	20c

POULETS ABATTUS "Engraissés au lait"

A—5 lbs et plus	34c
B—5 lbs et plus	32c

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus	23c
B—5 lbs et plus	21c
C—5 lbs et plus	16c

Vieux coqs abattus

A—5 lbs et plus	18c
B—5 lbs et plus	16c
C—5 lbs et plus	11c

DINDES ABATTUES

Vieux mâles		Vieilles femelles	
A—	30c	A—	34c
B—	28c	B—	32c
C—	25c	C—	27c

CHAPONS ABATTUS "Sélectionnés"

A—5 lbs et plus	34c
B—5 lbs et plus	32c

OIES ABATTUS

A—	28c
B—	26c
C—	21c

Abattoir - Coopérative Fédérée, Québec-Ouest
Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Montréal

Etant donné la grève des employés d'abattoirs, il nous est impossible de publier cette semaine les prix des animaux

Journaux...

(Suite de la page 2)

cre. En concluant son article il insiste sur la nécessité de maintenir la Raffinerie de St-Hilaire. LISONS:

Quant à la raffinerie de St-Hilaire, elle est là pour demeurer en dépit d'efforts de certains intéressés à vouloir lui porter le coup de mort. Une telle initiative ne pouvait donner des profits dès le début. C'est pourquoi elle doit toujours être l'oeuvre d'un gouvernement dont le devoir est d'ouvrir des voies nouelles a l'agriculture N'est-ce pas par exemple le rôle de nos fermes d'expérimentations agricoles? Elles ne sont pas de prime abord des institutions payantes et personne ne leur demande de l'être. Leur rôle est de diriger l'agriculture, de se prêter aux expériences qu'un cultivateur ordinaire ne peut tenter en raison du risque de pertes. Par là, elles rendent un immense service On peut rattacher à ce rôle d'avant-garde du progrès agricole la raffinerie de St-Hilaire. D'ailleurs quelle initiative agricole au pays n'a pas eu des débuts difficiles, n'a pas été l'objet de critiques injustes et d'attaques sournoises de la part de ceux dont elle venait déranger les calculs?

L'établissement...

(Suite de la page 6)

Ce n'est là cependant qu'un angle du problème. Nous devons aussi en même temps retenir sur la terre ceux qui y sont déjà établis. Nous devons aussi trouver des débouchés pour ceux et celles qui n'ont pas les aptitudes nécessaires pour réussir dans l'agriculture, mais qui cependant peuvent et doivent trouver un débouché dans la vie rurale. Exploitation forestière familiale, comme cela se pratique en certains pays d'Europe, meilleure utilisation des richesses de la mer, de nos pêcheries, artisanat, petites et moyennes industries locales et régionales, alimentées par l'épargne rurale, voilà autant de domaines où tous les bras trouveraient de l'emploi, un emploi rémunérateur.

Pour mener à bonne fin l'oeuvre de décentralisation, l'oeuvre de l'établissement rural, conclut le conférencier, il faudra le concours généreux, héroïque même, de tous les bras, de toutes les bonnes volontés, de tous les coeurs. La tâche est urgente, impérieuse.

Le rôle...

(Suite de la page 15)

plication courante. En Belgique, on a la "Ligue nationale belge de l'Education familiale" qui depuis plus de quarante ans, a entrepris cette tâche. Cette association qui a pour but de répandre chez les parents et les futurs parents les notions de pédagogies nécessaires à la bonne éducation des enfants dans la famille, a mis sur pied une petite revue intitulée "L'éducation familiale" qui paraît dix fois l'an et qui pénètre tout aussi bien dans les foyers ruraux que chez les citadins. Ne pourrions-nous pas songer à quelque chose du genre?

Si nous avons insisté aussi longuement sur l'importance de l'éducation familiale, en milieu rural, c'est que nous sommes convaincus que pour exercer la profession agricole avec goût, il faut en avoir la vocation. Et comment l'aura-t-on cette vocation terrienne, si, dès la plus tendre enfance, nos jeunes n'ont pas été imprégnés de cette belle ambiance rurale absolument indispensable à son éclosion? Nous croyons donc que c'est par une saine éducation familiale que naîtront ces vocations terriennes dont nous avons absolument besoin pour assurer la continuité de la profession agricole. Dans ce domaine, comme en bien d'autres d'ailleurs, ne comptons pas trop sur les vocations tardives.

Neuf jeunes...

(suite de la page 11)

Côté, M. le curé Jolicoeur de St-chapelain de l'hôpital, M. l'abbé Martel, professeur, plusieurs prêtres du Séminaire. J.-B. Potvin, du Service de l'Information, etc.

Une exposition de travaux exécutés par les élèves a été visitée par un grand nombre de gens qui ont admiré l'ingéniosité et l'adresse de nos futures fermières. Les religieuses de l'Assomptios ont donné des cours et démonstrations qui ont porté des fruits. Les cours aux jeunes filles portent sur l'instruction religieuse, le français, les mathématiques, l'agriculture en général, l'art d'utiliser les vieux vêtements, l'art culinaire, la sociabilité, la tenue de la maison, etc. Les cours ont une durée de deux périodes de quatre mois, du début de juin à la fin de septembre.

Education...

(Suite de la page 11)

peut agir, si vous corrigez immédiatement toutes ses tentatives de solutions, substituant votre jugemen et votre expérience aux siens, vous ne gagnez pas grand' chose à ce travail enfantin, tout au plus une légère économie du temps présent. Mais jamais votre enfant n'apprendra à établir de justes relations entre les choses; encore moins à combler la distance qu'il y a entre une fin proposée, nécessaire peut-être, et sa situation concrète. Vous produirez cet enfant qui avait tout ce qu'il fallait pour réussir et qui ne réussit jamais. (R. P. Alcantara Dion, O.F.M.)

Après la...

(Suite de la page 3)

mes, elle ne met pas riche, mais elle rend heureux."

Que reste-t-il à dire? Peu de choses. L'essentiel a été dit et publié depuis la tenue des assises de Rimouski. On trouvera tout le détail des cours et conférences dans le volume qui sera publié prochainement. Il faudrait s'en inspirer largement dans les cercles et les équipes d'étude, comme l'a suggéré fort à propos Son Excellence Mgr Courchesne, pour redonner à la vie rurale sa vigueur d'antan, ou tout au moins la sauver du désastre.

Bernard BERUBE

La grève des salaisons et les cultivateurs

Par J.-E. Bisson, agronome, gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail.

Lorsque la grève des salaisons fut déclarée, le 10 septembre, l'on prévoyait bien qu'elle serait payée par les cultivateurs mais, à cette date, l'on ne pensait guère qu'elle leur coûterait aussi cher qu'elle va leur coûter maintenant.

D'abord, l'on pouvait espérer qu'elle ne durerait pas aussi longtemps et que les prix ne se déprécieraient pas autant pour certaines catégories d'animaux. Il y avait lieu de croire qu'une grève de cette importance, affectant les cultivateurs et les consommateurs, devait être réglée à brève échéance dans l'intérêt général de la population.

Au début, plusieurs s'attendaient à une disette de viande dans les grands centres notamment à Montréal, et à une majoration effrénée des prix Or, depuis le commencement de la grève, la viande est loin d'être rare à Montréal, elle est même plus abondante (dans les étaux de boucherie) qu'au temps du rationnement et des restrictions de toutes sortes. Il est vrai qu'elle n'est pas aussi variée qu'en temps normal; ainsi la viande d'agneau et de veau est plutôt rare. Dans le cas de l'agneau, cela s'explique par le fait qu'il s'en abat très peu à Montréal et dans les environs de la métropole; pour ce qui est du veau, ce n'est pas la saison des veaux de lait.

En temps ordinaire, le public se rend moins compte de ce fait, parce qu'on y supplée, dans une certaine mesure, par du veau nourri au lait écrémé et au pâturage.

En ce qui concerne le boeuf, il en arrive des quantités importantes des provinces de l'Ouest, où les bovins sont tués dans les petits abattoirs indépendants et l'on en manipule aussi un certain nombre à l'abattoir du Pacifique Canadien, dans l'est de la ville de Montréal, ainsi que dans un autre établissement indépendant.

Il est actuellement question de fermer les petits abattoirs indépendants de l'Ouest et de l'Ontario; en fait, l'on y a pris un vote de grève dans plusieurs d'entre eux, la semaine dernière.

Il faut aussi remarquer ici que, même en temps normal, les livraisons de carcasses de boeuf de l'Ouest à Montréal sont importantes et que les arrivages de bêtes à cornes sur le marché public comprennent une proportion considérable de bovins pour la mise en conserve et le désossage, qui ne conviennent guère aux étaux détaillants de boucherie.

Quant au porc frais, il est abondant dans la ville, parce que les petits abattoirs de la campagne, fonctionnant à plein rendement, ont tué un grand nombre de porcs qui ont tous été déversés sur le marché domestique avec le résultat que maintenant l'offre excède sensiblement la demande.

Or, comme le surplus de porcs ne peut être exporté depuis que les grandes salaisons sont fermées il fallait donc s'attendre à un fléchissement du prix dès que les approvisionnements dépasseraient la consommation locale, et c'est précisément ce qui est arrivé. En fait, le prix du porc a baissé graduellement d'un quart de sou par semaine depuis le début de la grève, mais la semaine dernière, la réaction fut encore plus prononcée.

Tant que cet état de chose ne changera pas, le prix du porc ne s'améliorera pas, s'il ne continue pas toutefois de fléchir encore.

Cela suffit à démontrer l'importance du marché d'exportation dans le maintien du prix du porc à un niveau raisonnable.

Si le prix du porc a tant baissé pour les producteurs, il n'a cependant guère changé pour les consommateurs. Dans le commerce du boeuf, le marché noir est très florissant parce que les approvisionnements sont inférieurs à la demande. Aussi, le consommateur doit-il payer trop cher pour la qualité de boeuf qu'il obtient.

Avant la déclaration de la grève, le porc et l'agneau étaient en bonne demande, le marché était ferme, et il y avait lieu de croire qu'il garderait sa stabilité une bonne partie de l'automne. Aujourd'hui, la situation est bien changée et loin d'être encourageante; les pertes en perspective sont énormes à cause de l'avilissement du prix des porcs et de celui des agneaux qui ne manquera pas de se produire dès que le marché sera congestionné.

Ces pertes énormes seront de nature à décourager les cultivateurs dans leur élevage et l'on devrait voir à alléger leur fardeau.

Prière de noter . . .

Que les bureaux et entrepôts de la Coopérative Fédérée, à Québec et à Montréal, seront fermés le lundi 13 octobre, jour d'Action de Grâces.

La Fédération . . .

(Suite de la première page)

"Cependant, les directeurs et les membres de la Fédération considèrent comme très grave la menace que fait peser sur l'agriculture cette grève des maisons de salaison. Déjà les cultivateurs de toutes les provinces ont subi de lourdes pertes et le prolongement de la grève ajoute chaque jour au total des pertes, tellement que, d'ici peu, toute l'industrie de l'élevage en sera paralysée.

"La Fédération croit devoir exprimer son regret que cette grève, qui affecte l'agriculture canadienne dans une industrie tellement vitale, ait été ordonnée avant qu'on ait épuisé tous les moyens de recours à la loi fédérale et provinciale. Une grève ne saurait être déclenchée dans une industrie de cette importance que dans une nécessité extrême et en conformité avec les lois du pays. Le succès de la démocratie est lié au respect des lois par toutes les classes de la société.

"La Fédération demande aux gouvernements des provinces comme au gouvernement fédéral de s'unir pour amener le plus tôt possible toutes les parties en cause à un accord au sujet de l'arbitrage, et demande aux Unions concernées de rappeler les hommes à l'ouvrage en attendant cet arbitrage.

"Dans l'intervalle, la Fédération demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures d'urgence énumérées plus bas, pour alléger dans une certaine proportion les pertes considérables encourues de jour en jour par les agriculteurs:

"Premierement, établir un Bureau de Contrôle des Exportations pour faciliter et surveiller le mouvement des animaux abattus vers les Etats-Unis, lequel bureau achèterait les animaux aux prix du marché en vigueur durant la fin de semaine précédant l'abandon de l'abattage à la Canada Packers, chez Burns et chez Swift, et utiliserait l'argent de surplus dans l'intérêt général de l'industrie de l'élevage; et deuxièmement, d'enlever temporairement toute restriction relative à l'émission de permis pour l'abattage et la vente des animaux dans toute localité;

"La Fédération espère que les cités, villes et villages aboliront toute restriction concernant la vente des viandes dans leurs limites sauf l'inspection sommaire dans le but de protéger la santé publique".

Matériaux de construction

La Fédération a demandé au gouvernement de favoriser l'approvisionnement des matériaux nécessaires aux cultivateurs: fil barbelé, clous, broche, etc., qu'il a été presque impossible d'obtenir depuis la guerre.

Au sujet de l'heure

On a protesté fortement, à Kelowna, contre la confusion créée par le conflit de l'heure avancée et de l'heure solaire. La Fédération demandera aux gouvernements fédéral et provinciaux de s'entendre pour donner au Canada un système horaire uniforme.

Rationnement du sucre

Présumant de l'existence d'approvisionnements considérables de sucre dans les entrepôts, la Fédération a demandé qu'on abolisse le rationnement du sucre, et a profité de l'occasion pour demander de nouveau cette année une loi fédérale des produits naturels.

Prix des grains et de la farine de viande

Le débat a été long au sujet des prix de plafond des grains et viandes d'alimentation, et de la possibilité qu'on enlève les contrôles bientôt. La Fédération publie à ce sujet les recommandations suivantes:

"Il est maintenant bien reconnu que le Canada est un pays de surproduction de produits alimentaires et conséquemment très vulnérable aux fluctuations dans les prix du marché. Le cultivateur canadien a besoin, peut-être avant toute autre chose, de mesures de sécurité pour lui-même et son industrie.

"La Fédération considère comme l'un de ses premiers devoirs de promouvoir et de maintenir cet idéal de stabilité et de sécurité. Elle a donné au gouvernement fédéral un support ferme et conséquent quand il s'est agi de mesures prises à cette fin, comme dans ses efforts pour prévenir une inflation indue.

"La Fédération regrette que, pour des raisons constitutionnelles et autres, durant les dernières semaines, le gouvernement ait aboli le plafonnement des prix de plusieurs articles d'usage immédiat ou presque en agriculture. Actuellement, il ne reste de prix maxima que pour les grains et viandes alimentaires, et le gouvernement vient d'annoncer qu'il a décidé de les enlever le plus tôt qu'il sera possible de le faire.

Les directeurs de la Fédération ont étudié les conséquences sérieuses que pourrait avoir l'enlèvement de ces restrictions. **La rareté extrême des grains alimentaires à la suite de la récolte de cette année, et la montée des prix qui suivrait la disparition des contrôles vont faire surgir, pour un temps, un problème d'une urgence extrême capable de mettre en danger l'industrie agricole et d'engendrer la rareté d'aliments essentiels sur le marché domestiques. La Fédération endosse avec la même gravité le plaidoyer d'un grand nombre de producteurs de grain victimes de la sécheresse et de l'augmentation des prix des grains de semence.**

"En conséquence, les directeurs de la Fédération recommande fortement au gouvernement fédéral d'adopter des mesures de soulagement, par subventions ou autre chose, quand disparaitront les derniers vestiges du plafonnement des prix afin de permettre aux diverses sections de l'industrie agricole de traverser cette période réellement critique".

Criblures . . .

(Suite de la page 3)

ne pas habiter à l'Equateur, mais ils s'érigent contre l'opinion trop facile qu'ils sont les voisins immédiats des glaces du Pôle. Tout récemment, au manoir St-Castin, au cours d'une réunion organisée par le ministère fédéral des Anciens Combattants, M. J.-O.-R. Rochon, représentant de l'Abitibi, a démontré en peu de mots, mais avec beaucoup de force, que l'agriculteur pouvait vivre et prosperer dans sa région comme ailleurs et que le climat du nord-ouest québecois était décrié beaucoup plus qu'il ne fallait. Dommage que les colonisateurs craintifs n'aient pas entendu ce passage convaincant; ils en auraient encore le coeur tout chaud.

D. BEAUDIN

La margarine

Des chiffres? Aux Etats-Unis, le public consomme deux livres de beurre de crèmerie contre une livre d'oléomargarine. Si donc l'oléomargarine était autorisé au Canada, nos consommateurs en achèteraient vraisemblablement, toute proportion gardée, environ 100 millions de livres par année, soit le tiers de la consommation actuelle de beurre. Cela veut dire encore que 2,350 millions de livres de lait n'auraient plus leur déboudé normal, ou n'en auraient pas du tout.

Individualiste, mesquin, le cultivateur qui s'oppose à l'oléo? Ma foi, je trouve au contraire qu'il s'occupe rudement bien de son affaire!

G.-N. FORTIN

Au premier . . .

(Suite de la première page)

les en informant avec bienveillance.

Quels avantages?

Occupons-nous ici de l'établissement sur une ferme qui nous intéresse en tout premier lieu. L'Office de l'Etablissement agricole peut prêter à un ancien combattant une somme de $6.000 immediatement utilisée à l'achat d'une ferme et du roulant. Un contrat de 25 ans lie l'Office et l'acquéreur. Celui-ci s'engage à rembourser les deux tiers du prix de la ferme, soit $4,000. Si le contrat est tenu, le vétéran établi bénéficie en dernier ressort d'un octroi d'Etat équivalant à 39 pour cent du coût de l'entreprise, ferme et roulant compris. Il est donc certain que l'ancien combattant, désireux de se faire cultivateur, jouit par là d'un mode d'établissement que d'autres peuvent lui envier. En vertu d'une entente conclue entre le ministère fédéral des anciens combattants et le ministère de la Colonisation, l'établissement sur les terres provinciales est extrêmement avantageux. Ceux qui sont en état d'en profiter peuvent compter, de part et d'autre, sur des prêts et des octrois établis à $5,545. Ce qui suggère qu'il y a, dans l'Abitibi notamment, diverses variétés de mines d'or.

Nous n'insistons pas sur ces avantages; ce qui importe, c'est que leur existence soit connue. Le vétéran qualifié n'a rien de mieux à faire que de s'informer des détails et des formalités au bureau le plus rapproché de l'Etablissement agricole. Il trouvera là des hommes sincèrement désireux de lui venir en aide. Pour ceux qui cherchent des renseignements, il n'y a de même qu'à se référer au texte que publiait en page 2 la "Terre de Chez Nous" de la semaine dernière.

Brèves allocutions

Au cours de la conférence de presse, M. Stéphane Boily, surintendant provincial de l'Etablissement agricole, a donné sur la loi de substantielles explications. Il en a surtout précisé l'esprit. Il vaut viser à maintenir, a-t-il dit, un équilibre sain entre les villes et les campagnes. Il est donc bon de rendre à la campagne les vétérans qui en sont issus et c'est ce à quoi, avec son personnel, il s'applique de son mieux.

Surveillant régional à Gaspé, M. Louis Rousseau se dit convaincu que la loi offre des possibilités considérables et que déjà elle a rendu de valables services. Il signale une difficulté qu'on retrouvera dans la plupart des régions: l'embrouillamini des titres de propriété. C'est le cas aux Iles de la Madeleine, en Gaspésie, et même dans la vallée de la Matapédia. Il cite un exemple: A Amqui, l'achat d'un terrain a coûté $800 et l'obtention des titres, $986.00. Au passage, tandis qu'il est question de cette région, on signale que le comté de Bonaventure est celui qui a fourni, par rapport au chiffre de la population, la plus forte proportion d'enrôlements.

Le bureau de Rimouski est le dernier bureau régional ouvert. M. J. D'Astous note aussi que l'obtention des titres suscite bien des difficultés. Il y faut trois mois en moyenne. Comme M. D'Astous s'occupe également du comté de Saguenay, il a également à triompher des distances.

M. L.-P. Cliche, surveillant du bureau régional de Québec, est d'avis que la loi offre des moyens d'établissement pratiques, mais qu'il importe de les faire mieux connaître. Il croit qu'un dollar mis sur un établissement de ce genre en vaut trois mis ailleurs. Il note que les Anglo-Canadiens se sont plus rapidement prévalu de la loi que les Canadiens français. Cela s'explique par l'état d'esprit de l'ancien combattant pendant comme depuis la guerre. L'achat de meubles a dévoré plus d'allocations militaires que l'achat de fermes.

M. D.-J. Pomerleau, surveillant régional de Sherbrooke, se montre fort optimiste sur l'établissement agricole des anciens combattants. Dès 1944, il avait pu acheter 60 fermes dans les Cantons de l'Est. Les prix n'ont encore rien de prohibitif. A date, il a établi 205 anciens soldats sur des terres et il est d'avis que les quatre cinquièmes d'entre eux se tireront très bien d'affaires. Il se dit certain qu'advenant une crise ou une période de chômage, beaucoup d'anciens combattants reviendront à une profession présentement trop négligée.

M. J.-O.-E. Rochon, du bureau d'Amos, Abitibi, dit rapidement ce qui s'est fait dans sa région qui constitue, selon ses termes, "une province dans la province". 116 anciens soldats ont été établis sur des terres de colonisation, dont quelques-uns sur des lots déjà "patentés". M. Rochon défend sa petite patrie avec une ardeur convaincante et qui communique l'enthousiasme. Le climat de l'Abitibi est aussi favorable qu'aucun autre et les récoltes y viennent aussi bien qu'ailleurs lorsque les terres sont bien égouttées. Le vétéran désireux de ce faire cultivateur ne peut trouver plus d'avantages que lui en offre le plan commun du Ministère fédéral des Anciens Combattants et du Ministère provincial de la Colonisation.

M. J.-D. Belzile, surveillant régional à Montréal, a de brillants résultats à montrer. Il a reçu près de 4,000 demandes dont 3,000 ont été acceptées. Il a pu contribuer à l'établissement de 900 vétérans dont trois cents environ sur des fermes. Même dans les comtés voisins de Montréal, on peut acheter de bonnes terres pour $6,000 ou moins. Il faut constater malheureusement la tendance trop accentuée des jeunes ruraux à fuir la paroisse natale pour la grande ville.

Suit un échange de renseignements et M. Boily répond ici aux questions que posent les journalistes. M. l'agronome Lauzière, représentant M. Dubé, du ministère provincial de l'Agriculture, loue l'Office de l'Etablisseemnt agricole du travail utile qu'il a poursuivi jusqu'ici et assure M. Boily et ses collègues de l'entière collaboration du service dont il relève.

Une quinzaine de journalistes, dont le directeur de la "Terre de Chez Nous", assistaient à cette conférence de presse tenue sous l'experte présidence de M. L.-E. Trépanier. Au nombre des rares invités, on remarquait M. J.-E. Boily, inspecteur d'écoles de Roberval, récemment fait chevalier de St-Grégoire-le-Grand et père de M. Stéphane Boily.

Le congrès du Témiscamingue

Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine le compte rendu du congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Témiscamingue.

Au congrès . . .

(Suite de la première page)

b) La coopérative dans l'économie rurale: M. R. Ferron.

c) Les relations coopératives: M. L. Caron.

Cette réunion du secteur agricole sera présidée par M. Roméo Martin. Le congrès se terminera, samedi après-midi, par une réunion de tous les secteurs et la présentation d'un film sur les pionniers de Rochdale.

Abdication . . .

(Suite de la page 5)

ne Wilhelmine est âgée de 67 ans. Elle est veuve depuis 1934. On ignore si elle pourra prendre part, l'an prochain, aux fêtes qui marqueront le cinquantième anniversaire de son couronnement. La nouvelle reine a passé quelques années à Ottawa où elle s'était réfugié durant l'occupation de la Hollande par les Allemands.

CULTIVATEURS

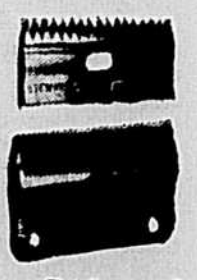

Confiez-nous l'aiguisage de lames de tondeuses à vaches, moutons, de barbiers, etc. Prix: .45 la paire. Nos machines à aiguiser sont perfectionnées, du dernier modèle. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Réparons les têtes de tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tout accessoire pour tondeuses à manivelle ou électrique. Fabriquons les fameux coupe-corsen à bétail. Ecrivez-nous pour demandes notre liste de prix. Adresse: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt 104, Pierreville, Qué.

A plusieurs congrès de l'U.C.C., M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., a expliqué la raison d'être et le fonctionnement général du Service forestier de l'U.C.C. dont il est directeur général. Cette photographie a été prise au moment où il adressait la parole à Victoriaville pendant le congrès du diocèse de Nicolet.

Devoirs des associations et de la famille envers la jeunesse rurale

Extrait de la conférence de M. C.-E. Couture sur "La jeunesse rurale et son milieu" à la Semaine sociale de Rimouski. — Le rôle de la famille et des associations dans l'orientation de la jeunesse rurale.

M. C.-E. Couture, président de la Société canadienne d'Etablissement, a donné une conférence sur la jeunesse rurale à la Semaine sociale de Rimouski. En voici un résumé substantiel.

Dans ses grandes lignes, le tableau de la jeunesse rurale et de son milieu peut se ramener aux constatations suivantes. D'abord, la jeunesse rurale canadienne française, masculine et féminine, entre les âges de 5 et 19 ans à la date du recensement de 1941 se chiffre par 577,639, dont 153,499 filles et 162,044 fils d'habitants, et 127,901 filles et 133,925 fils de villageois. Le milieu rural a subi depuis 75 ans et continue de subir à l'heure qu'il est des influences étrangères à la conception chrétienne de la vie. La paroisse et la famille n'ont guère réussi jusqu'ici à immuniser leurs enfants contre les effets démoralisateurs du matérialisme. La jeunesse ne reçoit pas dans la famille et la paroisse l'orientation dont elle aurait besoin pour rester et s'établir chez elle; elle est menacée de plus en plus de perdre son âme rurale. Sans qu'elle puisse toutefois en donner toutes les raisons, elle sent quand même que son milieu ne répond pas à ses bescins essentiels. Elle quitte l'ecole en moyenne après une sixième année, à l'âge d'environ 14 ans. Elle n'entretient guère, par rapport à son établissement, de réels soucis; elle se contente plutôt d'expédients. La majorité des jeunes se marient assez souvent à un âge tardif, les circonstances les contraignant de différer la fondation de leur foyer souvent après leur abandon de la paroisse. Gaspillage de temps, d'argent, de talents, d'énergies et de vie.

La jeunesse rurale a une bonne réserve morale. Elle a surtout besoin pour en tirer pleinement parti, d'être immunisée contre les maux susceptibles d'entamer ses principes religieux, de porter atteinte à sa conception chrétienne de la vie. Nullement dépourvue de talent et d'énergie, elle serait capable de répondre avec générosite aux appels qu'on pourrait lui lancer de se mesurer à la tâche que l'avenir lui réserve. Pour cela, ceux qui ont mission de la former de lui tracer la voie devraient, dans un commun effort, se pencher sur elle et, l'élevant au delà des considérations ordinaires, la saisir d'une mystique, la lancer à la poursuite d'un idéal digne d'elle-même, digne aussi de ceux qui lui ont donné la vie.

La nation canadienne-française poursuivra son oeuvre évangélisatrice en terre d'Amérique en autant que la jeunesse sera consciente de cette haute mission.

S'il est certain qu'elle ne l'est pas à l'heure actuelle, il est également sûr qu'elle le pourrait devenir. Elle ne le deviendra que si on l'y prépare. Tâche immense, dira-t-on, parsemée d'une multitude de difficultés. Sans doute, mais la difficulté a ses attraits pour ceux qui en savent le prix; les sacrifices ont aussi leur valeur incalculable pour peu qu'on sache s'y mesurer, les accepter avec sérénité. Une éducation et une instruction qui feraient plus large que jamais la part du sacrifice produiraient en ce siècle matérialisé des résultats surprenants au point de projeter une vivante lumière sur l'écran de l'avenir. Et comme c'est surtout la lumière qui fait partout défaut, il semble bien que ce soit par là qu'il faille commencer.

La grande famille rurale canadienne-française ne s'acquittera pleinement de ses devoirs qu'à la condition de les bien connaître. Nos familles, on le sait, pèchent très souvent par ignorance, surtout par rapport à l'instruction et l'éducation de leurs enfants. Plus que jamais pourtant cette instruction et cette éducation chrétiennes commandent l'attention la plus judicieuse de tous les intéressés, en commençant bien entendu par ceux qui ont sur ces mêmes enfants les premiers droits et sur-

(Suite à la page 7)

Un mode de vie distinct

Pour qu'il continue d'être le reflet des valeurs humaines qui y déploient leurs activités, le milieu rural devra s'organiser une vie distincte. L'on ne forme pas de la même façon des citadins et des ruraux. Les habitudes de vie à la campagne ne peuvent pas et ne doivent pas être les mêmes qu'à la ville. Ce milieu où la Providence manifeste plus qu'ailleurs sa générosité doit concourir, demain comme hier, à la formation intégrale des hommes, à leur relation sans cesse plus intime avec ce qui vit, ce qui bouge, ce qui nourrit.

(Extrait de la causerie de M. C.-E. Couture à la Semaine sociale de Rimouski).

La défense des bûcherons par le Service forestier de l'U.C.C.

Une conférence de M. Louis Bérubé à la Semaine sociale de Rimouski. — La dilapidation de nos forêts. — Les bûcherons devenus des prolétaires. — Magnifique travail du Service forestier de l'U.C.C.

M. Louis Bérubé, de l'Ecole Supérieure des pêcheries de Sainte-Anne de la Pocatière, a traité de la forêt, de la pêche et de la petite industrie dans l'économie rurale, au cours de la récente Semaine sociale tenu à Rimouski sur "la Vie rurale". Nous détachons de cette conférence ce qui a trait aux bûcherons et au Service des bûcherons de l'U.C.C.

Se demandant d'abord si ces trois occupations apportent leur contribution maximum au revenu de nos chefs de famille des régions rurales, le conférencier passe ensuite au sujet qui nous occupe: la forêt.

"La forêt, dit M. Bérubé, apporte chaque année une forte tranche à notre richesse nationale. La valeur brute des produits de la forêt atteint, en 1944, le joli chiffre de $231,406,282. C'est, dit-il, le double du produit des mines. Ce chiffre se compare aisément au revenu brut de nos fermes établi à $269,028,000, au cours de la même année."

Au chapitre de la dilapidation de nos forêts, le cenférencier cite des cas où elle se pratique à fond. "Si, dit-il, le sol était partout de bonne qualité, ce serait demi-mal, car nos gens pourraient bâtir à la place de la forêt des paroisses agricoles prospères. Mais quand le sous-sol n'est que pierre ou sable et la couche arable trop mince ou trop pauvre, c'est différent!"

"L'exploitation de la forêt, poursuit le conférencier, a fait naître chez nous une classe de prolétaires: le bûcheron, "l'homme de chantier". Avec l'arrivée de la grande industrie, la création de grosses unités de production et la recherche des rendements maxima, la demande des produits de la forêt a été si forte qu'on a organisé les grandes chantiers. On a recruté à droite et à gauche, on a embauché comme pour l'armée."

"D'autre part, il y a le marché du travail. S'il y a forte demande de bras, comme en ces dernières années, il est facile de trouver un emploi à un salaire très rémunérateur. Des gars de chantiers ont gagné jusqu'à $2,000 la saison dernière. C'est là l'exception, dans des années exceptionnellement bonnes. Par contre, si l'offre de bras est plus forte que la demande, les salaires sont peu élevés. Il a fallu l'intervention du gouvernement, fait remarquer M. Bérubé, pour faire payer $26 par mois aux hommes de chantiers dans l'hiver 1933-34. Soit un dollar par jour, beaucoup moins que ce que l'on paie aux laveurs de vaisselle."

"Au surplus, avec la dévastation des forêts, l'éloignement progressif des chantiers, l'homme de chantier a dû s'exiler, suivre les migrations saisonnières, départ à l'automne, retour au printemps; et cela, pour des camps à des centaines de milles du foyer, quand l'ouvrier en a un à lui."

Le conférencier termine le portrait du gars de chantier qu'a créé la grande industrie forestière d'aujourd'hui. Dans le développement des paroisses de colonisation, il est arrivé ce paradoxe que la forêt a nui à la terre. La renovation, elle, ne viendra pas toute seule. Il ne faut pas l'attendre de la grande industrie, car c'est une chose directement en conflit avec son existence même.

Le remède à ce mal, le conférencier le signale. Il vient ou est venu de deux sources: le gouvernement et l'organisation professionnelle des cultivateurs: l'U. C. C. — Il esquisse rapidement ce que le premier a fait pour la conservation, l'amélioration du domaine forestier, la protection du bûcheron par des règlements portant sur les salaires minimums, le logement dans les camps, la nourriture, les conditions d'hygiène, d'embauchage, etc.

De son côté, le Service des bûcherons de l'U. C. C. a travaillé à la défense des intérêts de la profession, de la santé sociale et morale des ouvriers de la forêt. "L'U. C. C. a éveillé, dit-il, l'opinion publique, facilité l'action gouvernementale et est venue directement au secours de l'intéressé. Le conférencier souligne ici deux initiatives particulièrement dignes de mention, prises par l'U. C. C.: la Maison et le Magasin du bûcheron."

Il décrit les deux installations. "La première, dit-il, est une hôtellerie à prix très modiques, sur la rue Saint-Paul, à Québec. Le succès que connait cette institution est la preuve qu'elle a répondu à un besoin pressant. Là, le bûcheron est reçu comme un membre d'une grande famille. Il y est hébergé et nourri. Son argent est protégé pour lui. On le renseigne, on le guide au besoin."

"Le Magasin du bûcheron devait être le complément naturel de l'hôtellerie. Tout le monde connaît le nombre de petits magasins de merceries et camelotes à hauts prix qui pullulent autour de la gare du Palais et le nombre de petits commerçants qui, sur le pas de leurs portes, guettent les gars de chantiers. Le Magasin du Bûcheron a corrigé cette situation. Tout en étant géré sur une base d'affaires, il offre des prix si intéressants pour les bûcherons que son chiffre d'affaires augmente d'année en année."

Mais le conférencier se demande si on doit indéfiniment continuer à corriger des abus et laisser subsister un état de choses qu'on croyait sans doute nécessaire à l'époque. Il se demande s'il n'y aurait pas une formule d'exploitation de la forêt qui ferait disparaître le prolétariat, selon trois modalités: l'établissement forestier, le syndicat de production, le chantier coopératif. Par la coopération l'ouvrier de la forêt devient son propre entrepreneur.

Le conférencier analyse enfin ce qui s'est fait depuis dix ans dans ce domaine, souligne les succès obtenus qui ont démontré l'excellence de la formule et cite des entreprises prospères non seulemnt dans la production primaire, mais même dans l'industrie coopérative de transformation des produits forestiers.

Trappeurs !

Voulez-vous profiter de l'expérience d'un expert trappeur, pour prendre renard, vison, chat sauvage, etc.? Employez le composé spécial (drogue) pour prendre ces différents animaux.

$5.00 la bouteille

Frais de poste compris. Expédition par la poste

ANTOINE FOURNIER
Trappeur d'expérience
SCOTSTOWN, QUE.

A QUEBEC

LE BUCHERON S'HABILLE, SE LOGE ET SE NOURRIT

à la

Maison du Bûcheron

319, rue St-Paul

Québec, P. Q.

LES AMIS D'AVANT GUERRE nous reviennent!

(Left) la BAR-FLEX Topper Short Boot. (Right) FIELD BAR-FLEX Gum Lumberman.

CONFORT RÉEL EN CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC

Plusieurs porteurs des chaussures BAR-FLEX avaient l'habitude de les considérer comme des amies — elles sont confortables et rendent la marche facile. Voilà pourquoi, ils sont si fiers de les voir revenir, — après leur absence durant la guerre — même si la quantité en est limitée. Les supports extérieurs de la voûte plantaire construits à même, sont le secret du confort BAR-FLEX. Ils permettent l'égale distribution du poids de la personne, donc une plus longue durée. Flexibilité complète, surface non-glissante, formes moulées à votre pied . . Voilà les caractéristiques BAR-FLEX qui assurent le confort au pied. Essayez-en une paire chez votre marchand dès aujourd'hui.

3

NORTHERN - WOODSTOCK RUBBER LIMITED
TORONTO - MONTREAL ST JOHN WINNIPEG
F & F HENDERSON LTD VANCOUVER B.C.
DISTRIBUTORS FOR BRITISH COLUMBIA